ADAGE Environnement pour
la ville de Lognes

Diagnostic développement durable de la ville de Lognes au 28 juillet 2011

Sommaire

DIAGNOSTIC, MODE D'EMPLOI 2

5 DEFIS A RELEVER POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE A LOGNES 4

1. LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ŒUVRER A LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE 5
2. FAVORISER UNE DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT SELON DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES .. 29
3. PRESERVER LA BIODIVERSITE, DES MILIEUX ET LES RESSOURCES 48
4. GARANTIR L'EPANOUISSEMENT DE TOUS LES ETRES HUMAINS, LA COHESION SOCIALE ET LA SOLIDARITE ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GENERATIONS 77
5. ADOPTER DES PRINCIPES DE BONNE GOUVERNANCE 105

ENTRE DIAGNOSTIC ET STRATEGIE : LES ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE A LOGNES 113

LISTE DES ACRONYMES 117

BIBLIOGRAPHIE 118

DIAGNOSTIC, MODE D'EMPLOI

Ce document constitue le **premier rapport d'étape de la démarche d'agenda 21 de la ville de Lognes**. Il s'agit d'un **diagnostic territorial** au regard du développement durable, élaboré de façon participative avec les élus, les services municipaux, les habitants et associations locales « membres » des comités consultatifs de quartier, les acteurs locaux et les partenaires.

Il décrit, sous la forme de **5 défis à relever pour un développement durable à Lognes**, la ville, son environnement naturel et socio-économique, ses pratiques et politiques, mais également ses pratiques de gouvernance, aboutissant ainsi à l'état des lieux multi-thématiques de Lognes (environnement, économie, social) et une première appréciation de l'intégration du développement durable dans les actions de la collectivité.

Pour effectuer ce travail, un document cadre du Ministère du développement durable[1] a servi de référence : ce document officiel met en avant des finalités essentielles du développement durable, transversales aux enjeux sociaux, économiques, environnementaux, qu'il convient de poursuivre de façon concomitante pour améliorer, de façon continue, la situation territoriale au regard du développement durable. Ces finalités sont :

- La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère,
- La préservation de la biodiversité, la protection des ressources et des milieux,
- L'épanouissement de tous les êtres humains, la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations,
- Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Il met également en avant des éléments de démarche à adopter qui sont autant de principes de bonne gouvernance inhérents à toute démarche de développement durable. Ces éléments sont :

- La participation des acteurs
- L'organisation du pilotage
- La transversalité
- L'évaluation
- Une stratégie d'amélioration continue

Ce cadre de référence a conduit à structurer le diagnostic développement durable de la ville de Lognes en 5 chapitres, qui sont autant de défis à relever pour tendre vers un développement plus durable.

Chaque chapitre présente d'abord **les enjeux propres au défi** (ex. : Pourquoi la lutte contre le changement climatique est un enjeu ?) ainsi que des pistes d'actions, générales et théoriques, qui ont guidé le questionnement lors de l'élaboration du diagnostic (où en est-on à Lognes par rapport à ces pistes ? sont-elles mises en œuvre et jusqu'à quel point ?).

Il présente ensuite **la situation à Lognes**, en concluant systématiquement par une petite **synthèse**, qui met en avant, sur le thème étudié, les atouts et les faiblesses ainsi que les opportunités et les menaces qui concernent le territoire de Lognes.

Enfin, chaque chapitre présente une **série d'indicateurs** qu'il pourrait être pertinent de suivre, pour mesurer l'avancée du développement durable sur le territoire et dans les pratiques. Ces propositions d'indicateurs ont été extraites des indicateurs de la Stratégie Nationale de Développement Durable 2010-2013 lorsqu'il semblait pertinent de les calculer à une échelle locale ou en ont été adaptés pour correspondre au cas d'une commune de la taille et ayant les compétences de Lognes. Des indicateurs concernant le fonctionnement interne de la Ville de Lognes ont également été proposés. A ce stade, ces propositions d'indicateurs n'ont fait l'objet d'aucune discussion. Celle-ci sera donc à prévoir dans l'avenir.

Une dernière partie (« *Les enjeux lognots pour tendre vers une ville durable* ») conclut et synthétise afin de mettre en regard les enjeux majeurs pointés par le diagnostic, révélant ainsi des

[1] "Projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux – Un cadre pour l'action", Octobre 2005, MEDD, téléchargeable à l'adresse suivante :
http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/a21112005version_francaise.pdf

enjeux transverses aux 4 piliers du développement durable (social, économie, environnement, gouvernance), auxquels la ville devra répondre, à travers la stratégie de développement durable qu'elle adoptera dans le cadre de cet agenda 21 et sa traduction en programme d'actions.

5 DEFIS A RELEVER POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE A LOGNES

1. Lutter contre le changement climatique et œuvrer à la protection de l'atmosphère
2. Favoriser une dynamique de développement selon des modes de production et de consommation responsables
3. Préserver la biodiversité, Les milieux et les ressources
4. Garantir l''épanouissement de tous les êtres humains, la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
5. Adopter des principes de bonne gouvernance

1. Lutter contre le changement climatique et œuvrer à la protection de l'atmosphère

Le défi climatique et énergétique

Pourquoi est-ce un enjeu ?

- Le réchauffement climatique est sans équivoque : sur la période 1850-2006, 11 des 12 dernières années comptent parmi les années les plus chaudes jamais enregistrées
- L'augmentation de la température va entraîner la multiplication de certains événements climatiques violents, et participer au bouleversement des écosystèmes (extinction de 20 à 40% des espèces), des crises liées aux ressources alimentaires, des exodes de population.
- La cause de ce réchauffement est l'émission massive de gaz à effet de serre dans l'atmosphère par les activités humaines (transports, activités industrielles, agricoles et domestiques, feux de forêt…). Le dioxyde de carbone (CO2) est le principal gaz à effet de serre, issu de la combustion des énergies fossiles : charbon, pétrole, gaz.
    - ➔ Près de la moitié des émissions de gaz à effet de serre découle de décisions prises dans la sphère familiale, essentiellement à travers le chauffage, les choix alimentaires et le transport individuel
- Pétrole, gaz, charbon : les énergies fossiles sont disponibles en quantité limitée et la consommation mondiale ne cesse d'augmenter
- Leur raréfaction programmée est synonyme d'augmentation de leur coût, supportée surtout par les ménages les plus modestes
- Ces énergies sont directement responsables
    - ➔ De nos émissions de gaz à effet de serre

Des engagements à toutes les échelles

- Le Conseil européen a adopté en 2007 l'objectif des « 3 x 20 » à l'échéance 2020
    - ➔ réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre
    - ➔ porter la part des sources d'énergie renouvelables à 20 % (23% pour la France)
    - ➔ améliorer l'efficacité énergétique de 20 %
- La France a adopté en 2004 (et révisé en 2006) son plan d'action national de lutte contre le changement climatique. Ce plan national instaure pour la première fois les Plans Climat Territoriaux et encourage, au niveau local, la réalisation de ces plans, proches du terrain, et ce à tous les échelons des territoires.
- La France s'est fixée en 2004 un objectif « **Facteur 4** » : -75% d'émissions de GES d'ici 2050 par rapport à 1990, réaffirmé par la loi Grenelle 1. Cet effort a été dimensionné de la sorte car la France, en tant que pays industrialisé, est en partie responsable de l'augmentation passée des GES. Ce niveau d'exigence est exprimé dans la loi sous la forme d'une **réduction de l'intensité carbone de 3 % des émissions par an**.

Des pistes pour relever le défi

- Réduire les consommations d'énergie :
    - ➔ Améliorer l'efficacité énergétique
    - ➔ isoler les bâtiments,
    - ➔ limiter les déplacements automobiles,
    - ➔ travailler les formes urbaines,
    - ➔ inciter et sensibiliser à de nouveaux comportements,…

- Développer les énergies renouvelables (en substitution des énergies fossiles) : sur les bâtiments, le mobilier urbain, en incitant les privés…
- Maintenir et développer des espaces naturels et des microclimats favorables + capter le CO2
- Prendre en compte l'évolution climatique (s'adapter au futur climat) : dans la façon de construire/réhabiliter les bâtiments, d'aménager le territoire…
- Compenser les émissions locales de gaz à effet de serre et participer à l'accompagnement des populations des pays du Sud face aux évolutions climatiques (solidarité climatique)

A Lognes, une connaissance encore limitée des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre

- La ville ne dispose pas d'une vision globale des consommations d'énergie sur le territoire (habitants, activités, collectivité)
  - ➔ Une consommation d'électricité de 174 GWh en 2007, soit 30 MWh/an par abonné (en augmentation de 16% par rapport à 2006) dont 2% pour l'éclairage et les bâtiments publics (4 GWh/an) (Source : ErDF)
  - ➔ Une consommation de gaz de 74 GWh en 2009, soit 29 MWh/an par abonné (en baisse de 0,5% par rapport à 2008) dont 5% pour les bâtiments publics (Source : GrDF)
  - ➔ Une consommation d'énergie par le réseau de chaleur de 16 GWh en 2009, en baisse de 14% par rapport à 2008 (Source : données SAN)
- Mais une consommation globale d'énergie finale du territoire non connue et non suivie de manière agrégée. Une répartition par secteurs de consommation (particuliers, activités, collectivité) non connue.
- Pas de connaissance de la consommation d'énergie des bâtiments d'activités existants
  - ➔ A Lognes, un nombre important d'activités consommatrices d'énergie et génératrices de nombreux flux de transports (entrepôts logistiques et commerciaux, serveurs informatiques,...) représentant au moins 32 établissements et 1260 emplois.

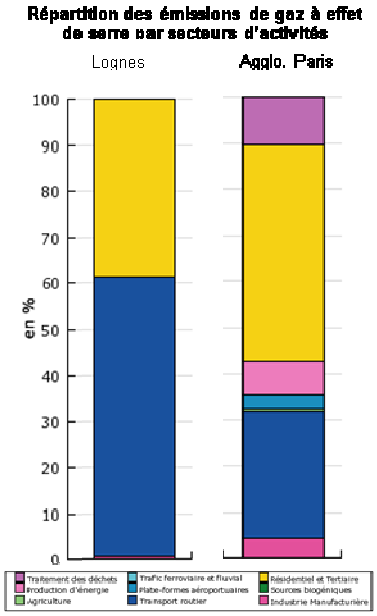

Source : AIRPARIF, Inventaire des émissions, 2007 ; Données 2005

- Des émissions de gaz à effet de serre qui seraient dues principalement à Lognes :
  - ➔ au trafic routier
  - ➔ aux usages de l'énergie dans les logements et les activités tertiaires

Un suivi des consommations d'énergie de la collectivité fragmenté et peu partagé

- Une connaissance et un suivi des consommations d'énergies partiels et peu partagés en interne et en externe

➔ La ville dispose d'outils pour le suivi des consommations d'électricité, mais pas des autres énergies. Elle ne dispose pas d'un logiciel de suivi des flux énergétiques et de gestion du patrimoine communal.

➔ La consommation des bâtiments n'est pas connue des services utilisateurs des bâtiments.

Consommation totale d'électricité des bâtiments municipaux (kWh)

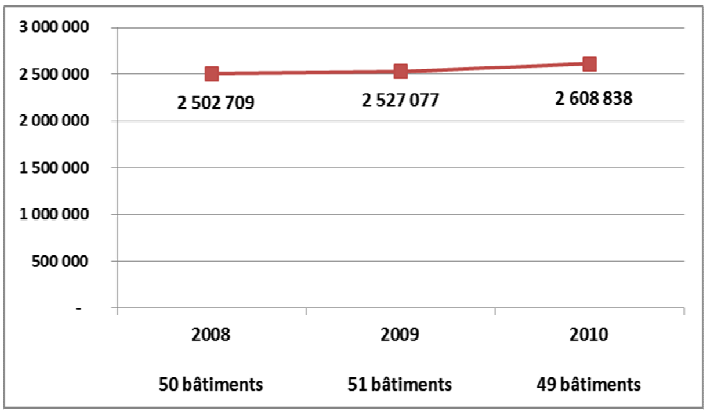

Source : Ville de Lognes, 2010. NB : le nombre de bâtiments indiqué est celui du suivi des consommations d'électricité, qui peut différer du nombre réel de bâtiments.

➔ Des consommations de gaz, d'électricité et de chaleur en hausse

- ✓ *Une consommation d'électricité dans les bâtiments de 2,6Gwh/an en 2010, en hausse de 4% par rapport à 2008 (Source : Ville de Lognes)*
- ✓ *Une consommation de chaleur par le réseau urbain de 1,3GWh/an en 2010, en hausse de 7% par rapport à 2009, après une baisse en 2008 (Source : Dalkia)*
- ✓ *Une consommation de gaz (hors ECS) de 3,7GWh/an en 2010, en hausse de 13% par rapport à 2009 (Source : Dalkia ; Hypothèse : 1 mètre cube de gaz naturel = 10kWh)*
- ✓ *Une consommation d'eau chaude sanitaire de 716 m3 en 2010, en baisse de 9% par rapport à 2009 (source : Dalkia)*

Une conception urbaine plutôt favorable à la lutte contre le changement climatique

Une forte densité de l'habitat

- Près de 2/3 de la surface communale est occupée par le bâti et la voirie
- Près d'un quart de la surface communale est occupée par les infrastructures de transport et la voirie
- La surface de bois, forêts et eau par habitant est 6 fois supérieure à celle de Paris

Répartition de la surface communale par type d'occupation du sol

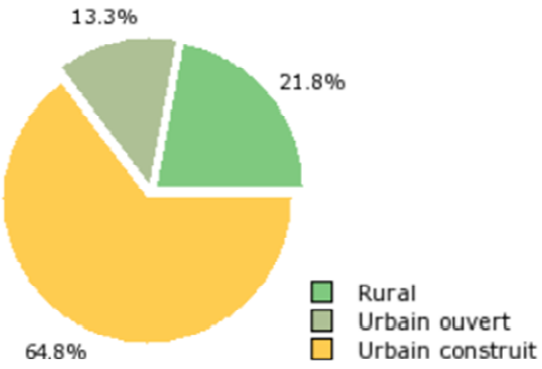

D'importants espaces verts et bleus répartis dans la ville

- Malgré les vastes emprises des infrastructures de transport
- Une double fonction du point de vue du climat
  - ➔ puits de carbone (mais qui n'est pas estimée)
  - ➔ lutte contre les îlots de chaleurs

Photographie aérienne de la commune (Source IGN, prise de vue 2009)

Un parc de logements relativement sobre en énergie

- 5002 logements en 2007, dont 75% de logements collectifs (Source : INSEE, 2007)
- Des logements relativement récents, collectifs ou groupés, donc plutôt sobres en énergie
  - ➔ 98% des logements construits après la première réglementation thermique (1975) et plus d'1 sur 4 après 1990 (Source : INSEE, 2007)
  - ➔ 49 logements construits avant 1948 dans le village de Lognes, réhabilités dans les années 80-90
  - ➔ 88% de logements collectifs parmi ceux construits entre 1990 et 2006 (Source : Rapport de présentation du PLU de Lognes, 2007)
  - ➔ Un objectif de construction de 50 à 65 logements/an d'ici 2030 (SCOT du Val Maubuée)

Nombre de logements à Lognes par type et année de construction (INSEE, 2007)

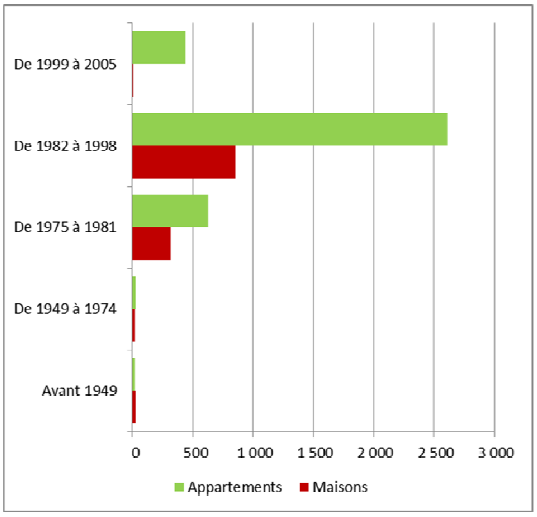

Consommation moyenne d'énergie pour le chauffage dans les logements franciliens selon le type et l'année de construction (IAURIF, 2010)

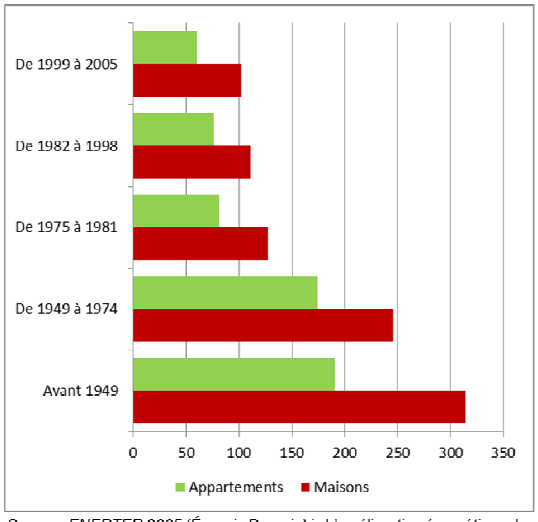

Source : ENERTER 2005 (Énergie Demain) in L'amélioration énergétique du parc résidentiel francilien : les enjeux socio-économiques, IAURIF, Fév. 2010, p.13

  - ➔ Mais des huisseries en métal dans de nombreux logements (faible isolation), qui commencent à être remplacées
  - ➔ Certains immeubles dont l'état n'est pas jugé bon par les bailleurs sociaux qui en ont la gestion (estimation par les bailleurs de l'état de leurs logements, Convention d'utilité sociale 2010)
- Un parc de logements parmi les plus sobres en énergie en Seine-et-Marne

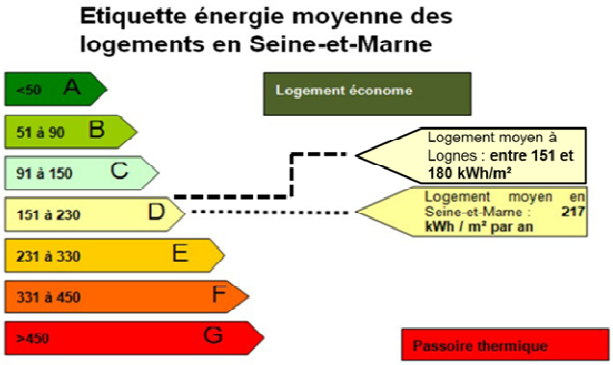

Source : Plan Climat Energie du Conseil Général de Seine-et-Marne – Rapport de diagnostic - 2009

➔ Dans le parc privé comme dans le parc social

➔ Une construction de logements qui se poursuit à un rythme plus faible

- ✓ uniquement du collectif et de l'individuel groupé,
- ✓ des projets en cours qui incluent, à l'initiative des promoteurs et bailleurs sociaux, des critères environnementaux, dont 3 programmes THPE (108 logements dont 52 logements sociaux) et un programme BBC (45 logements)

- Un enjeu de réhabilitation fort à moyen terme lié au vieillissement simultané du parc existant construit sur un temps très court
- Un contexte qui impose de plus en plus des constructions sobres en énergie (Grenelle Environnement, éco-conditionnalité des aides régionales et départementales,…)

Une précarité énergétique sans doute croissante

- Une précarité énergétique en hausse à l'échelle départementale
  - ➔ Le Fonds de Solidarité Logement a été sollicité par 6000 foyers Seine-et-Marnais en 2009 (Source : Plan Climat Energie Départemental, CG77)
  - ➔ En 2009, près de 1,1 millions d'euros ont été dépensés par le Département pour aider les familles à payer leur facture d'énergie soit une augmentation de plus de 33 % par rapport à 2007 (Source : Plan Climat Energie Départemental, CG77)
- Une précarité énergétique des ménages lognots qui n'a pas fait l'objet d'un diagnostic
  - ➔ Une mobilisation du Fonds départemental de Solidarité Logement par les ménages de la commune qui s'élève à près de 4700 euros en 2009 (Source : Centre communale d'action sociale)

Des bâtiments publics également plutôt sobres en énergie

- De nombreux bâtiments publics communaux et intercommunaux
- Des équipements plutôt sobres car récents
  - ➔ Un diagnostic de performance énergétique (DPE) a été réalisé en 2008 sur 18 bâtiments municipaux, en application de la règlementation.
    - ✓ Des performances énergétiques plutôt bonnes… pour les 18 bâtiments diagnostiqués sur 45 en 2008
    - ✓ Les deux bâtiments les plus consommateurs d'énergie (primaire) - le centre des loisirs des Segrais et LCR Les Colliberts - sont les deux seuls bâtiments chauffés à l'électricité

✓ La consommation énergétique de ces bâtiments ouverts au public est affichée dans tous les bâtiments

Répartition des 18 bâtiments diagnostiqués par classes

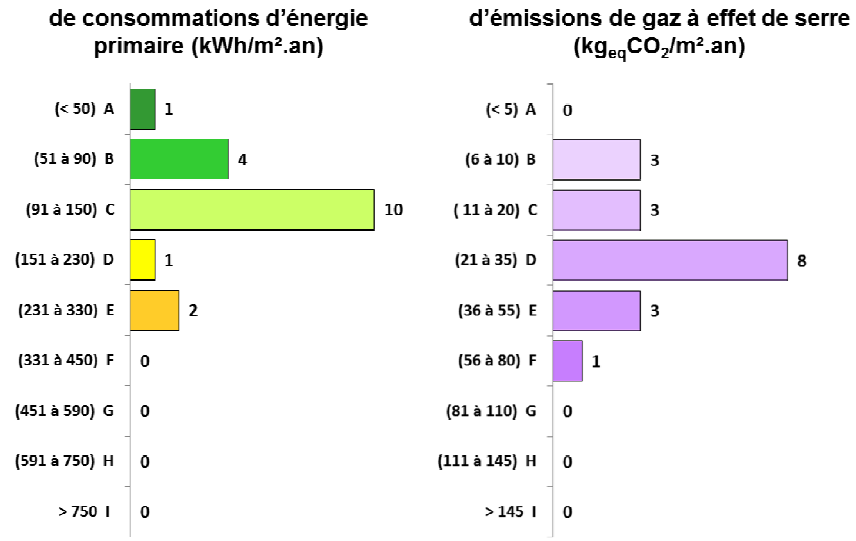

Source : données diagnostics de performances énergétiques, Qualicontrôle, 2008

➔ La salle de réunions familiales construite en 2000 a une consommation d'énergie primaire moyenne sur l'année particulièrement faible de 30 kWh/m²/an, probablement due à une utilisation discontinue.

➔ Des équipements rénovés pour transformation dont les travaux ont permis l'amélioration des performances énergétiques (normes énergétiques plus récentes, ex : La Malvoisine)

✓ Le groupe scolaire et l'espace jeune du Segrais, l'équipement polyvalent Diderot sont en cours de rénovation

➔ Des performances énergétiques des autres bâtiments municipaux non connues

✓ La serre du Centre Technique Municipal reste chauffée au fioul

Quelques actions menées par la mairie pour économiser l'énergie

- Une minorité de bâtiments publics sont équipés de lampes basses consommations, de programmateurs pour le chauffage, de minuteurs ou de détecteurs de présence pour l'éclairage
  - ➔ Les lampes en fin de vie sont systématiquement remplacées par des lampes à basse consommation
  - ➔ Les chaufferies municipales au gaz et chauffage urbain sont équipées d'une Gestion Technique de Chauffage
  - ➔ Les couloirs de 3 écoles (Segrais, le Four et le Village) ont été équipés de minuteurs, qui se sont révélés « trop courts ». L'expérience n'a pas été étendue.
- Les contrats de la Ville avec le prestataire pour l'entretien des chaudières comportent des clauses d'intéressement.
- Des actions ponctuelles de sensibilisation des personnels sont menées pour économiser l'énergie dans les bâtiments.
- Mais la Ville n'exerce pas de suivi systématique de la consommation des appareils et matériels électriques et thermiques.

- La Ville n'utilise pas dans ses marchés de clauses visant à limiter les gaz à effet de serre, en faveur des produits locaux ou des matériels sobres en énergie (étiquette énergie A).
- Pas de stratégie globale d'économie d'énergie

Un usage des énergies renouvelables en progrès mais qui reste minoritaire

Un chauffage urbain bientôt alimenté par la géothermie

- Courant 2011, le réseau de chauffage urbain sera alimenté principalement par la géothermie, dont la gestion est déléguée par le SAN à un prestataire[2]
  - ➔ Un logement sur 5 (~1370) est raccordé au réseau de chauffage urbain qui sera alimenté à 85% par la géothermie
  - ➔ Des émissions de gaz à effet de serre qui seraient divisées par 6 avec le passage à la géothermie
- Un faible potentiel d'extension du réseau, qui concerne uniquement les bâtiments neufs
  - ➔ Alors que 77% des résidences principales restent chauffées uniquement par des énergies fossiles ou par une électricité d'origine principalement nucléaire

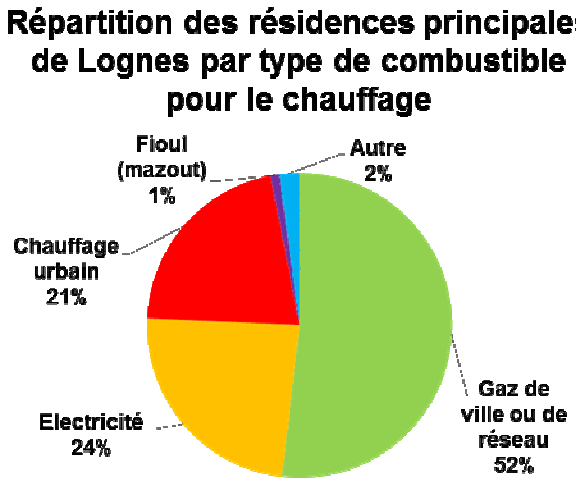
Répartition des résidences principales de Lognes par type de combustible pour le chauffage
Fioul (mazout) 1%
Autre 2%
Chauffage urbain 21%
Electricité 24%
Gaz de ville ou de réseau 52%

Source : INSEE, Recensement de la population 2007

  - ➔ Des copropriétés qui n'auraient pas souhaité réaliser les travaux de raccordement au réseau, mais qui ne sont pas identifiées / dénombrées
- Les déchets ménagers produits à Lognes sont traités à l'usine d'incinération de St-Thibault-des-Vignes, qui récupère une partie de la chaleur et des résidus d'épuration pour produire de l'électricité

Un potentiel local pour l'utilisation d'autres énergies renouvelables peu connu

- Des études sur le potentiel en énergies renouvelables sont menées par l'EPA à l'échelle de Marne-la-Vallée, mais ne concernent pas pour l'instant le Val Maubuée
- Aucune étude n'a été menée sur le potentiel en énergies renouvelables sur la ville ou sur le Val Maubuée

[2] Sources : Demande d'ouverture de travaux de forage, CFG Services, 2008 / SAN, service chauffage urbain / Rapport d'activités du service public du chauffage urbain 2008, 2009

- ➔ Pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire : solaire thermique, biomasse (bois, céréales combustibles)
- ➔ Pour la production d'électricité : solaire photovoltaïque (potentiel éolien faible [Source : Atlas éolien d'Ile-de-France (ARENE)]
- ➔ Une étude est menée par EPAMARNE pour l'implantation d'une plate-forme biomasse destinée à l'approvisionnement d'unités de production de chaleur au sein de Marne-la-Vallée.

- La récupération de la chaleur issue des réseaux d'eaux usées n'est pas mise en œuvre sur la commune (Les réseaux sont sous la compétence du SAN et l'exploitation est réalisée par le SIAM). Une technologie adaptée aux caractéristiques du territoire : Le coût d'installation est plus faible pour les constructions récentes, les canalisations facilement accessibles. Sa pleine efficacité nécessite un débit d'eaux usées suffisant, que l'on ne trouve qu'en milieu urbain assez dense.
- 15 autorisations d'urbanismes ont été accordées depuis 2005 pour l'installation de panneaux solaires, totalisant plus de 191 m² de surface (Source : Ville de Lognes).
- 2 pompes chaleurs ont également fait l'objet d'une autorisation depuis 2005 (Source : Ville de Lognes).
- Difficulté à Lognes, ville déjà construite, d'intégrer après-coup ces sources d'énergies renouvelables

Dans les bâtiments publics, un usage des énergies renouvelables modeste mais en progrès grâce à l'usage à venir de la géothermie

- 5 bâtiments municipaux sont raccordés au réseau de chauffage urbain
  - ➔ 2 groupes scolaires (Segrais, Diderot)
  - ➔ La crèche du Segrais
  - ➔ Le gymnase de la Fraternité
  - ➔ Le centre Simone Signoret
- Une alimentation par le chauffage urbain qui avant la géothermie permet de consommer moins d'énergie et est moins chère que l'électricité, mais plus que le gaz de ville.
- Avant la géothermie, des émissions de gaz à effet de serre par m² chauffé grâce au chauffage urbain (alimenté par le gaz) 6 fois plus importantes que celles des bâtiments alimentés par l'électricité et 2,5 fois plus que ceux alimenté directement par le gaz

Comparaison par type de chauffage des 18 bâtiments municipaux diagnostiqués en 2008

A cette date, le réseau de chaleur est alimenté par une chaufferie au gaz naturel. Les données présentes reflètent à la fois les caractéristiques des énergies utilisées et celles des bâtiments (isolation notamment) et de leurs usages.
Source : Calculs ADAGE Environnement / Données issues des diagnostics de performance énergétique, Qualicontrôle, 2008

Consommations moyennes d'énergie primaire (kWh/m².an)

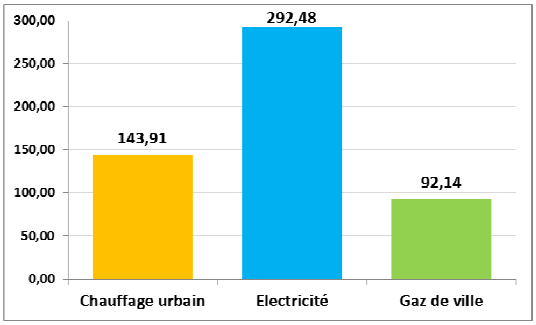

Emissions moyennes de gaz à effet de serre ($kg_{eq}CO_2/m^2.an$)

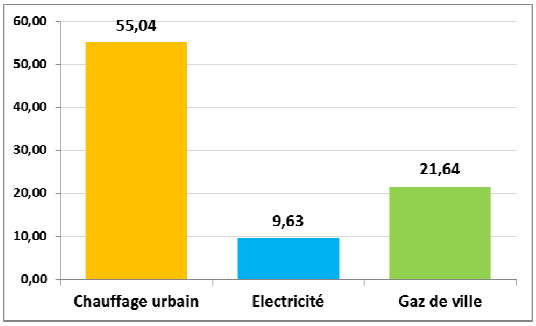

Frais annuels moyens pour l'énergie (euros/m²)

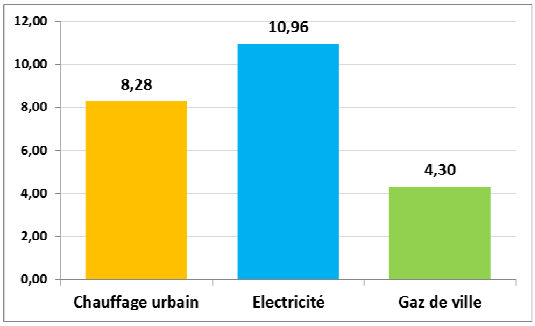

➔ La menuiserie du centre technique municipal est équipée d'un récupérateur des sciures qui sont transformées en briques réutilisables comme bois de chauffage, qui ne sont pas vendues et de qualité faible

Un éclairage public amélioré ponctuellement dans l'attente d'une vision globale de l'état du parc

- L'éclairage public : une compétence communale avec des exceptions
  - ➔ Le SAN est compétent pour l'éclairage des espaces verts et boisés (parc urbain, lacs,…)
  - ➔ Les copropriétaires privés sont responsables de l'éclairage des voies privées
- Une consommation d'électricité de l'éclairage public de 1,5 GWh/an en 2010, en baisse de 0,5% par rapport à 2008
- Un état des lieux du parc à venir
  - ➔ Un état des lieux du parc communal à réaliser dans le cadre du nouveau marché d'entretien de l'éclairage public
  - ➔ Des préconisations pour le remplacement du matériel vétuste issues d'une étude des années 1980.
  - ➔ Un enjeu spécifique d'amélioration de l'éclairage des voies privées (matériel ancien, cheminements piétons non rétrocédés) dont l'importance n'est pas connue (nombre de points lumineux)
  - ➔ Un enjeu de préservation de la sécurité
- Pas de schéma global de type « Plan Lumière »
- En 2010, une modernisation de l'éclairage public dans le cadre du renouvellement du matériel et de la rénovation du Mail Gérard Philippe (Source : N°104 Lognes *le magazine)*
  - ➔ Installation de variateurs d'intensité et remplacement des « globes » énergivores par des lampadaires et des lampes plus performantes
  - ➔ Une consommation réduite de 50%
  - ➔ Un coût réduit de 40-45%
- Installation par le SAN d'éclairages équipés de détecteurs de mouvements (bords des lacs)
- Les éclairages municipaux de Noël, loués, sont exclusivement des LED
- L'Hôtel de Ville est mis en lumière par des LED avec régulateurs en fonction de la luminosité nocturne
- Les panneaux de signalisation dynamiques ne sont pas alimentés par l'énergie photovoltaïque

De nombreux déplacements domicile-travail vers Paris et la petite couronne dominés par les transports en communs (RER A)

- Un Plan Local de Déplacements du SAN lancé en 2005
- Une desserte en transports en commun efficace pour les déplacements domicile-travail vers Paris et la petite couronne
  - ➔ Tous les lognots habitent à moins de 900m d'une gare de RER et à moins de 300m d'un arrêt de bus
  - ➔ 57% des actifs lognots vont à leur travail en utilisant principalement les transports en commun ou la marche

Répartition par modes de transports des déplacements domicile-travail des habitants de Lognes

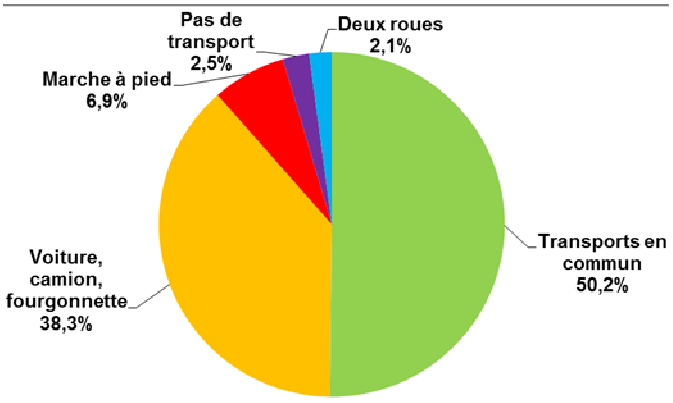

Source : INSEE, Recensement de la population 2007

  - ➔ La plupart des usagers de la gare de RER de Lognes s'y rendent à pied (77%) ou en bus (14%) (Source : Plan local de déplacements du Val -Maubuée, Données RATP 2005)
  - ➔ Les lignes de bus sont conçues pour faciliter le rabattement vers les gares
    - ✓ Des fréquences élevées en heures de pointe, faibles en heures creuses et en soirée
    - ✓ Une ligne 321 (Gare RER – ZA Pariest) renforcée depuis février 2010
- Le RER A : à Lognes des problèmes de fréquence insuffisante, de retards et d'annulation, et d'informations insuffisantes en cas d'anomalie
- Les cars Seine-et-Marne Express assurent des liaisons tangentielles vers Meaux, Melun et Roissy
- Des bus et des véhicules de transport scolaire aux motorisations classiques
- Pas de compléments/relais locaux aux initiatives départementales en matière de transport à la demande et de covoiturage, malgré des besoins non satisfaits pour les moyennes distances.
  - ➔ transport à la demande pour les PMR (PAM77)
  - ➔ covoiturage (covoiturage77.fr)

Un réseau développé d'infrastructures pour les circulations douces à achever et rendre visible

- Une ville polycentrique et dense favorable aux déplacements doux
  - ➔ Des pôles de commerces et de services de proximité disséminés dans la ville
- Un réseau de pistes cyclables et d'itinéraires piétons développé, en cours d'achèvement et de rénovation par le SAN
  - ➔ Des pistes d'intérêt régional / des pistes structurantes au niveau intercommunal qui permettent de mailler le Val Maubuée et visent à éliminer les interruptions liées aux carrefours et ronds-points

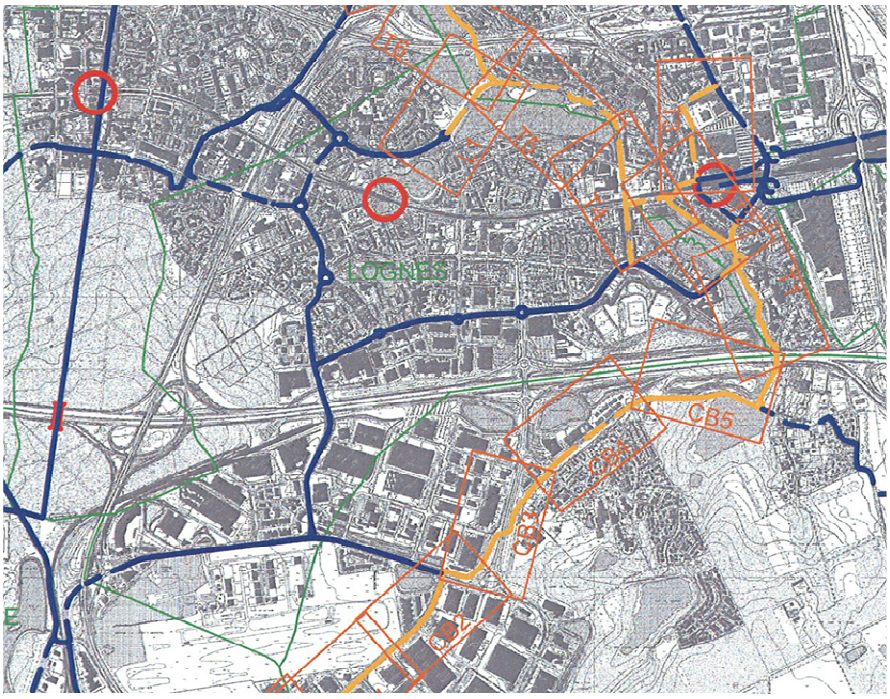

Source : Diagnostic des itinéraires cyclables structurants, SAN Val Maubuée, 2009

  - ➔ Une visibilité qui reste à améliorer (connaissance, signalisation)
  - ➔ Des usages utilitaires peu développés à côté des usages de loisirs
  - ➔ Une culture du partage de la voirie entre cyclistes et piétons à développer
  - ➔ Des kilométrages (global/sécurisé) de voies cyclables sur la commune qui ne sont pas connus
  - ➔ Pas de pédibus (mais souhait exprimé en comité de quartier)
- Un stationnement vélo rare à développer au-delà de la gare
  - ➔ Des équipements de stationnement vélo limités à la gare et à certains équipements scolaires et sportifs. Emplacements de stationnement vélo sécurisés à Lognes (document SAN non daté) :
    - ✓ Gare RER (12)
    - ✓ Médiathèque du Segrais (10)
    - ✓ Espace Simone Signoret (12)
    - ✓ Espace Jeunes (6)

➔ Une obligation de création de local ou d'emplacement de stationnement deux-roues dans le PLU (logements collectifs, activités, établissements secondaires et universitaires, équipements culturels et cultuels)

➔ L'Annexe 1 du PLU relative au stationnement précise pour les différentes zones :

- ✓ Pour l'habitat collectif : « 1% minimum de la SHON dans les immeubles d'habitation collectifs devra être affecté au remisage des vélos et des deux-roues, dans des locaux fermés et facilement accessibles. Le local à vélos et à deux-roues ne devra pas avoir une surface inférieure à 5 m². »
- ✓ Pour les bureaux et services, industries, ateliers de réparation, dépôts, entrepôts et commerces dont la surface hors œuvre nette (SHON) est supérieure à 200 m² : « 0,3% minimum de la SHON devra être affecté au remisage des vélos et des deux-roues, dans des locaux fermés et facilement accessibles. Le local à vélos et à deux-roues ne devra pas avoir une surface inférieure à 5 m². »

Mais la voiture reste le mode de transport dominant dans la vie quotidienne et pour les déplacements domicile-travail courts

Un trafic routier de transit important y compris sur les boulevards urbains

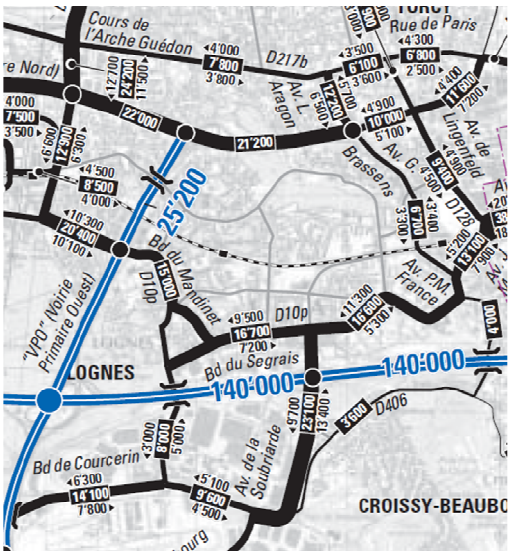

Source : Plan local de déplacements du Val Maubuée, Données Comptages DDE77 2004

➔ Un trafic de marchandises par la route important, lié y compris aux activités lognotes (logistique, grande distribution)

- ✓ Lognes commune échantillon dans le cadre de l'enquête régionale « transports de marchandises en ville » 2011

➔ Un petit nombre d'accidents sur la RD10p (Boulevard du Mandinet) et aux échangeurs de la D999 et la D199.

➔ De nombreux accidents sur l'A4 à hauteur de Lognes.

Des déplacements dans Lognes et vers les villes voisines dominés par la voiture

- Des déplacements domicile-travail à destination de Lognes essentiellement routiers
  - ✓ 69% des actifs travaillant à Lognes y viennent en voiture (5800 pers.), en provenance essentiellement de la Seine-et-Marne (Source : INSEE, 2007)
  - ✓ Plus d'1 lognot sur 2 qui se rend au travail en voiture travaille en Seine-et-Marne / Plus d'1 sur 4 travaille dans le Val-Maubuée (Source : INSEE, 2007)

Répartition par modes de transports des déplacements domicile-travail des personnes travaillant à Lognes

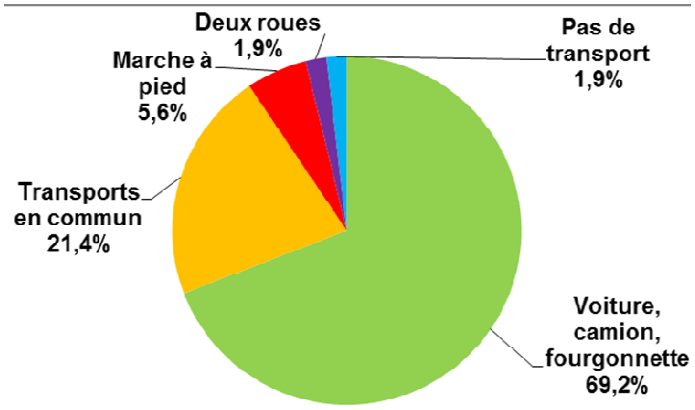

Source : INSEE, Recensement de la population 2007

  - ✓ Une offre de bus insuffisante entre la gare et la ZAE Paris-Est à des horaires décalés

➔ Les déplacements domicile-travail et de la vie quotidienne dans Lognes et vers les communes voisines se font peu en transports en commun et surtout en voiture

  - ✓ L'organisation des lignes de bus est performante pour le rabattement vers le RER, mais peu attractive pour les liaisons inter-quartiers au sein du Val Maubuée (en cours de redéfinition suite aux conclusions du PLD)
  - ✓ Malgré la bonne desserte en transports en commun, le taux de motorisation n'est que légèrement inférieur à la moyenne Seine-et-Marnaise : *80% des ménages lognots ont au moins 1 voiture, comme 86% des ménages Seine-et-marnais ; 25% des ménages lognots ont au moins 2 voitures* (Source : INSEE, 2007)

Des espaces publics taillés pour la circulation et le stationnement

- Une voirie taillée pour la voiture
  - ➔ De larges boulevards et des carrefours giratoires
  - ➔ Des aménagements de modération de trafic sur les boulevards urbains (Boulevards du Mandinet/du Segrais – Cours des Lacs/du Buisson – Cours des petites écuries/George Gershwin) dont l'efficacité sur les vitesses reste localisée (PLD)
  - ➔ Une zone 30, des zones résidentielles à trafic modéré
  - ➔ Il n'existe pas de quartier dont la voiture est exclue

- Une étude du stationnement de rabattement vers les gares du Val Maubuée (SAN)
  - ➔ Un parc relais gratuit très fréquenté en journée
  - ➔ Malgré un rabattement vers le RER en voiture minoritaire
  - ➔ Un stationnement peu fluide pour l'accès aux commerces du centre-ville en journée
  - ➔ Mais des zones bleues plutôt respectées (durée du stationnement)
- Le PLU impose pour les constructions neuves
  - ✓ 2 places de stationnement pour chaque logement individuel
  - ✓ 1,5 place pour chaque logement collectif privé (hors studios)
  - ✓ 1 place de stationnement pour chaque studio et chaque logement collectif social
- Il n'existe pas de bornes pour le rechargement des véhicules électriques sur le territoire

Pas de stratégie de réduction des déplacements en interne à la mairie

- Il n'existe pas de Plan de Déplacement d'Administration
  - ➔ Le parc municipal compte 74 véhicules, dont environ un tiers a plus de 10 ans, et 2 ont plus de 15 ans.
  - ➔ Un véhicule est motorisé par une bicarburation essence/gaz, les autres se répartissent entre moteurs diesel et à essence.
  - ➔ 3 vélos sont utilisés par le personnel, dont 2 par la police municipale.
  - ➔ Le covoiturage, l'usage des transports en commun, et du vélo ne sont pas favorisés de façon spécifique.
  - ➔ Les dépenses de la collectivité pour les carburants (tous matériels confondus), sont passées de 59 400 euros en 2009 à 60 500 euros en 2010, soit une augmentation de 2%.
  - ➔ L'organisation de la collectivité (multi-sites) n'a pas fait l'objet de réflexions pour favoriser la limitation des déplacements.
  - ➔ Les agents n'ont pas bénéficié de formation à l'éco-conduite.

Des engagements de réduction aux échelles régionale, départementale et bientôt intercommunale

- Suite au Grenelle Environnement, la Région Ile-de-France et l'Etat co-élaborent un Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie (SRCAE)
- La Région Ile-de-France a lancé en 2007 un Plan Climat Régional, également en cours d'élaboration
- Le Département de Seine-et-Marne, dans le cadre de son Plan Climat Energie adopté en Septembre 2010,
  - ➔ reprend les objectifs globaux français et européens
  - ➔ définit des objectifs sectoriels pour le département (transport, bâtiments,…)
  - ➔ Des initiatives pour encourager l'action des habitants et des entreprises, mais pas relayées sur Lognes (ni par le SAN)
- La réalisation d'un Plan Climat Energie du SAN du Val Maubuée est lancée début 2011 jusqu'à mi-2012
  - ➔ Un premier volet qui ne concerne que le patrimoine et les services du SAN
  - ➔ Un deuxième volet qui procèdera par un bilan des émissions de gaz à effet de serre du territoire, mené en lien étroit avec les communes (acquisition de données,…) à partir de fin 2011/début 2012
- La compétence du SAN en matière d'énergie concerne uniquement le réseau de chaleur.
- A ce jour, la ville et l'agglomération ne se sont pas données d'objectifs en matière d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre.
  - ➔ Le PLD, le PLH, le SCOT, le PLU, ne visent pas d'objectifs en matière d'énergie et de gaz à effet de serre.
  - ➔ Les objectifs existants aux autres échelles de territoires ne sont pas déclinés à celles de Lognes et du Val Maubuée.

Des ressources départementales et intercommunales pour agir en matière de climat et d'énergie dans les bâtiments encore peu mobilisées

- Les initiatives/dispositifs départementaux existants sont peu connus et peu relayés localement
  - ➔ L'Espace info-énergie de la Maison de l'Environnement de Seine-et-Marne, basée à Noisiel, assure un conseil aux particuliers : aucune activité spécifique auprès des lognots et peu de sollicitations de leur part
- Il n'existe pas d'information/action municipale/intercommunale spécifique auprès des habitants et des entreprises pour l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables :
  - ➔ De multiples aides du SAN à la réhabilitation de l'habitat privé et social, mais qui ne comportent pas de mesure spécifique à l'énergie.
  - ➔ Le SAN a proposé la mise en place d'une charte environnementale sur la zone d'activité économie de Torcy dans le cadre de sa réhabilitation. Il n'existe pas de charte d'environnement ou de gestion durable des zones d'activités à Lognes.
  - ➔ Une thermographie aérienne de Lognes devrait être réalisée durant l'hiver 2011-2012

Un Plan Local d'Urbanisme qui intègre peu la question du climat et de l'énergie

- Le PLU autorise dans certaines zones
  - ➔ l'installation de panneaux solaires non visibles depuis la rue
    - ✓ « Les édifices de matériels techniques situés sur les toitures terrasses devront également faire l'objet d'un traitement spécifique d'intégration, afin de ne pas être visibles depuis les espaces publics. »
  - ➔ des exceptions à certaines spécifications réglementaires pour les constructions relevant de « technologies énergétiques nouvelles »
    - ✓ *« Les constructions neuves doivent comporter une toiture, dont les pentes sont comprises entre 35° et 45. Des tolérances et adaptations de pentes sont néanmoins admises, sous réserve d'une bonne intégration dans l'environnement naturel et le paysage urbain, pour : […] Les projets utilisant des technologies énergétiques nouvelles (habitat solaire, architecture bioclimatique, etc.) »*
- Le PLU ne prévoit pas de bonus de COS pour les constructions exemplaires en matière énergétique (COS déjà très élevé)
- Le rapport de présentation du PLU comporte une annexe « Cahier de recommandations architecturales » portant sur la zone du Village. Il n'existe pas de cahier de prescription visant la performance énergétique des bâtiments et l'usage des énergies renouvelables.
- Les grandes orientations du PLU prévoient la préservation de l'équilibre entre les espaces verts et boisés et l'habitat, des grands espaces paysagers et des formes urbaines (un parti pris d'aménagement plutôt favorable à la lutte contre le changement climatique)

Peu d'actions pour l'adaptation du territoire et des services municipaux au changement climatique

- Une élévation de la température moyenne locale par rapport à la période 1971-2000 (Source : Rapport Météo France pour le livre vert du Plan Climat Ile-de-France) :
  - ✓ *de +0,5 à +1°C d'ici 2030*
  - ✓ *de +1,5 à +2°C d'ici 2050*
  - ✓ *de +1,5°C à +3,5°C d'ici 2080*
- Le Plan Climat Départemental prévoit une étude de la vulnérabilité du territoire induite par le changement climatique et sa diffusion et des échanges avec les acteurs locaux
  - ➔ *« L'adaptation peut être définie comme « l'ensemble des évolutions d'organisation, de localisation et de techniques que les sociétés devront opérer pour limiter les impacts négatifs du changement climatique et en maximiser les effets bénéfiques ». Elle recouvre des formes d'actions très variées qui s'appliquent à de nombreux secteurs. Ses problématiques diffèrent suivant les zones et les échelles géographiques et sa mise en œuvre implique de combiner des instruments très divers. (PCET CG77) »*
- Un plan national d'adaptation au changement climatique a été publié en 2011, il devra être décliné localement, dans le SRCAE et les PCET

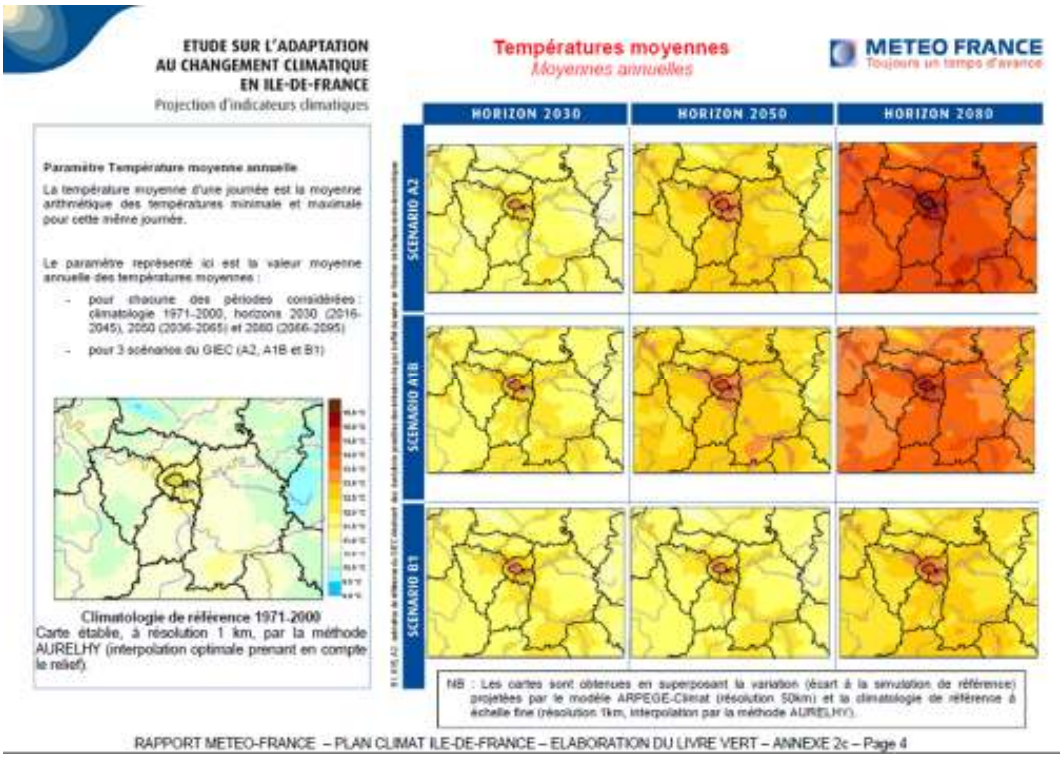
ETUDE SUR L'ADAPTATION
AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
EN ILE-DE-FRANCE
Projection d'indicateurs climatiques
Paramètre Température moyenne annuelle
La température moyenne d'une journée est la moyenne arithmétique des températures minimale et maximale pour cette même journée.
Le paramètre représenté ici est la valeur moyenne annuelle des températures moyennes :
- pour chacune des périodes considérées : climatologie 1971-2000, horizons 2030 (2016-2045), 2050 (2036-2065) et 2080 (2066-2095)
- pour 3 scénarios du GIEC (A2, A1B et B1)
Climatologie de référence 1971-2000
Carte établie, à résolution 1 km, par la méthode AURELHY (interpolation optimale prenant en compte le relief).
Températures moyennes
Moyennes annuelles
METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance
HORIZON 2030
HORIZON 2050
HORIZON 2080
SCENARIO A2
SCENARIO A1B
SCENARIO B1
NB : Les cartes sont obtenues en superposant la variation (écart à la simulation de référence) projetées par le modèle ARPEGE-Climat (résolution 50km) et la climatologie de référence à échelle fine (résolution 1km, interpolation par la méthode AURELHY).

RAPPORT METEO-FRANCE – PLAN CLIMAT ILE-DE-FRANCE – ELABORATION DU LIVRE VERT – ANNEXE 2c – Page 4

- Lognes, comme la majorité des collectivités, n'a pas élaboré de diagnostic et de stratégie locale pour l'adaptation au changement climatique et à ses conséquences.
- Face à l'aggravation éventuelle des risques naturels, des épisodes climatiques extrêmes,…
  - ➔ Pas de connaissance du niveau de vulnérabilité de la population locale.
  - ➔ Pas de dispositifs locaux d'information, de prévention et d'intervention d'urgence. Mais, le CCAS a mis en place en 2009 un Dispositif Canicule, coordonnant la mobilisation d'agents volontaires auprès des publics vulnérables
  - ➔ Pas de prise en compte spécifique dans le PLU et les projets de construction des bâtiments publics. A l'exception de mesures pour les constructions neuves pour prévenir les fissures liées à la sécheresse.
    - ✓ Le règlement du PLU précise : « De nombreux sinistres provoqués par la dessiccation du sol ayant été à déplorer ces dernières années à Lognes, il est conseillé aux constructeurs de prendre un certain nombre de précautions. (ANNEXE V du PLU) ».
    - ✓ L'annexe V du PLU précise les précautions à prendre pour construire sur un sol soumis au risque de gonflement-retrait des argiles : Identifier la nature du sol, adapter les fondations, rigidifier la structure et désolidariser les bâtiments accolés, éviter les variations localisées d'humidité, éloigner les plantations d'arbres, pas de mesures spécifiques pour l'adaptation du bâti et des espaces publics existants.

Une pollution de l'air liée aux émissions métropolitaines et au trafic routier

- Une station de mesure de la qualité de l'air urbaine de fond installée depuis 2004 au centre de loisirs du Cours des Lacs
  - ➔ Depuis 2004, un indice ATMO à Lognes (Source : AIRPARIF, Bilan des émissions 2008) :
    - ✓ inférieur ou égal à 4 (bon ou très bon) entre 75% et 83% des jours de l'année
    - ✓ supérieur ou égal à 6 (médiocre à très mauvais) entre 5 et 10% des jours de l'année
- Pas de suivi spécifique de la ville et une information occasionnelle des lognots sur la qualité de l'air et les risques sur la santé.
- Une qualité de l'air globale stable
- Une pollution de l'air liée :
  - ➔ aux émissions du cœur de l'agglomération parisienne et à la situation de la commune sous le vent dominant
  - ➔ principalement au trafic routier, avec des niveaux de pollution qui restent préoccupants
    - ✓ Une concentration moyenne annuelle dans l'air d'oxyde d'azote en particulier qui reste supérieure à la règlementation (Source : AIRPARIF, Station de mesures de Lognes)
- Une qualité de l'air intérieur sous doute dégradée comme ailleurs en France
  - ➔ La qualité de l'air intérieur (logements, bureaux, métro, voitures,…) est également dégradée du fait des micro-polluants qui émanent des matériaux de construction, des peintures, vernis, colles, mais aussi des produits d'entretien, des éléments de mobilier et de nombreux objets domestiques,…
  - ➔ De nombreuses études menées par l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur, l'ADEME et d'autres acteurs montrent effectivement que les lieux clos - logements, équipements publics, entreprises, transports en commun (bus, RER et métro), mais aussi voitures particulières, …- sont susceptibles d'émettre - du fait des matériaux qui les constituent ou des produits qui y sont utilisés - et/ou de concentrer de nombreux polluants impactant la santé humaine. Parmi ceux-là, le benzène et surtout les formaldéhydes, (auxquels se rajoutent les émissions tabagiques le cas échéant), reconnus comme cancérigènes.
  - ➔ la Loi Grenelle I, a rendu obligatoire les mesures d'air intérieur dans les bâtiments recevant du public, notamment les écoles et gymnases.

Proposition d'indicateurs-clés pour suivre l'évolution du territoire et de ses politiques

- Emissions totales de gaz à effet de serre du territoire
- Emissions de gaz à effet de serre du patrimoine et des services de la collectivité
- Consommation d'énergie du secteur résidentiel-tertiaire
- Consommation énergétique de l'éclairage sur le domaine public de la commune
- Part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale du territoire
- Parts des logements réhabilités sous l'angle énergétique
- Parts modales des déplacements domicile-travail
- Part de la voirie équipée de pistes cyclables sécurisées
- Vulnérabilité des ménages à l'élévation du coût de l'énergie

Ces propositions d'indicateurs ont été extraites des indicateurs de la Stratégie Nationale de Développement Durable 2010-2013 ( ) ou en ont été adapté pour correspondre au cas d'une commune de la taille et ayant les compétences de Lognes. Les indicateurs concernant le fonctionnement interne de la Ville de Lognes sont signalés en vert.

Synthèse du diagnostic : Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

ATOUTS

- Un parc de logements dense et récent plutôt sobre en énergie
- Des espaces verts et bleus importants et répartis dans la ville qui contribuent au confort thermique et au stockage du carbone
- La mise en place de l'alimentation du réseau de chaleur par l'énergie géothermique
- La desserte par le RER A et un rabattement rapide et majoritairement pédestre vers les gares
- Des réseaux cyclables et pédestres développés en cours de restructuration

OPPORTUNITES

- Les démarches en cours au niveau départemental (Plan Climat), régional (SRCAE et Plan Climat) et intercommunal (Plan Climat)
- L'espace info énergie à Noisiel
- Les dernières opérations d'extensions urbaines
- La rareté du foncier restant à urbaniser, qui nécessite d'être innovant pour renouveler la ville sur elle-même
- Des économies à réaliser sur le budget de fonctionnement municipal par l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments et de l'éclairage publics
- L'achèvement du réseau des liaisons douces du SAN du Val Maubuée
- La redéfinition en cours des lignes de bus
- Le choix de Lognes comme commune échantillon pour l'enquête régionale 2011 « Transports de marchandises en ville »
- Le Grand Paris Express

FAIBLESSES

- Une méconnaissance des quantités, sources et postes de consommations d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre du territoire et de la mairie, et diffusion encore faible des éléments connus
- Des bâtiments municipaux plutôt sobres mais dont les consommations d'énergie sont en augmentation
- Des mesures d'économies d'énergie isolées en interne, mais pas de stratégie et d'objectifs en la matière
- Une utilisation des énergies renouvelables encore modeste et difficile à développer sur le bâti existant, alors que la ville achève sa construction
- Des consommations d'énergie des bâtiments d'activités peu connues mais sans doute élevées
- Un important trafic routier de transit difficile à maîtriser
- Des déplacements quotidiens et domicile-travail dans Lognes et entre Lognes et les villes voisines dominés par la voiture
- Une offre de transports publics peu attractive pour les déplacements inter-quartiers et vers les communes proches
- Une irrégularité et de faibles fréquences à certaines heures du RER A
- Des liaisons douces pas assez connues et utilisées surtout pour les loisirs
- En interne, 1 seul véhicule propre, pas de Plan de Déplacements d'Administration
- Une qualité de l'air dégradée comme ailleurs en Ile-de-France

MENACES

- Le vieillissement simultané de tous les logements, des espaces publics, de la voirie et des équipements (mais réhabilitations régulières)
- Une vulnérabilité énergétique des ménages mal connue
- Pas de politique d'adaptation au changement climatique

2. Favoriser une dynamique de développement selon des modes de production et de consommation responsables

Le défi des modes de production et de consommation responsables

Pourquoi est-ce un enjeu ?

- Les entreprises de toutes tailles sont inscrites dans des boucles économiques locales et/ ou dans la mondialisation :
  - ➔ Elles produisent des richesses
  - ➔ Elles satisfont une partie des besoins humains
  - ➔ Elles impactent le marché de l'emploi
  - ➔ Elles participent à la vie locale
  - ➔ Elles impactent l'environnement
- 50% des émissions de gaz à effet de serre en France, soit 32% pour la production d'énergie et l'industrie, 12% pour le transport de marchandises et 5% pour le chauffage et l'électricité des bâtiments tertiaires, c'est ce que représentent l'ensemble des activités économiques tous secteurs confondus. Elles pèsent également pour 3/4 des consommations d'eau, une grande part de la consommation de toutes les autres ressources et matières premières, plus de 90% des 900 millions de tonnes de déchets produits chaque année en France.
- Les consommateurs, par leurs choix, peuvent influer sur les entreprises et leurs modes de production.
- Ensemble, consommateurs et entreprises sont au cœur des défis du développement durable : leurs comportements ont des conséquences sur le climat, la biodiversité, les équilibres naturels, l'emploi…

Des exemples de pistes pour relever le défi

- Accueillir et intégrer les entreprises au cœur d'une ville « durable » : implantation / maintien / diversification (via immobilier, foncier, fiscalité, services offerts), participation à la vie locale, adéquation emplois/salariés…
- Développer le commerce de proximité
- Soutenir le développement de la responsabilité sociale et environnementale (RSE) des entreprises (communication, sensibilisation, achats et marchés publics)
- Encourager le développement des éco-activités et l'éco-conception des produits (promotion, marchés et achats publics…)
- Mieux informer le consommateur, le motiver et l'inciter à un comportement responsable

A Lognes, une économie dominée par les services et équilibrée entre emplois et actifs

- Un équilibre entre l'emploi et la population active
  - ➔ La commune compte 7 600 emplois en 2009 (SAN)
  - ➔ La commune compte 1 emploi par actif en 2007 (INSEE)
  - ➔ L'objectif de 0,99 emploi par actif fixé à l'horizon 2015 par le Schéma Directeur (1998) a été dépassé.
- Des emplois plutôt concentrés dans un petit nombre d'établissements
  - ➔ La commune compte 507 établissements, dont 73% comptent moins de 10 salariés
  - ➔ Les 15 établissements de plus de 100 salariés totalisent 42% des emplois : une opportunité en matière de communication/mobilisation des salariés.
- Une économie dominée par le secteur tertiaire (plus de 80% des emplois)
  - ➔ Une part importante d'emplois publics et d'emplois dans le commerce

Répartition des emplois par secteur d'activité à Lognes au 31/12/2009

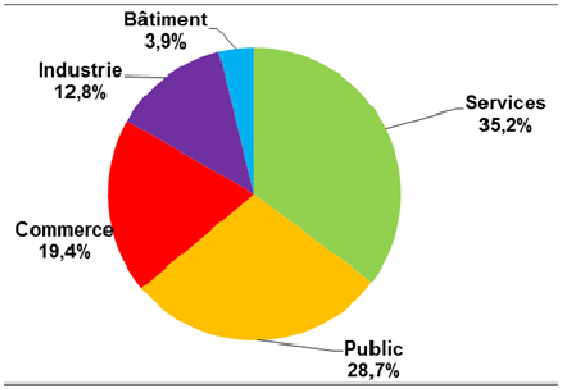

Source : SAN VAL MAUBUEE, SIGU, mai 2010

Une dynamique de création d'emplois de qualité qui résiste à la crise

- Une ville attractive à l'économie dynamique
  - ➔ 749 emplois de plus en 2009 qu'en 1999, soit une croissance moyenne de l'emploi de 1,4% par an (+75 emplois nets/an)
  - ➔ En 2001, Lognes est la commune du Val Maubuée la plus demandée pour les locaux d'activités, et la deuxième la plus demandée pour les implantations d'entreprises (PLU).
- Un emploi et des créations d'emplois de qualité et qui participent au dynamisme de la métropole
  - ➔ Près d'1 emploi sur 5 est un emploi de cadre des fonctions métropolitaines
    - ✓ « La répartition spatiale des fonctions n'est pas homogène sur le territoire. Cinq fonctions sont plus spécifiquement localisées dans les grandes aires urbaines, ce sont les fonctions métropolitaines : conception-recherche, prestations, intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion et culture-loisirs. Les «

cadres des fonctions métropolitaines » (CFM) sont définis comme les cadres et les chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus des 5 fonctions métropolitaines. »

➔ 47% des emplois créés entre 1999 et 2007 sont des emplois de cadres des fonctions métropolitaines

- Un dynamisme qui résiste globalement bien à la crise

  ➔ Un taux de créations d'entreprises qui reste supérieur à celui des fermetures en 2009, malgré une baisse des locaux placés et un accroissement des locaux vacants : En 2009, pour une entreprise qui disparaît,1,2 entreprises se créent à Lognes (Source : Tableau de bord, SAN, mai 2010)

  ➔ Une création d'emplois qui se poursuit en 2008 et 2009, au contraire des autres communes du Val Maubuée, notamment grâce à l'auto-entreprenariat : Entre 2007 et 2009, l'emploi total a augmenté de plus de 6% (460 emplois) à Lognes (Source : Tableau de bord, SAN, mai 2010)

  ➔ Malgré une forte baisse de l'emploi privé salarié dans la commune en 2008 et 2009 : Entre 2007 et 2009, l'emploi privé salarié a baissé de plus de 13% (760 emplois) à Lognes (Source : UNEDIC)

Un potentiel d'accueil de nouvelles activités économiques

- Un objectif de création de locaux d'activités correspondant à une création nette de 135 à 170 emplois/an d'ici 2030 (SCOT)

  ➔ tenant compte de la réceptivité de la commune pour l'accueil d'activités économiques et l'objectif de 1,1 emplois/actifs à l'échelle du Val Maubuée

  ➔ Des projets d'extension (Pariest-Aérodrome)/densification des zones d'activités existantes, d'aménagements à court terme à proximité du Ministère de l'Intérieur et à long terme autour de la Gare RER (parking)

- Le PLU envisageait le maintien d'un rapport emplois/actifs supérieur à 1 pour 2015, avec une hypothèse de construction de 23 logements/an. Cet objectif est maintenu, malgré une hypothèse de construction plus élevée (SCOT).

- Entre 1999 et 2007, du fait de l'accueil de nombreux nouveaux habitants, le rapport emplois/actifs est passé de 1,15 à 1,01 (INSEE)

Une ville accessible qui bénéficie du dynamisme de la Ville nouvelle - pôle économique à l'est de la métropole francilienne

- Des potentiels liés aux pôles de développement de la ville nouvelle

  ➔ Une excellente desserte par le RER A et par l'autoroute (un facteur primordial de l'attractivité de la ville peu favorable à la sobriété énergétique des transports, des modes de production et de consommation)

  ➔ Le Grand Paris Express

  ➔ Une bonne accessibilité aux réseaux numériques

    ✓ Une desserte en très haut-débit des zones d'activités Pariest et Valorée étendue par le SAN à toutes les zones d'activités d'ici fin 2011

    ✓ Une desserte en haut-débit sur tout le territoire (2Mb/s) (Source : Etude Tactis 2005, SAN)

  ➔ Le voisinage de la Cité Descartes et la présence sur le territoire communal de 9 organismes de formation et d'enseignement et des pôles de compétitivité Advancity et CapDigital

Organismes de formation à Lognes (PLU, 2007) :

- **Arca Formations** est une école supérieure de commerce en alternance, qui propose des formations de niveau B.T.S. à bac+5 ;
- **Le centre de formation de la Chambre de Commerce et de l'Industrie** de Seine-et-Marne ;
- **L'Ecole Supérieure de Commerce de Marne la Vallée**, devenue ESM-A (Ecole Supérieur de Management en Alternance), implantée à Lognes depuis 1987, propose des cours en alternance de deuxième et troisième cycles en management, commerce et gestion ;
- **L'Institut Malherbe**, localisé au Centrex, propose des formations en linguistique pour les étudiants étrangers ;
- **Pigier Marne-la-Vallée** propose des formations en alternance et des formations professionnelles continues, dans les filières de l'informatique, du commerce et marketing, du secrétariat et de l'assistanat, de la comptabilité et de la gestion… ;
- **Le H.E.I.G Marne-la-Vallée** est un établissement technique supérieur, qui prépare à six B.T.S. en alternance dans divers métiers du tertiaire ;
- **LE CETOHM** (Collège d'Enseignement Traditionnel de l'Ostéopathie Harold Magoun) dispense des formations initiales accessibles après le bac et des formations en alternance pour les titulaires d'un diplôme médical ou paramédical ;
- Depuis la rentrée 2003, **l'ISEAM** (Institut Supérieur d'Enseignement en Alternance du Management), dépendant de l'ESM-A, est implanté dans des locaux de la C.C.I. rue de la Maison Rouge et propose des formations de 3ème cycle en marketing opérationnel, communication et journalisme, management…
- Enfin, depuis la rentrée 2006, l'équipement polyvalent de la Malvoisine accueille des formations, à l'attention des puéricultrices, dispensées par le **GRETA**.

➔ La création récente de l'Agence Marne-la-Vallée Descartes Développement

➔ La création d'une Maison de l'entreprise, située dans la Cité Descartes, regroupant un incubateur, une pépinière et un hôtel d'activités.

Des emplois de plus en plus qualifiés qui correspondent de moins en moins au profil social des lognots

- Les actifs résidant à Lognes sont majoritairement des employés et des professions intermédiaires
- Seuls 15% des actifs lognots travaillent dans leur commune de résidence, contre 31% en moyenne en Ile-de-France

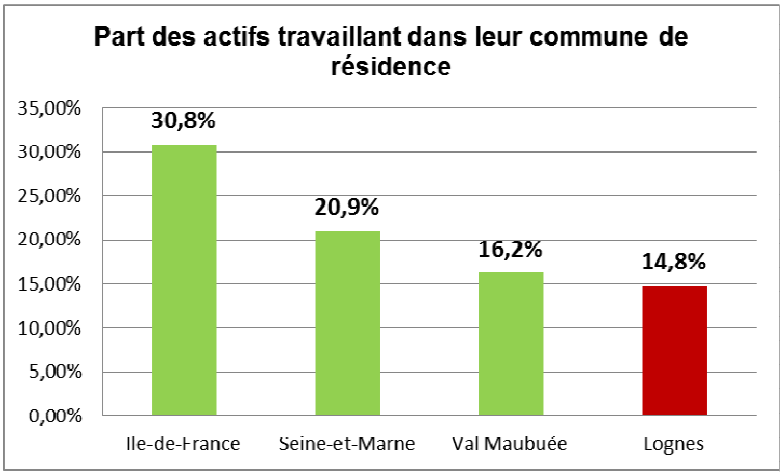

Source : INSEE, Recensement 2007

- Les personnes qui travaillent à Lognes sont plus souvent des cadres et ont un salaire supérieur à celui des habitants de Lognes : *En 2004, le salaire moyen des personnes qui travaillent à Lognes est 15% plus élevé que celui des habitants* (Source : Diagnostic du SCOT du Val Maubuée, données EPAMARNE 2004)
- Entre 1999 et 2007, la création d'emplois de cadres a accentué la différence de profils entre les actifs lognots et les emplois locaux : 16% des actifs habitant à Lognes sont des cadres et 27% des emplois à Lognes sont des emplois de cadres (Source : INSEE, 2007)

Répartition par catégories socio-professionnelles des actifs résidant à Lognes et des emplois locaux

Source : INSEE, recensements 1999 et 2007

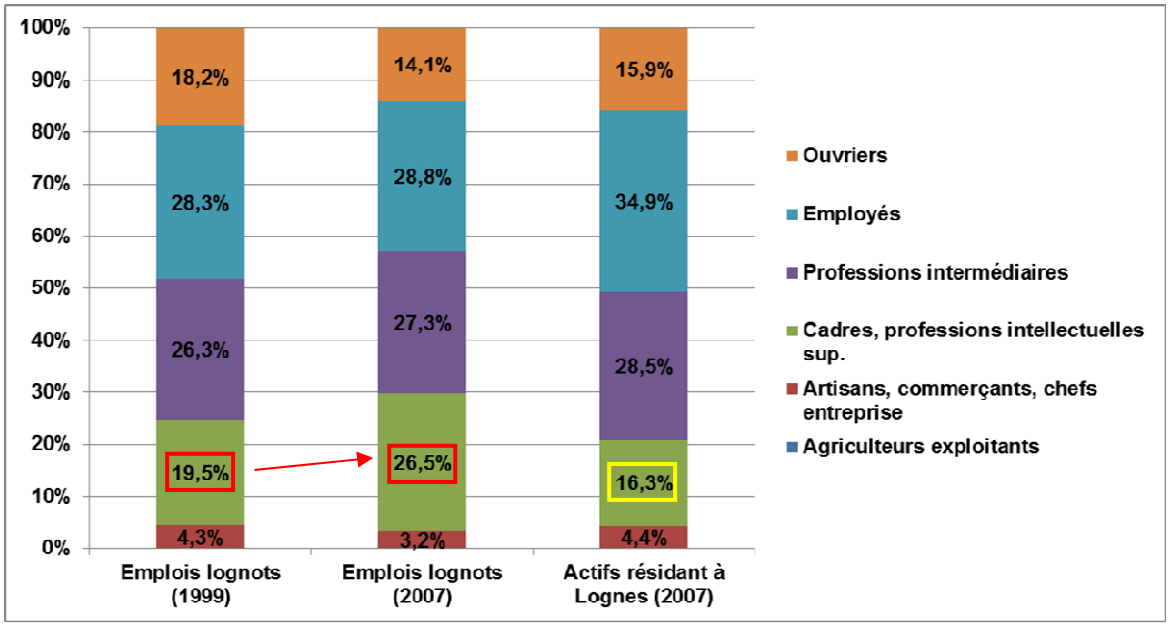

- Une situation qui accroît les distances domicile-travail
- Un risque à moyen terme de peser sur l'emploi et la qualité de vie des lognots les plus modestes
- Un décalage perçu par le service municipal de l'emploi entre les offres d'emplois locaux et la faible qualification des personnes suivies
- Des demandes d'entreprises adressées au SAN pour le logement de leur personnel au sein du Val Maubuée, mais pas d'action spécifique pour faciliter leur accueil
- L'action du SAN en matière de créations d'emplois/d'accueil de nouvelles activités n'inclut pas d'objectif spécifique de développement d'emplois qui correspondent davantage au profil des actifs lognots.
- Les actions de formation de la Maison de l'Emploi participent à améliorer l'adéquation de la main-d'œuvre locale aux emplois

Les zones d'activités, qui concentrent une majorité des emplois intègrent peu le développement durable

- Un emploi fortement concentré dans les zones d'activités : Les ZAE du Mandinet, de Valorée et Pariest totalisent 55% des emplois et 46% des établissements de Lognes.

Répartition géographique des emplois et des établissements à Lognes

Tableaux de bord, SAN SIGU, mai 2010

	Etablissements		Emplois	
CU Mandinet	78	*15%*	2 321	*31%*
ZAE Mandinet	133	*26%*	1 989	*26%*
ZAE Pariest	85	*17%*	1 767	*23%*
ZAE Valorée	16	*3%*	455	*6%*
Tissu diffus	195	*38%*	1 070	*14%*
Lognes	**507**	*100%*	**7 602**	*100%*

Pôle commercial Valorée
455 emplois

Principaux secteurs d'activité et établissements :

Commerce de détails 67% (Leroy Merlin, Boulanger, Animalis ...)
Restauration 30% (Mc Donald, KFC, Jardin impérial)

Centre Urbain du Mandinet
2 321 emplois

Principaux secteurs d'activité et établissements :

Activités spécialisées, et services administratifs 37% (Conforama ...)
Public 37% (Ministère de l'intérieur, ONISEP)

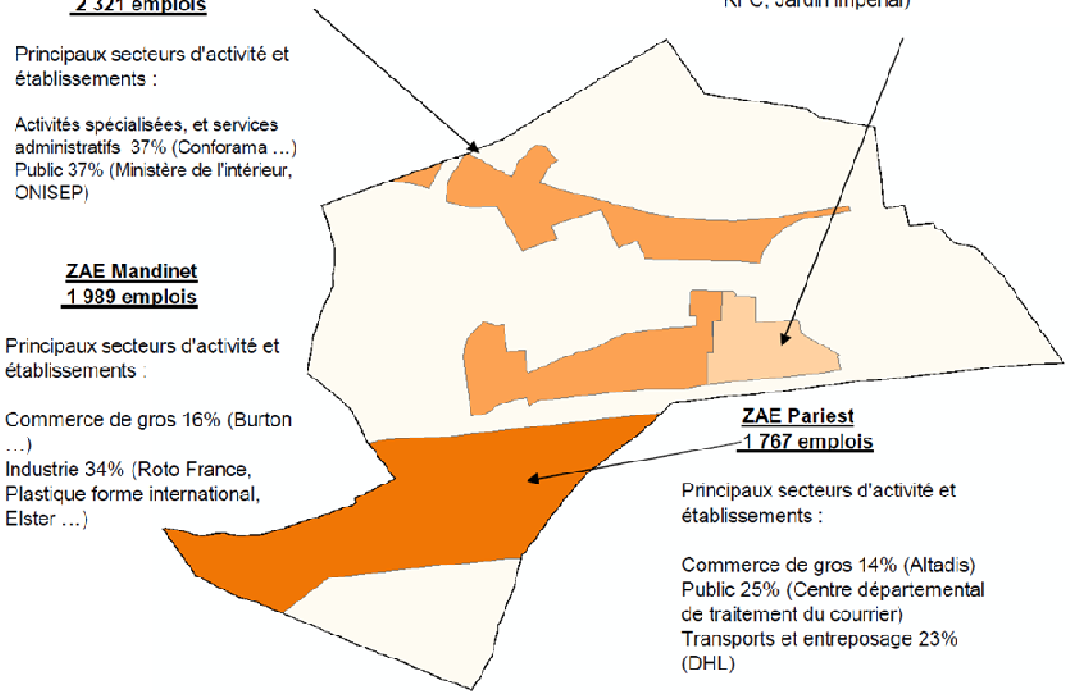

ZAE Mandinet
1 989 emplois

Principaux secteurs d'activité et établissements :

Commerce de gros 16% (Burton ...)
Industrie 34% (Roto France, Plastique forme international, Elster ...)

ZAE Pariest
1 767 emplois

Principaux secteurs d'activité et établissements :

Commerce de gros 14% (Altadis)
Public 25% (Centre départemental de traitement du courrier)
Transports et entreposage 23% (DHL)

- Un potentiel de développement des activités
  - ➔ Une réceptivité de locaux d'activités estimée à 212 000 m² de SHON dans l'ensemble de la commune (SCOT)
- Des compétences intercommunales pour la gestion et l'entretien des ZAE, mais l'éclairage public et l'entretien des espaces verts dans les ZAE communales restent de compétence communale
- Une animation économique réalisée par le bureau d'Accueil et de Services aux Entreprises (service opérationnel du SAN à Noisiel)
  - ➔ Il n'offre pas de conseils spécifiques en matière de développement durable, mais peut ponctuellement faire intervenir la chargée de mission développement durable du SAN auprès d'entreprises

- ➔ Des rencontres avec les activités (une centaine par an)
- ➔ Des petits déjeuners inter-entreprises sur des thématiques variées (assainissement, clause sociale dans les marchés publics, handicap,…)

- Les acteurs économiques de Lognes / du Val Maubuée sont représentés par des associations, encore peu dynamiques
  - ➔ Association d'entreprises de la zones d'activités Valorée
  - ➔ Association des chefs d'entreprises de Marne-la-Vallée

Des zones d'activités de qualité qui nécessitent toutefois d'être restructurées/densifiées

- Des ZAE plutôt en bon état et végétalisées, mais à adapter aux attentes des entreprises et à densifier (objectifs PLU et SCOT)
  - ➔ Des bâtiments bien intégrés avec l'habitat dans le centre urbain
  - ➔ Une qualité de l'aménagement et de l'intégration paysagère des bâtiments dans les ZAE Pariest et Mandinet, moins bonne dans la ZA commerciale Valorée (végétalisation, intégration du stationnement, qualité des matériaux et visibilité des bâtiments)
  - ➔ Une étude menée par le SAN pour le fléchage et la création d'une identité visuelle commune aux zones d'activités de l'agglomération
- Peu de services à destination des salariés
  - ➔ Des commerces et services à la personne facilement accessibles dans le centre urbain
  - ➔ Des services de restauration et commerces dans la ZAE Pariest, mais peu nombreux
  - ➔ 2 restaurants inter-entreprises totalisant 320 couverts au Centrex et dans la ZAE Pariest
  - ➔ Un projet d'ouverture d'une crèche inter-entreprises dans la ZAE Pariest
- Une desserte en bus depuis la gare RER vers les ZAE trop faible à certains horaires
  - ➔ Malgré le renforcement de la ligne 321 qui dessert la zone Pariest
  - ➔ La société ECS implantée dans la ZA Valorée a mis en place une navette entre ses locaux et le RER pour pallier ce problème

Des petits pôles commerciaux dispersés fragilisés mais qui contribuent à une mixité des fonctions

- Une mixité des fonctions dans la plupart des quartiers
  - ➔ Un centre urbain mixte à proximité de la gare qui accueille un tiers de l'emploi de la commune
  - ➔ Des centres de services et de commerces diversifiés dans la plupart des quartiers, qui contribuent à l'animation locale
- Une absence de taille critique qui fragilise les pôles commerciaux et ne permet pas d'offrir certains services
  - ➔ Les centres de quartiers les plus petits sont fragilisés et les commerces tendent à y disparaître
    - ✓ Un suivi par la CCI des créations et radiations de commerce. En 2009, un bilan légèrement positif : 10 créations, 8 suppressions ou transferts.

- ✓ Pas de droit de préemption urbain sur les baux commerciaux, mais des acquisitions de locaux à l'amiable ont permis la création d'une boulangerie et d'une supérette (Place des Colliberts).

➔ Une densité de commerces de proximité globalement faible et inégale selon les quartiers

Localisation des commerces de quartier (PLU, 2007)

➔ L'offre de produits frais, de soins/santé/hygiène et de services à la personne (coiffure, prêt-à-porter,…) caractéristique des centres villes est réduite : elle est offerte par les centres commerciaux

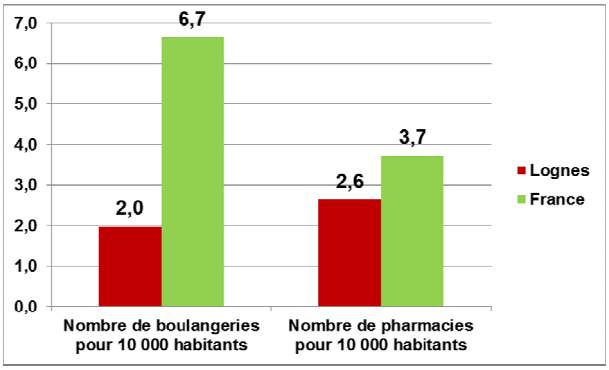

Sources :
Dénombrement des commerces, PLU, 2007
Population légale 2008, INSEE
Moyenne France Pharmacie, Ordre des pharmaciens, 2009 ;
Moyenne France Boulangerie, Confédération Nationale de Boulangerie-Pâtisserie Française, 2002

- ✓ Une fréquentation des surfaces moyennes alimentaires et des centres commerciaux voisins ancrée dans les habitudes des lognots, du fait de leur

création ancienne en même temps que la ville nouvelle [Valorée (Lognes) et Bay 1 et 2 (Torcy, Collégien)]

- ✓ La création récente d'une supérette de 900m² dans le quartier du Segrais et d'une autre au Mandinet à l'horizon 2012-2013
- ✓ Une fréquentation plus occasionnelle des grands centres commerciaux plus éloignés (Chelles 2, Val d'Europe, Pontault-Combault)

➔ Il n'existe pas de marché de produits frais à Lognes (les plus proches sont à Torcy et Noisiel)

Peu de perspectives de développement économique liées aux loisirs et au tourisme

- Des pôles d'attraction touristique à l'extérieur du territoire communal
  - ➔ Paris et le secteur IV (Disneyland Paris)
  - ➔ Bords de Marne et Base de loisirs de Vaires-Torcy
- Lognes abrite 1 hôtel classé 1 étoile (122 lits) et 1 hôtel classé 3 étoiles (63 lits) (Diagnostic du SCOT)
- Une offre locale limitée en matière de tourisme d'affaires
- Lognes n'est pas concernée par les orientations du SCOT en matière de tourisme : « Favoriser le développement des activités de loisirs et de tourisme en adéquation avec la capacité des milieux » (DOG).
- Il n'existe pas de charte de tourisme durable pour les prestataires du tourisme de la commune/du Val Maubuée.

Quelques initiatives identifiées des acteurs économiques vers des pratiques plus responsables…

- Des initiatives diverses (autres que réglementaires) identifiées par le SAN dans les entreprises appartenant à des groupes. Ex : Le magasin Leroy-Merlin dans la zone commerciale Valorée a mis en place un récupérateur d'eau de pluie
- En matière de finance éthique (micro-crédit, monnaies solidaires,…), il existe un Système d'échange Local (SEL) à Lognes.
    - ✓ La Région a mis en place une société de capital-risque dédiée aux entreprises de l'économie sociale et solidaire. Elle finance l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie), la création de micro-entreprises par des personnes en situation d'exclusion, via le microcrédit. Elle soutient par des aides spécifiques la création et la reprise des entreprises de l'ESS, l'information, la création de réseaux et de rencontres sur ces entreprises.
- Le concours Val'Entrepreneur du SAN vise à identifier et valoriser les initiatives à l'échelle du Val Maubuée des entreprises de moins de 50 salariés non affiliées à de grands groupes
    - ✓ 3 catégories : écologiquement responsable, solidaire, à fort potentiel
    - ✓ 3 entreprises lognotes candidates lors de la première édition (2009) dans les catégories « à fort potentiel » (Eversim – création de logiciels et Seti-Tec – conception de solutions d'assemblage mécanique) et « écologiquement responsable » (Nosostop – nettoyage de bâtiments)
    - ✓ Une nouvelle édition en 2011

…mais une faible connaissance globale

- Une faible connaissance de la Ville des initiatives des acteurs économiques en matière de développement durable
- Il n'existe pas d'associations de commerçants et très peu d'animations impliquant les commerçants lognots.
    - ➔ Une organisation rendue difficile par l'éclatement géographique et la petite taille des centres de proximité
- Une charte d'environnement a été proposée par le SAN dans le cadre de la réhabilitation de la ZAE de Torcy. Le Conseil Général apporte son soutien financier à cette réhabilitation.
    - ➔ Il n'existe pas d'autre charte de développement durable ou d'environnement des ZAE au sein du SAN. Elles ne peuvent être mises en place que dans le cadre de la création ou de la réhabilitation d'une ZAE.
    - ➔ Le Département a réaffirmé pour 2010-2012 l'engagement pris dans son Agenda 21 en 2007 de soutenir l'élaboration de chartes de durabilité dans les zones d'activités du département, pour intégrer des critères environnementaux, paysagers et sociaux dans la conception, la requalification et la gestion des zones d'activités.
- Il n'existe pas de plan de déplacement d'entreprises ni de navettes inter-entreprises

Un potentiel de développement des filières vertes, sociales et solidaires…

- Un potentiel en cours de transformation à l'échelle du Val Maubuée
  - ➔ Le pôle de compétitivité Advancity (Ville et mobilité durable)
  - ➔ Des établissements de formation et d'enseignement supérieur liés au développement durable au sein de la Cité Descartes , mais aussi à Lognes :
    - ✓ Masters de l'Institut d'Etudes en Alternance du Développement Durable (ISEADD)
    - ✓ Formations Environnement/Développement durable de la CCI77
  - ➔ Le programme européen Greenov (2010-2015)
    - ✓ Structuration de la filière « rénovation durable » à l'échelle du Val Maubuée
    - ✓ Des opérations pilotes de rénovation qui ne concernent pas la commune de Lognes
  - ➔ Le Département a fait du développement de la filière éco-construction l'un des 5 chantiers de son Projet de territoire (2010) et l'a inscrit dans son Agenda 21 pour 2010-2012 Ce chantier s'appuie notamment sur la Cité Descartes, mais aussi sur le soutien d'opérations vitrines, la rénovation et la construction de quartiers et bâtiments exemplaires partout dans le département.

…mais un développement local encore faible de ces activités

- Peu d'entreprises dans le secteur des éco-activités à Lognes
  - ➔ Aucune selon l'Agence Régionale de Développement (Econovista, cartographie économique de l'Ile-de-France, ARD, janvier 2010)
  - ➔ Une entreprise unipersonnelle de récupération des déchets triés selon la nomenclature du Ministère en charge de l'environnement (L'emploi dans les secteurs de l'environnement en 2009, SOeS, MEEDDM, 2010 / Données SAN)
  - ➔ Une entreprise « Micropolluants Technologie » d'analyse et de conseils autour de substances polluantes utilisées dans l'industrie, d'après Advancity (sur 154 PME identifiées en Seine-et-Marne) (Source : Base de données en cours de construction)
  - ➔ Une entreprise identifiée dans le secteur des énergies renouvelables (importation, installation, maintenance de générateurs photovoltaïques) dans la ZA Valorée
- Pas de commerces bio et/ou équitables, de produits locaux, de restaurants bio, d'AMAP
- La ville/le SAN n'ont pas d'actions spécifiques en faveur du développement des circuits courts
- Une connaissance faible des activités de l'économie sociale et solidaire (ESS) à Lognes
  - ➔ La Ville soutient des associations à but solidaire (Epicierie sociale du Grenier Lognot,…), mais n'est pas partie prenante dans une entreprise de l'ESS (SCIC,…).
- Une chaire d'économie sociale à l'université de Marne-la-Vallée

Une intégration de critères de durabilité dans les achats de la Ville qui reste à construire

- Peu de marchés intègrent des clauses environnementales :
  - ➔ bois issu de forêts gérées durablement – FSC (fournitures scolaires et travaux manuels)
  - ➔ produits alimentaires sans OGM (restauration scolaire)
- Aucun marché de la Ville n'intègre de clauses sociales. La Maison de l'Emploi porte une réflexion sur l'intégration des clause d'insertion dans les marchés publics.
- Il n'y a pas eu de réflexion globale sur les achats de la collectivité pouvant faire l'objet de critères de développement durable
- La connaissance des pratiques et certifications des fournisseurs de la collectivité reste très partielle et peu partagée au sein des services de la Ville
- La Ville ne s'appuie pas pour ses achats sur le réseau régional « Commande publique et développement durable »
- L'ensemble des directions de la Ville est impliqué dans les procédures d'achat mises en œuvre pour elles par le service en charge des marchés publics.
- Les personnels de ce service comme les autres agents n'ont pas bénéficié de formation sur les pratiques d'achats publics durables.
- La Ville ne pratique pas le groupement des achats avec d'autres opérateurs (réduction des emballages, du transport, et possibilité de négociation du prix)

Les finances de la commune

Tous les chiffres de cette section sont tirés des comptes administratifs des budgets principaux 2008 et 2009

Le fonctionnement

- Un coût de fonctionnement par habitant élevé mais en diminution…

Dépenses réelles de fonctionnement par habitant

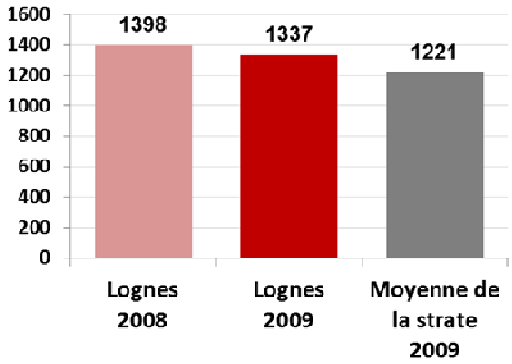

La ville de Lognes appartient à la **strate** des communes entre 10 000 et 20 000 habitants appartenant à un établissement public de coopération intercommunale (SAN) à taxe professionnelle unique.

- …qui peut s'expliquer par des prestations élevées, centrées sur l'éducation, l'environnement, le sport et la jeunesse, la famille…

Répartition des dépenses courantes par types et par fonctions
(19,7 millions d'euros, Budget principal 2009)

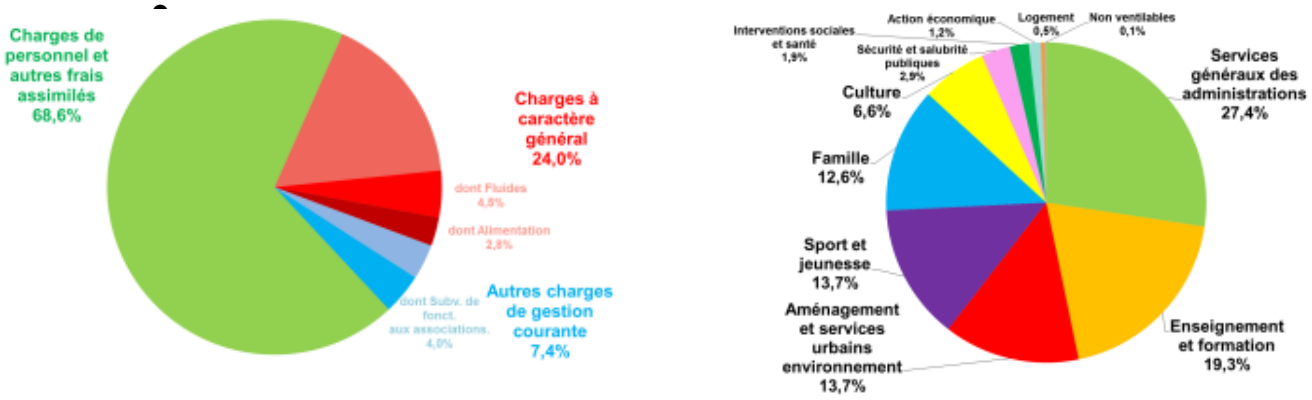
Charges de personnel et autres frais assimilés 68,6%
Charges à caractère général 24,0%
dont Fluides 4,5%
dont Alimentation 2,8%
Autres charges de gestion courante 7,4%
dont Subv. de fonct. aux associations. 4,0%
Interventions sociales et santé 1,9%
Action économique 1,2%
Logement 0,5%
Non ventilables 0,1%
Sécurité et salubrité publiques 2,9%
Culture 6,6%
Famille 12,6%
Sport et jeunesse 13,7%
Aménagement et services urbains environnement 13,7%
Enseignement et formation 19,3%
Services généraux des administrations 27,4%

- Des recettes qui couvrent mieux les dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement

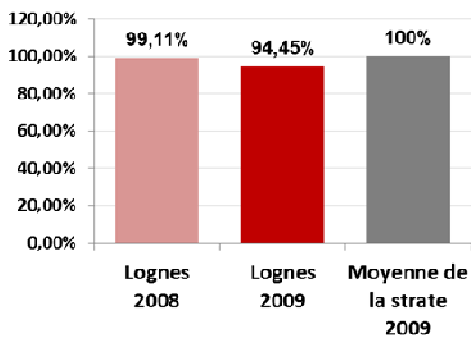

- Une pression fiscale modérée malgré des taux d'imposition élevés et des recettes fortement dépendantes de l'Etat

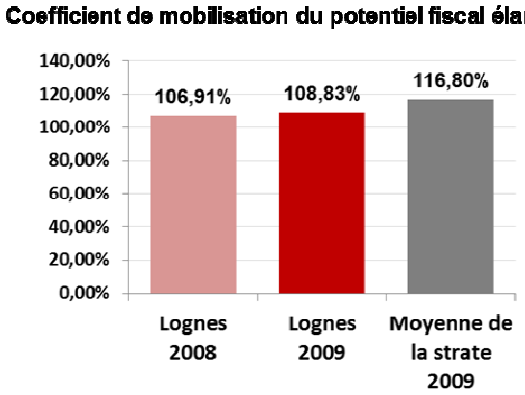

Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi est le rapport entre les produits des contributions directes, à l'exclusion de la taxe professionnelle, et le potentiel fiscal.

Le potentiel fiscal est égal au montant des bases des taxes directes locales auxquelles sont appliquées les taux moyens d'imposition pour chacune des taxes (+ divers ajustements prévus par la loi).

➔ Les taux des 4 principales taxes sont restés inchangés entre 2006 et 2010.

➔ Malgré la baisse des dotations versées par l'Etat, qui pèsent 27% des recettes communales, contre 22% pour les communes de la même strate.

L'investissement et la dette

- Un niveau d'investissement historiquement modeste, lié au financement des équipements par le SAN jusqu'à récemment.

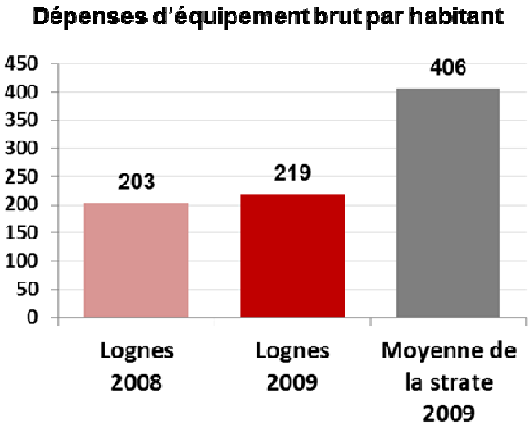

- Des capacités d'autofinancement, mais qui restent modestes au regard des investissements qui ont été réalisés par le SAN pour l'équipement de la ville nouvelle.

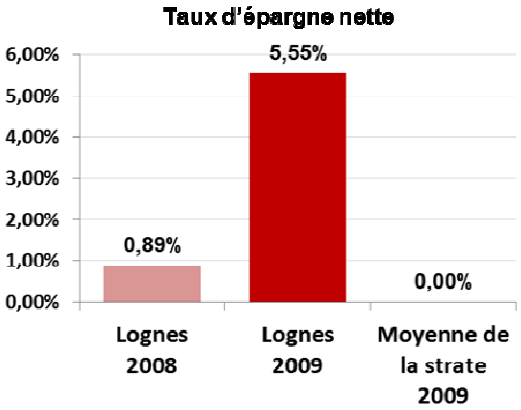

Le taux d'épargne nette est la part des recettes réelles de fonctionnement affectées à la couverture des dépenses d'investissement, après remboursement de la dette

➔ Des investissements municipaux financés à 36% par autofinancement en 2008 et 11% en 2009.

- Une bonne capacité de désendettement et une dette maîtrisée...
  - ➔ En 2009, une dette couverte par les recettes réelles de fonctionnement en 0,7 an et par l'épargne brute en 8,6 ans (l'endettement est généralement considéré comme préoccupant au-delà de 1 fois les recettes réelles annuelle de fonctionnement ou 11 fois l'épargne brute annuelle).

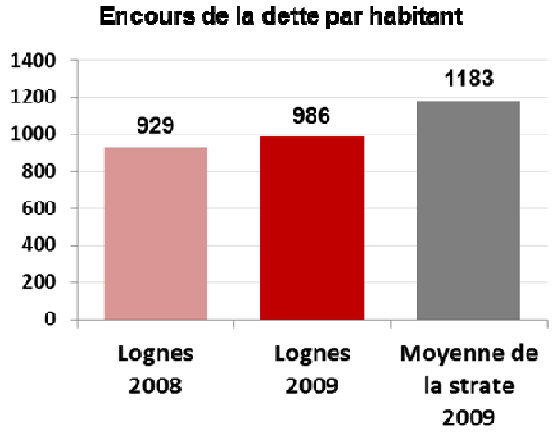

- … et modérément risquée
  - ➔ 35% des emprunts sont négociés à taux fixes
  - ➔ Aucun emprunt toxique ou subordonné

Les finances de la commune et la démocratie participative

- Pas de présentation pédagogique du budget à la population au-delà des obligations légales de publicité (projection de tableaux et graphiques lors du conseil municipal)
- Le budget n'est pas présenté ni débattu dans les instances de démocratie participative de la ville
- Pas de budgets affectés à l'échelle des quartiers

Proposition d'indicateurs-clés pour suivre l'évolution du territoire et de ses politiques

- Part des entreprises du territoire engagées dans des démarches responsables
- Nombre d'emplois créés dans les filières de production durables, l'économie sociale et solidaire et les activités innovantes pour un développement durable
- Part des marchés publics passés par la collectivité intégrant des critères de développement durable

Les indicateurs concernant le fonctionnement interne de la Ville de Lognes sont signalés en vert.

Synthèse du diagnostic : Une dynamique de développement selon des modes de production et de consommation responsables

ATOUTS	FAIBLESSES
- Une ville attractive et accessible - Un équilibre quantitatif entre emplois et actifs - Des emplois de plus en plus qualifiés et une dynamique de création d'emplois qui résiste à la crise - Des centres de services et de commerces de proximité qui assurent une mixité des fonctions dans la plupart des quartiers	- Le manque de connaissance/suivi des initiatives des acteurs économiques en matière de développement durable - Des filières vertes encore peu développées localement - Une offre commerciale de produits frais et de services à la personne limitée - L'absence d'un centre-ville commerçant offrant une taille critique compétitive avec les centres commerciaux - Peu de clauses sociales/environnementales dans les marchés publics
OPPORTUNITES	**MENACES**
- Le voisinage de la Cité Descartes et le développement de la filière éco-construction/réhabilitation (projet européen Greenov') et du pôle de compétitivité Ville durable - Des établissements de formation et de recherche liés au développement durable dans la commune et à proximité - Un petit nombre d'acteurs économiques qui regroupent la majorité des emplois locaux - Un potentiel d'accueil de nouvelles surfaces de locaux d'entreprises - Des ZAE attractives à adapter à la demande et à densifier - Le développement de la fibre optique d'ici fin 2011 dans toutes les ZAE - Le Grand Paris Express	- Une inadéquation entre emplois locaux et profil des habitants qui se creuse - Les difficultés des plus petits pôles commerciaux de proximité

3. Préserver la biodiversité, des milieux et les ressources

Le défi de la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

Pourquoi est-ce un enjeu ?

- Tous les milieux, y compris la nature la plus « ordinaire » sont concernés par l'érosion de la biodiversité.
- Les changements climatiques en cours font craindre une accélération du phénomène.
- La biodiversité nous rend pourtant d'innombrables services et participe à la qualité de notre cadre de vie.

  ➔ Protéger la faune et la flore, multiplier les espaces verts, c'est protéger l'environnement, l'homme, et la vie.
- Une personne sur 5 n'a pas accès à l'eau potable dans le monde et la ressource en eau est, en de nombreux points de contrôle, contaminée (pesticides …).

  ➔ Economiser et protéger l'eau aujourd'hui, c'est assurer les ressources de demain.
- Un français produit chaque jour 1kilo de déchets ménagers et malgré les progrès du recyclage, une part trop importante est encore enfouie ou brûlée sans récupération de l'énergie libérée.

  ➔ Recycler plus et gaspiller moins, c'est préserver nos ressources communes.
- Le lien entre environnement et santé, une préoccupation croissante pour les autorités publiques et pour les français.

  ➔ Protéger notre environnement, c'est aussi protéger notre santé.

Des pistes pour relever le défi

- Développer la connaissance de l'état du patrimoine naturel
- Gérer et protéger la diversité biologique (faune, flore), la diversité des habitats et la fonctionnalité des milieux (trame verte et bleue)
- Gérer de façon « différenciée » les espaces verts (plus respectueuse de l'environnement)
- Préserver les paysages
- Réduire à la source les pressions sur les ressources naturelles (eau, sols, matériaux)
- Réduire, réutiliser, recycler, valoriser les déchets

A Lognes, des espaces verts et de nature fortement présents, à l'image du Val Maubuée

- Malgré, la construction de la ville nouvelle et la disparition de la totalité des terres agricoles (depuis les 70's, les terres agricoles cèdent rapidement et totalement la place au développement urbain) et de la majeure partie des milieux naturels d'intérêt écologique (caractéristiques des anciennes prairies humides et chemins forestiers argileux, humides et acides) :
  - ➔ Une urbanisation de la ville nouvelle faisant une grande place à la présence d'espaces verts plantés et de plans d'eau (trame verte et bleue) et à la qualité paysagère des espaces publics
    - ✓ Parcs urbains aménagés, traitement paysager des zones d'activités économiques et des voies de circulations et nombreux jardins au sein des parcelles privées
  - ➔ Lognes reste une ville verte et bleue, en lien avec sa compacité
    - ✓ verte : + de 35% de la superficie de la commune est non construite (source : MOS 2008)
    - ✓ bleue : la trame des étangs et du ru Maubuée, dont la création a accompagné l'urbanisation de la ville nouvelle est caractéristique et constitue un des principaux attrait de Lognes et de la ville nouvelle. Elle attire de nombreux pêcheurs (étang des Pécheurs, étang du Maubuée, étang du Segrais Nord et étang du Segrais Sud, étang des Ibis, étang Grand Bassin)

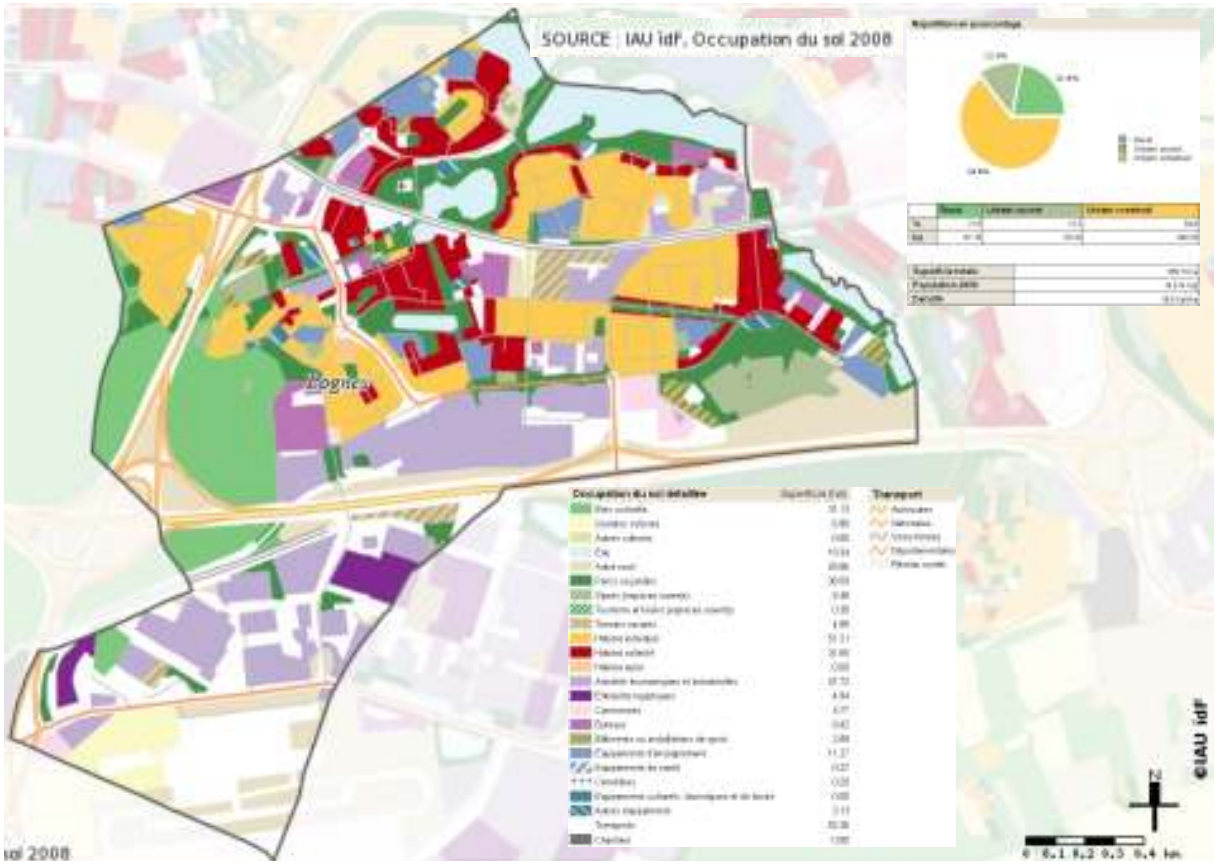

- Une grande diversité d'espaces verts qui composent un cadre de qualité, tout en préservant un potentiel naturel et écologique et qui constituent autant de lieux de proximité appréciés et très fréquentés par les Lognots et les riverains
    - ➔ Espaces boisés : bois de Lognes (espace boisé classé, coupé en deux par l'A4, 29 ha sur Lognes) et bois de la Grange (8ha sur Lognes).
        - ✓ La lisière du bois de la Grange et le bois de Lognes sont des propriétés d'EPAMarne et leur gestion est assurée par le SAN du Val Maubuée qui a conclu un contrat avec l'ONF (gestion extensive, création de micro-ambiances, conservation des bois morts et d'ilots de vieillissement,…)
        - ✓ Le reste du bois de la Grange a été cédé en 2005 par l'AFTRP à l'Agence des Espaces Verts de la Région Ile-de-France.
        - ✓ Dans le bois de Lognes, un parcours botanique permet de découvrir les grands types de milieux.
    - ➔ Espaces verts de proximité : parcs paysagers autour des plans d'eau, parcs urbains, parc des sports du Segrais (22ha, propriété de l'EPAMarne et gestion assurée par le SAN du Val Maubuée), grands mails plantés (liaisons piétonnes arborées de l'allée des marronniers et du mail de la fauconnerie), réseau structurant d'allées plantées relient les principaux bois et parcs de la commune
    - ➔ Friches, le long des infrastructures de transport notamment
- Pas de pratique de la végétalisation du bâti publics et privés, ni de projets qui le prenne en compte actuellement (hormis projet de construction du collège de la Maillière)
    - ➔ Pas d'incitation des entreprises et des particuliers faite par la Ville de Lognes

Quelques espèces d'intérêt à Lognes

- Pas de sites inscrits ou classés pour la nature ou le paysage à Lognes
    - ➔ le nord-ouest de la commune est concerné par le périmètre de protection instauré autour de la ferme du Buisson à Noisiel (inscrit à l'inventaire des monuments historiques)
- Pas d'autres espaces boisés classés (EBC) que le Bois de Lognes
- Parc du Mandinet classé pôle d'intérêt départemental dans la catégorie « sites patrimoniaux » depuis 2005
- Présence d'espèces d'intérêt patrimonial à Lognes (flore et faune : triton crêté dans le Bois de Lognes / mare forestière, chauves-souris, libellules, papillons)
- À noter, Des d'oies bernaches ont été observées cette année, pour la 1ère fois, sur l'étang des Ibis

La biodiversité et la qualité des paysages et des espaces verts au cœur de l'action du SAN et de la ville de Lognes

- Entretenir et valoriser le patrimoine et gérer les parcs et les forêts : des compétences principales du SAN du Val Maubuée
    - ➔ Le service des Parcs et Forêts du SAN gère les parcs autour des étangs et le parc du Segrais à Lognes, l'allée des Marronniers, ainsi que les espaces verts de celles des zones d'activités économiques qui sont intercommunales
- Le service Espaces verts de Lognes gère les espaces verts d'intérêt communal, les massifs d'arbustes, pelouses, ronds-points et arbres d'alignement
- Prix du paysage et de l'environnement de Seine-et-Marne (1993) attribué pour la trame verte du Val Maubuée

➔ « une démarche visant à constituer dans le cadre d'une urbanisation récente un environnement quotidien agréable »

- Signature de la Charte de la biodiversité entre le SAN et le Conseil régional d'Ile-de-France (2008). Celle-ci vise à promouvoir, restaurer et valoriser la biodiversité. Son application a notamment conduit à la réalisation d'un diagnostic écologique de l'ensemble du territoire (voir ci-dessous).

Des projets en cours visant une gestion plus durable des paysages et des espaces verts

- Le projet européen «EUROSCAPES», lancé en février 2010 (pour 3 ans), pour la gestion durable des paysages et espaces verts et urbains :

➔ 14 partenaires, dont le SAN du Val Maubuée (chef de file)

EUROSCAPES
Towns Gateway Partnership, Région londonienne ROYAUME-UNI
ENTP, Plateforme européenne des villes nouvelles - BELGIQUE
Ville de Sigulda - LETTONIE
Ville de Torun - POLOGNE
Ville-région de Gießen-Wetzlar - ALLEMAGNE
Faculté d'Architecture, Université Slovaque de Bratislava - SLOVAQUIE
SAN de Marne-la-Vallée Val Maubuée - FRANCE
LBDCA, Region Balaton - HONGRIE
SERDA, Région sud-est roumaine - ROUMANIE
DIPTU, Université Sapienza de Rome - ITALIE
Ville de Trikala - GRECE
Gouvernement des Canaries - ESPAGNE
Ville de Loures - PORTUGAL
Ville de Granollers - ESPAGNE

➔ Des objectifs communs :

- ✓ améliorer la gestion des paysages et espaces verts urbains et périurbains sur le modèle du Schéma de Cohérence et d'Orientation Paysagère (SCOP)
- ✓ rationaliser les pratiques
- ✓ protéger et mettre en valeur ces paysages dans une approche territoriale cohérente et durable
- ✓ contribuer à mettre en œuvre les objectifs de la Convention européenne du paysage.

➔ Sur la base notamment d'échange de pratiques avec les partenaires

- Lancement d'un SCOP (2010) au niveau du SAN, qui repose principalement sur une approche globale de gestion des paysages, des plans de gestion différenciés, des actions de formation des agents du SAN et de sensibilisation des habitants

➔ Un projet de développement durable avec des enjeux environnementaux (favoriser la biodiversité, limiter les pollutions, gérer les ressources naturelles), sociaux (améliorer le cadre de vie, sensibiliser le grand public à l'environnement, valoriser

les pratiques professionnelles des jardiniers), culturels (valoriser le patrimoine végétal et l'identité des paysages, diversifier et transmettre le savoir faire) et économiques (optimiser les moyens humains, matériels et financiers, diminuer les consommations d'énergie, valoriser les déchets verts) mis en avant

➔ Une occasion de partager un projet de service entre les habitants, les élus et les agents du service des Parcs et Forêts du SAN et ceux du service Espaces verts des villes comme Lognes

➔ Un diagnostic sociologique des usages et des attentes en termes d'espaces verts et de paysages (rencontre et échange avec les élus, enquête sur la fréquentation des parc, bois et espaces verts, démarche participative) et une étude stratégique de la gestion des paysages en cours à l'échelle du SAN (qui sera déclinée actions concrètes) sont en cours

Une connaissance de la biodiversité mise à jour à l'échelle du SAN

- Un inventaire des arbres remarquables à l'échelle du SAN (2006) :
  - ➔ À destination du grand public pour mieux connaître les caractéristiques écologiques des différentes espèces présentes et d'évoquer leur symbolisme
  - ➔ 3 arbres répertoriés sur le territoire de Lognes : Anastomose (= communication) entre un Érable sycomore et un Chêne pédonculé, Chêne Sessile, Sapin d'Espagne (bois de Lognes, cimetière)
- Dans le cadre du Contrat Départemental de Développement Durable (C3D), programme d'actions sur cinq ans (2008-2012) signé entre le SAN et le Conseil général de Seine-et-Marne visant à améliorer le cadre de vie des habitants du Val Maubuée et suite à la signature de la charte régionale de la biodiversité, réalisation d'un diagnostic, des fiches de site et des cartes des enjeux écologiques du territoire, entre mai 2008 et juin 2010.
  - ➔ objectifs d'identifier les éléments majeurs du patrimoine naturel et les enjeux qu'ils présentent, de les hiérarchiser puis de proposer des grandes orientations de gestion de ces espaces et des usages urbains « compatibles » avec leur maintien.
  - ➔ Près de 80 unités écologiques ont ainsi été identifiées et classées selon leur valeur écologique, à partir de recherches bibliographiques et d'études de terrain.
  - ➔ 4 sites (notamment des étangs et parc), sur 9 sélectionnés pour Lognes, ont fait l'objet d'une mise à jour de la connaissance ; une amélioration de la connaissance encore nécessaire sur les autres sites

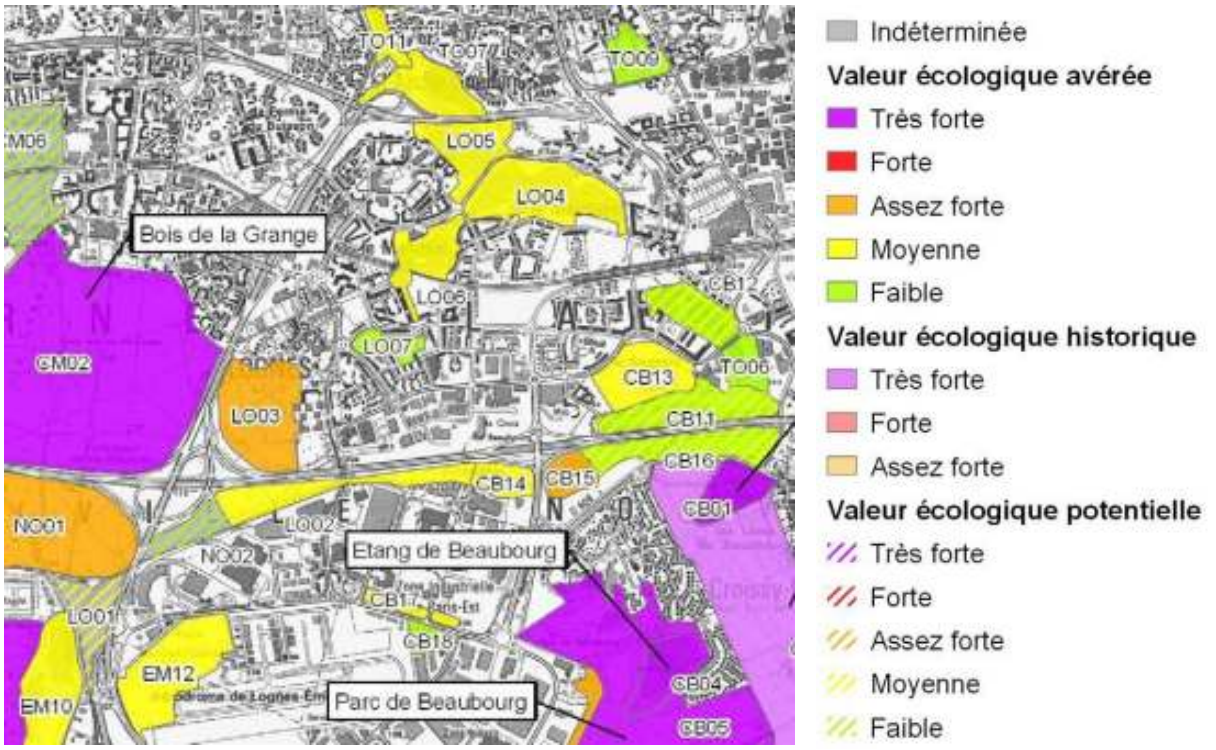

Carte de la valeur écologique des sites sélectionnés – Diagnostic écologique du territoire du SAN du Val Maubuée – TOME 1 page 61 – ECOSPHERE – Avril 2010

➔ A Lognes, des sites dont la valeur écologique est moyenne à faible, hormis Le bois de Lognes (valeur assez forte = ZNIEFF de type 2)

- ✓ ZNIEFF : Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique. La désignation d'une ZNIEFF repose surtout sur la présence d'espèces ou d'associations d'espèces à fort intérêt patrimonial.

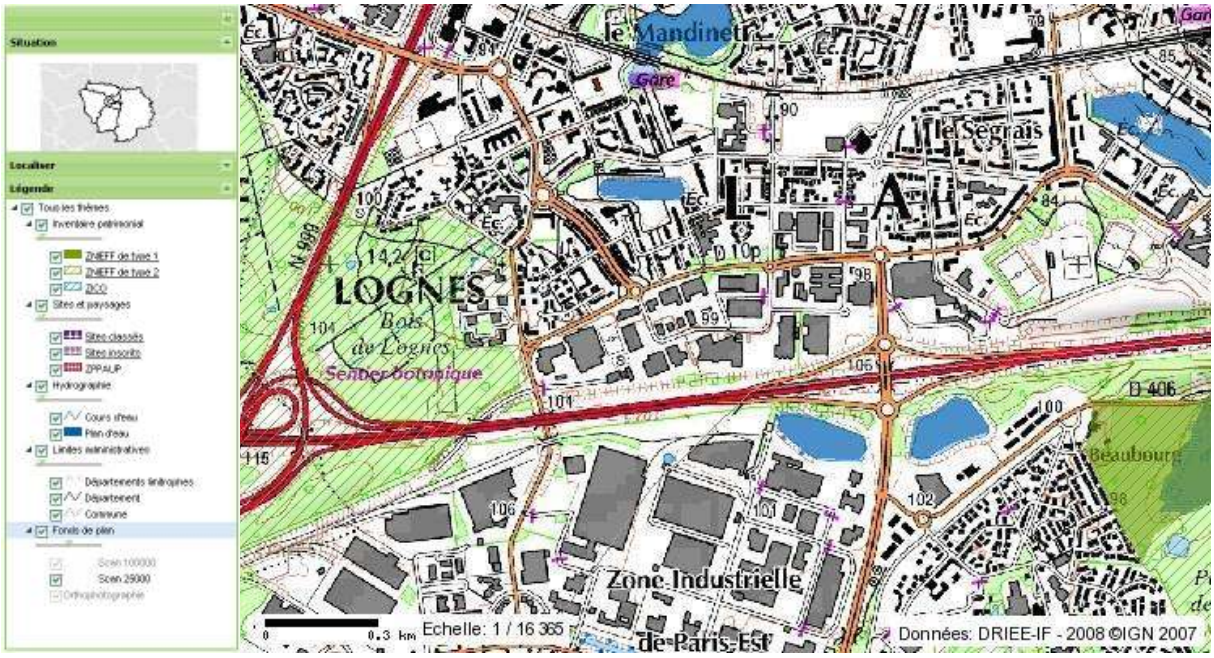

➔ Un acquis sur lequel va s'appuyer le projet EuroScapes / SCOP

- La Trame verte et bleue, déterminée à l'appui du diagnostic écologique, un enjeu du SCOT arrêté
  - ➔ À l'échelle du Val Maubuée, tous les étangs sont reliés pour les piétons et cyclistes
    - ✓ Cependant, Lognes = une commune vallonnée à l'origine d'un faible développement des déplacements à vélo
  - ➔ Un schéma des mobilités douces s'appuyant sur les espaces verts en cours de mise en œuvre à l'échelle du SAN

Un développement de la gestion différenciée des espaces verts à Lognes, sous l'impulsion des services du SAN

- Mise en place par le SAN d'une gestion différenciée dans le parc du Segrais (depuis 2007, site pilote : gestion extensive, fauche tardive, gammes de différentes prairies, vergers) et les autres espaces en gestion par plus petites touches (du fait du caractère plus horticole des autres parcs) ; mise en place d'une gestion écologiques des berges des étangs
  - ➔ Avec la formation continue des agents (x150 personnes)
  - ➔ Avec installation de panneaux d'information dans les différents lieux et parution d'articles dans la presse locale (SAN et ville),
  - ➔ Un souhait du SAN d'inciter les autres gestionnaires d'espaces de nature du territoire à la mise en place de la gestion différenciée (dont les communes membres)
  - ➔ mais un besoin fort d'aller plus loin pour expliquer les changements opérés et les bénéfices pour la biodiversité (des plaintes de la population, parfois des comportements individuels qui ne vont pas dans le bons sens)
    - ✓ L'information au public va être développée
  - ➔ À noter également l'installation :
    - ✓ de ruchers (5 ruches dans le parc du Segrais), opération accompagnée par 2 apiculteurs, dont un Lognot
    - ✓ de pièges à phéromones sur les marronniers (pour empêcher la reproduction des chenilles) : l'allée des marronniers est concernée à Lognes
- Des actions également mise en œuvre par les services de la ville de Lognes
  - ➔ Utilisation avec parcimonie des produits phytosanitaires par les agents municipaux sur les espaces verts de la Ville :
    - ✓ désherbage réalisé en partie manuellement (pas d'équipement pour le désherbage thermique)
    - ✓ produits désherbants employés une fois tous les deux ans et engrais utilisés seulement pour les massifs floraux, et constitués d'une base végétale naturelle
    - ✓ La lutte biologique n'est pas pratiquée à Lognes
  - ➔ Une attention de la Ville de Lognes au choix des essences d'arbres lors des plantations (besoin en eau, proximité des bâtiments, …)
    - ✓ Lors de l'aménagement du mail Gérard Philipe, un choix de plantations méditerranéennes faiblement consommatrices en eau
  - ➔ Un arrosage automatique des massifs lancé le matin, des jardinières arrosées pas les agents en journée
  - ➔ Des agents sensibilisés et une réflexion en cours d'émergence vers une gestion plus raisonnée des massifs floraux, des pistes d'actions potentielles pourraient être explorées :

- ✓ utilisation des déchets d'élagage pour pailler et économiser l'eau
- ✓ limitation des rotations de plantation pour laisser reposer le sol
- ✓ développement de la réutilisation des plantes d'année en année

- La commune de Lognes n'est pas entrée dans la démarche de réduction des produits phytosanitaires portée par l'association AQUI'Brie et le Conseil général 77
- Pas de pratique du compostage des déchets verts municipaux pour une réutilisation sur la commune (cependant triés et valorisés)
- Une faible implication des Lognots dans la gestion de la biodiversité locale
  - ➔ Des opérations balcons fleuris à Lognes jusqu'en 2007 (arrêtées faute de candidats)
  - ➔ Très peu d'actions de sensibilisation à la biodiversité et à la fragilité de la nature
    - ✓ hormis intervention de l'association culture et solidarité pour sensibiliser les élèves de maternelle de l'école du Four au jardinage et à la culture de 3 bacs de plantations
    - ✓ alors que la maison de l'environnement est présente sur Lognes et réalise des animations dans les écoles sur des sujets variés (consommation durable, énergie, biodiversité,…)
  - ➔ il n'y a plus de foncier disponible à Lognes pour développer des jardins partagés ou familiaux (sauf à empiéter sur les espaces verts actuels)

Des discontinuités marquant cependant la trame verte et bleue à Lognes

- Des discontinuités dans la trame verte du fait des grandes infrastructures
- Des enjeux pour la préservation de la biodiversité à Lognes (un territoire fortement urbanisé et anthropisé) de reconnexion de la trame verte et bleue (source : étude écologique SAN) :
  - ➔ recréer une connexion sous la RN999 entre le Bois de Lognes, très isolé mais qui conserve un intérêt écologique important, et le Bois de la Grange

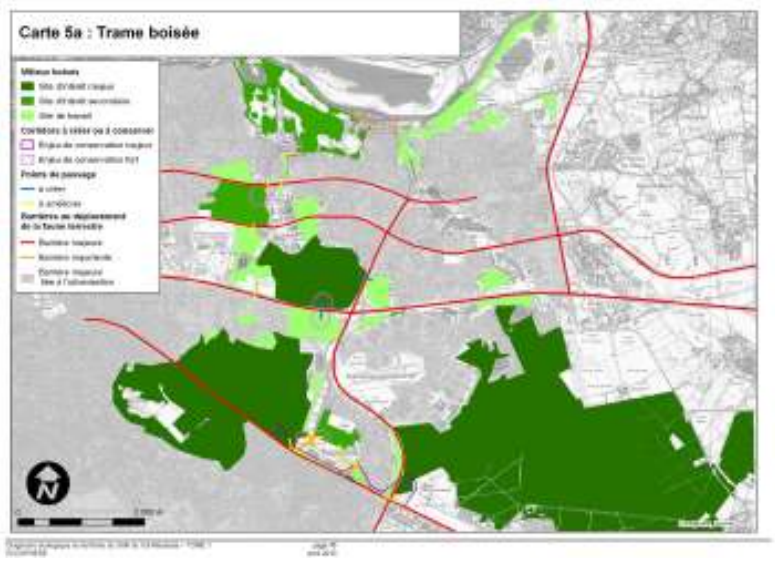

  - ➔ développer des modes de gestion extensifs des espaces verts qui, bien que très artificialisés, peuvent procurer des continuités écologiques

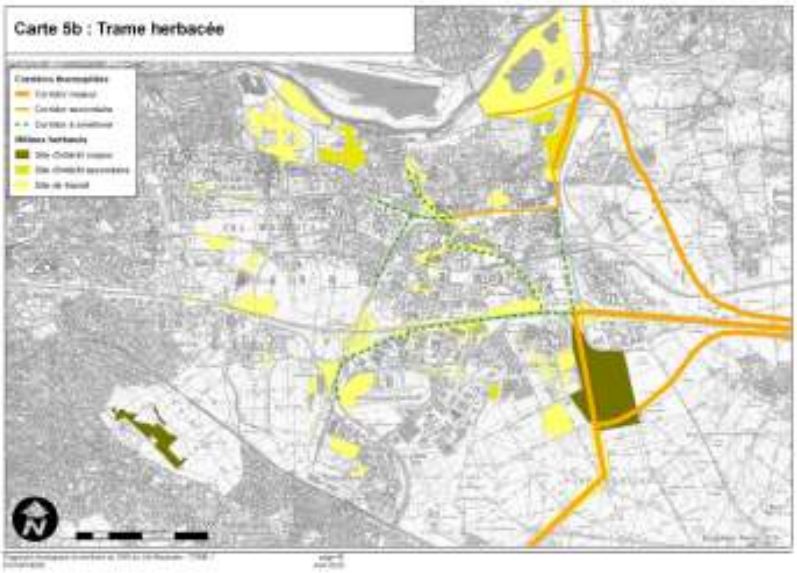

➔ développer les habitats favorables aux espèces volantes de long du ru Maubuée (trop de ruptures pour les espèces aquatiques)

Des coupures également observables dans le paysage lognot

Les grandes entités paysagères observées sur le territoire communal sont liées à la fois à la topographie et à l'occupation humaine des sols.

- De forts contrastes spatiaux dans les grandes entités paysagères observées sur le territoire communal :

- ➔ Les paysages d'espaces boisés : les bois de Lognes et de la Grange
- ➔ Les paysages ouverts : les étangs d'eau et parcs paysagers, l'aérodrome de Lognes/Emerainville
- ➔ Les paysages urbains de zone agglomérée : à dominante d'activités, à dominante résidentielle

- Un paysage également marqué par de fortes coupures urbaines qui fractionnent le territoire communal et isolent certains quartiers du reste de la ville ou des communes voisines (A4, RN999, RER A)
  - ➔ A4 : marque une séparation entre 2 modes d'occupation des sols, à vocation plutôt d'habitat au nord, à vocation d'activités au sud, une barrière néanmoins infranchissable, en particulier par les piétons et ne permet pas une bonne continuité des liaisons douces (2 passages sur Lognes).
  - ➔ RN999 : isole le bois de la Grange du bois de Lognes et le quartier des hameaux du reste du territoire.
  - ➔ RER A : traverse la commune d'est en ouest avec un passage en viaduc
  - ➔ Des coupures urbaines physiques réelles pas toujours ressenties comme telles par les habitants

Un patrimoine architectural notable à Lognes qui fait l'objet de parcours de découverte

- Plusieurs bâtiments dont l'architecture contemporaine est primée
  - ➔ Quelques architectes de renoms ont travaillé à Lognes : C. de Portzemparc, R. Castro, etc.
  - ➔ Un circuit architectural réalisé par le SAN entre Lognes et Noisiel
- Des bâtiments remarquables au sein du village

- ➔ Plusieurs pavillons à l'architecture de caractère briard, que le PLU oblige à conserver et appréciés par les Lognots
- ➔ Une réhabilitation du village (hors ville nouvelle) de façon à en conserver le caractère briard (jusqu'en 1995) : réfection des voiries, mise en séparatif du réseau d'eau usées, mise sous terre des réseaux (électricité, télécom)

- Classement de la gare RER de Lognes dans le patrimoine de la RATP
- Une randonnée pédestre de découverte du patrimoine lognot organisée dans le cadre des prochaines journées européennes du patrimoine

Station du RER A de Lognes

Eglise de Lognes

La préservation de la biodiversité et des ressources prise en compte dans les choix de développement et d'aménagement du Val Maubuée et de la Ville de Lognes

- Un PLU – PADD articulé notamment autour de l'objectif suivant :
  - ➔ préserver l'environnement et les grands équilibres entre espaces bâtis et non bâtis
- Un SCOT – DOG (en cours d'élaboration, SAN) :
  - ➔ Maintenir ou développer la biodiversité par la préservation des sites et des habitats d'intérêt écologique
  - ➔ Valoriser les paysages
  - ➔ Limiter l'impact de la ville sur l'environnement (énergie, eau, nuisances, risques…)
- Un contrat départemental de développement durable (C3D) portant notamment sur l'orientation suivante :
  - ➔ préserver l'environnement d'un territoire dont près de la moitié de la superficie est constituée d'espaces verts, de forêts et de plans d'eau
    - ✓ Des actions mises en œuvre à l'échelle intercommunale : gestion différenciée des espaces verts et naturels, diagnostic écologique

A Lognes, une ressource en eau très présente et visible, dont la qualité fait l'objet d'un suivi régulier par le SAN

- Une hydrologie originelle profondément modifiée par :
  - ➔ le drainage agricole dans un premier temps,
  - ➔ puis par l'urbanisation de la ville nouvelle et les infrastructures

- Le ru entièrement canalisé et la chaîne des étangs artificiels du Maubuée
  - ➔ Un suivi écologique des plans d'eau réalisé 4 fois par an par le SAN depuis une 10aine d'année : interventions menées au cas par cas avec l'objectif d'assurer le bon fonctionnement des écosystèmes
    - ✓ Certains plans d'eau posent des problèmes de qualité : Baisse de la qualité de l'eau en période chaude (augmentation de la température donc de l'activité biologique et diminution du taux d'O2) pour l'ensemble des étangs
    - ✓ Sensibilité particulière de l'étang des Pêcheurs : déclassements observés en 2010 concernant les paramètres matière organiques et matière azotées
  - ➔ Un plan de curage des étangs réalisé par le SAN
  - ➔ VEOLIA Eau intervient pour la collecte de flottants sur tous les étangs de la ville (+ de 160 interventions en 2010) et leur entretien (élagage, débouchage de collecteurs, collecte encombrants…)
  - ➔ Une exposition réalisée par le SAN sur les rus, la Marne et la faune en lien avec les pêcheurs
- Des mares forestières dans les bois de la Grange à Lognes soumises à la pollution des eaux pluviales de ruissellement en provenance des plates-formes autoroutières
- En souterrain : présence de 3 types de nappes successives, souvent vulnérables, voire polluées
  - ➔ aucune de ces nappes n'est captée pour l'alimentation en eau potable
  - ➔ une utilisation pour produire de la chaleur et de l'énergie par géothermie (en phase de travaux, livraison fin 2011)

Une gestion de l'eau pluviale en surface grâce aux étangs du Maubuée

- Des eaux pluviales envoyées vers la Marne via la chaîne des plans d'eau du ru Maubuée disposés en tampon avant rejet. Ce qui permet d'assurer la régulation des débits des eaux de ruissellement et ainsi de limiter le préjudice occasionné par l'imperméabilisation croissante des zones drainées et le risque inondation. Les étangs assurent une décantation et une épuration biologiques des eaux pluviales et jouent un rôle important de lutte contre la pollution, car le cloisonnement du réseau permet de maitriser l'intrusion d'une éventuelle pollution accidentelle.
- Une faible pratique de la réutilisation des eaux pluviales (la Ville / Mail Gérard Philipe, quelques entreprises et particuliers)

Le chemin de l'eau potable dans le Val Maubuée : une organisation performante de la Marne au robinet

- Une compétence du SAN du Val Maubuée :
  - ➔ compétent en matière de distribution d'eau potable : production d'eau potable (traitement et adduction), gestion et exploitation du réseau (entretien et renouvellement de tous les ouvrages et installations) concédées à la SFDE (Société française de distribution d'eau)
  - ➔ propriétaire du réseau d'eau potable sur l'ensemble du territoire du Val Maubuée
- Une eau potable fournie par l'usine de potabilisation d'eau d'Annet-sur-Marne (propriété de la SDFE)
  - ➔ à partir de l'eau pompée directement dans la Marne (en secours, achat d'eau potable au SEDIF)
    - ✓ En 2009, 4 510 575 m^3 vendus sur le territoire du Val Maubuée (pour 86602 habitants), soit environ 145 l/j/hab. en diminution depuis 2005, alors que le nombre d'abonnés augmente
    - ✓ En 2009, 697 816 m^3 d'eau ont été consommés à Lognes, soit environ 130 l/j/hab.
    - ✓ Individualisation des contrats de fourniture d'eau dans l'habitat collectif (loi SRU) à partir de 2007 (avenant au contrat avec la SFDE) : 501 contrats à l'échelle du SAN en 2009 ; dont 1 à Lognes
  - ➔ acheminée vers les réservoirs de stockage de Torcy ou Noisiel grâce à la station de surpression de Bussy-Saint-Martin

- Un bon rendement du réseau d'eau potable (>93%), peu de fuites
  - ➔ Un bon état du réseau d'eau potable, qui a cependant près de 20 ans aujourd'hui
  - ➔ Tous les branchements au plomb ont été changés à Lognes
- Un service dont la fiabilité augmente en continu (< à 0.32/1000 abonnés interruptions du service en 2009)
- Une eau distribuée sur la commune de Lognes en 2009 conforme aux valeurs limites réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physicochimiques analysés (DDASS de Seine-et-Marne)
  - ➔ La qualité du service public d'eau potable du Val Maubuée est en passe d'être reconnue par l'obtention du label de qualité ISO 14 001
  - ➔ Des indicateurs de performance du service mis en place depuis 2007

Un assainissement des eaux usées performant dans le Val Maubuée et un réseau de collecte en séparatif sur Lognes

- Une compétence du SAN du Val Maubuée :
  - ➔ compétent en matière de collecte et d'assainissement des eaux usées et de collecte des eaux pluviales, service est délégué à la SDFE / VEOLIA EAU
  - ➔ propriétaire du réseau public d'assainissement sur l'ensemble du territoire du Val Maubuée
  - ➔ contrôle le service délégué et assure les investissements liés à l'extension, la modernisation et au renouvèlement du réseau d'assainissement
- Un zonage d'assainissement élaboré sur l'ensemble du territoire du Val Maubuée
  - ➔ Un réseau d'assainissement de type séparatif sur l'ensemble du territoire de Lognes et un taux de raccordement au système de collecte du SAN de 100%
- Des eaux usées acheminées jusqu'à la station d'épuration de Saint-Thibault-des-Vignes où elles sont traitées avant d'être rejetées dans la Marne (propriété du SIAM auquel le SAN est adhérent)
  - ➔ Un bon état du réseau d'eaux usées, qui a cependant 20 ans aujourd'hui
  - ➔ A noter que le SIAM vient de s'engager dans l'élaboration de son agenda 21
- Une surveillance constante de la qualité de la dépollution des eaux effectuée avant rejet dans la Marne
  - ➔ respect des valeurs de rejet imposées par arrêté préfectoral
- Cependant 6 points noirs sur le réseau d'assainissement à Lognes

Une sensibilisation des enfants à la gestion de l'eau peu développée

- Des classes d'eau sont proposées par le SIAM. L'objectif est de sensibiliser les enfants des écoles à la gestion de l'eau en apportant une aide financière et technique aux enseignants souhaitant s'engager dans cette démarche : visite de la station d'épuration de Saint-Thibault-des-Vignes, concours annuel avec remise de prix et spectacle offert par le SIAM
  - ➔ Un dispositif très peu sollicité par les écoles de Lognes : École de la Maillière en 2009, pas d'école en 2007 et 2008
    - ✓ Sans doute lié à un manque global de sensibilité du monde éducatif

Le prix de l'eau à Lognes en baisse entre 2009 et 2010

- En 2010, un prix global de l'eau = 4,49 €TTC/m3, légèrement plus élevé que la moyenne départementale (2008 = 4,01 €TTC/m3)
  - ➔ -2.6% entre 2009-2010 (alors que +0.87% entre 2008-2009)
  - ➔ Du à l'entrée en vigueur du nouveau contrat d'affermage : diminution de la part du délégataire

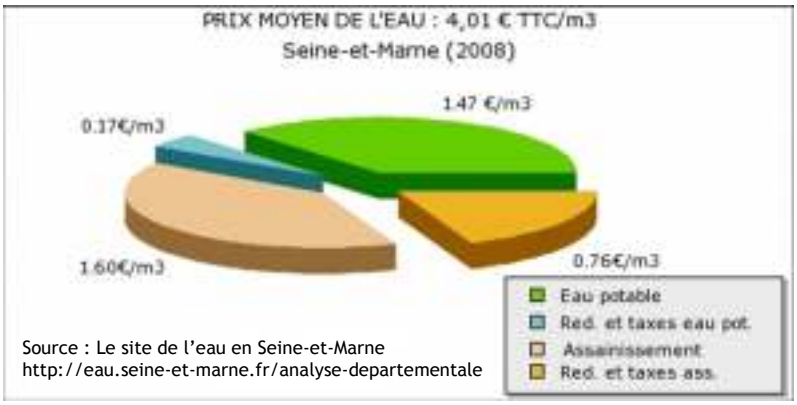

Source : Le site de l'eau en Seine-et-Marne
http://eau.seine-et-marne.fr/analyse-departementale

- Un dispositif Solidarité Eau (convention SFDE et Cg77) et une pratique du report de paiement pour aider les ménages en difficulté (taux d'impayés en 2009 = 0.72%)

Les bâtiments municipaux et l'arrosage des espaces verts, des postes importants de consommation d'eau potable

- Un suivi de la consommation en eau pour les bâtiments municipaux et l'arrosage effectué par semestre
  - ➔ augmentation globale de la consommation d'eau : un peu plus de 26000 m^3 en 2009, avec un pic de consommation à près de 29000 m^3 en 2008 sans doute dû à des fuites (donnée consommation 2010 non disponible)
  - ➔ Un coût de 160 920 euros en 2010 supérieur à la moyenne des années passées dû à un rattrapage de retards dans le paiement des factures
- Des actions visant l'économie de la ressource en eau
  - ➔ Installation de robinets temporisés (douches, lavabos) dans tous les équipements sportifs (depuis 1994)
  - ➔ Lors de l'aménagement du mail Gérard Philipe, un choix de plantations méditerranéennes faiblement consommatrices en eau et installation de récupérateurs d'eau pluviale pour l'arrosage
  - ➔ La Ville de Torcy pompe de l'eau dans l'étang du Maubuée pour l'arrosage de ses espaces verts
    - ✓ La signature d'une convention entre les 2 villes, effective au printemps 2011, pour pérenniser le branchement de Lognes sur ce système de pompage
  - ➔ Un projet de mise en place de récupérateur d'eau de pluie au niveau de la serre municipale ; l'opportunité d'installation de toilettes double-flux au centre technique de la ville sera étudiée dans le cadre de ce projet
  - ➔ Mais pas d'actions de sensibilisation spécifiques des agents
- Mais pas de politique ni d'objectifs chiffrés en terme d'économie d'eau / réduction au sein des bâtiments dont la commune a la charge (bâtiments municipaux, écoles,…)

Un gisement de déchets ménagers et assimilés collectés par habitant en diminution sur le territoire du SIETREM

- Une compétence communale déléguée au SIETREM (syndicat intercommunal pour l'enlèvement et le traitement des résidus ménagers), auquel adhèrent 30 communes dont 2 dans le 93, soit près de 276 846 habitants

  ➔ collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés ou DMA (ordures ménagères, encombrants des ménages, déchets liés à l'entretien des espaces publics, déchets verts, déchets des entreprises et des administrations banales)

  ➔ à noter que la collecte des déchets industriels et des déchets de chantier relèvent directement de la responsabilité des producteurs.

- Un volume total de DMA collectés en très légère augmentation (0.2%) en raison de l'accroissement de la population totale, mais un volume collecté par habitant quant à lui qui décroît depuis 2006

  ➔ Les seules données connues sont à l'échelle du SIETREM : 142 454 tonnes de déchets collectés en 2009 pour 272 379 habitants, soit 523 kg/hab/an (source : Rapport d'activités Sietrem 2009)

    ✓ Moyennes en 2008 : 566 kg/hab pour la Seine-et-Marne, 515 kg/hab pour l'IDF, 594 kg/hab pour la moyenne française

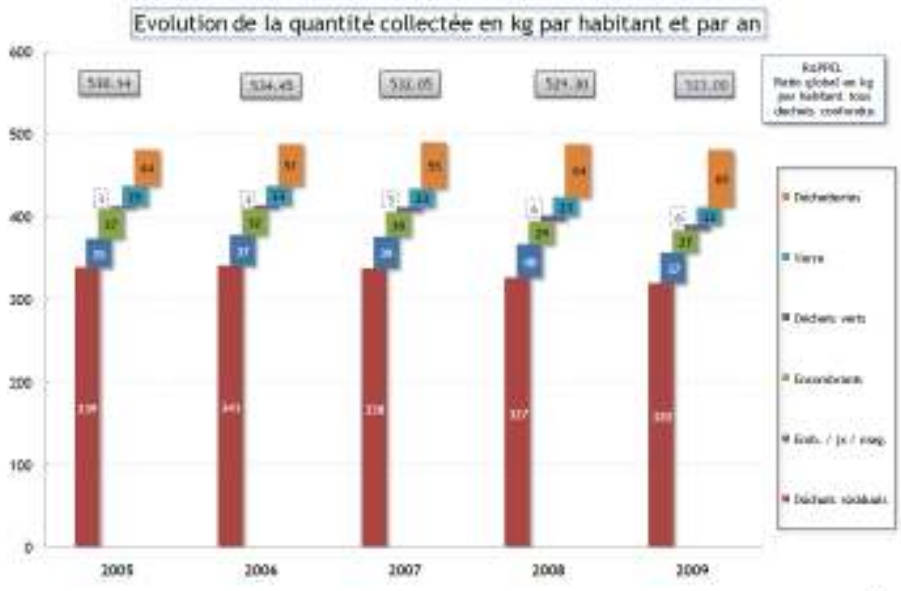

Source : Rapport d'activités 2009 –

  ➔ soit pour Lognes un gisement estimé à 7 430 tonnes (pour 14 212 hab.) en 2009

    ✓ selon le SITREM un tonnage moyen peu élevé pour la collecte sélective (une benne de collecte sélective pour Lognes) d'où l'importance de continuer à sensibiliser les habitants au tri

- Un tonnage de déchets collectés par les services techniques de la ville de Lognes (encombrants hors jour de collecte du SIETREM, déchets des espaces verts, corbeilles) en diminution depuis plusieurs années, même s'il reste important (ressenti des agents municipaux)

Une collecte des déchets ménagers et assimilés bien organisée à l'échelle du SIETREM

- Une collecte des ordures ménagères entièrement conteneurisée et assurée 2 jours par semaine en porte à porte
- Une pratique du tri sélectif pour l'ensemble du territoire communal depuis 2002 (verre, emballages et journaux-magazines) collecté une fois par semaine en porte à porte
  - ➔ Des dysfonctionnements persistants malgré des aménagements : voiries trop étroites, stationnements anarchiques qui empêchent la circulation des camions (notamment dans l'habitat collectif, mais pas spécifique à Lognes)
  - ➔ Des prescriptions dans le PLU visant à prévoir l'espace nécessaire au stockage des conteneurs et à faciliter la collecte sélective dans les nouvelles constructions
- Une collecte des encombrants ménagers 2 fois par mois
- Réflexion en cours sur la mise en place de la tarification incitative induite par la loi grenelle 2
- 5 déchetteries en complément (aucune sur Lognes) : Collecte des déchets verts, des gravats, des déchets ménagers toxiques, des DEEE,…
  - ➔ avec +8% d'apports en déchèterie entre 2008-09 et +13% entre 2009-10
- 2 colonnes à verre disposées sur l'espace public pour permettre des dépôts ponctuels en apport volontaire notamment des gens de passage, des bars/restaurants (une va être supprimée prochainement sur demande de la Ville pour raison de visibilité sur la voie publique)
- Pas de collecte organisée par le SIETREM ou PAV à Lognes pour :
  - ➔ les déchets verts (mise en place par le SIETREM sur d'autres communes mais pas assez de volume sur Lognes du fait de l'importance de l'habitat collectif) ; cependant des dépôts sauvages constatés dans le bois de Lognes et souhait formulé par les habitants rencontrés de pouvoir venir déposer leurs déchets verts aux ateliers de la ville
  - ➔ Les textiles (volonté de la municipalité de Lognes)
  - ➔ les déchets de soins des ménages (dans l'attente de la mise en place de la collecte et du traitement par les fournisseurs), pour les médicaments non utilisés la démarche cyclamed est toujours en cours auprès des pharmaciens
  - ➔ les piles (hors déchèterie et entreprise Boulanger),
  - ➔ Les bouchons (suppression de la collecte mise en place par la Ville et possibilité de les laisser sur les bouteilles dans le cadre de la collecte sélective/SIETREM)
- Des bennes de collecte roulant au gazoil et au diester mais une obligation pour le prestataire de disposer d'une flotte composée de ¾ de véhicules neufs (donc aux normes pour les émissions de pollutions)

Une politique municipale de propreté en accompagnement de la politique de gestion des déchets du SIETREM

- Un ramassage effectué tous les jours, par secteur, Mais malgré tout, existence d'une dizaine de « points noirs », de dépôts sauvages
  - ➔ Dans les étangs,
  - ➔ Sur l'espace public : dépôt d'encombrants et de déchets verts en dehors des jours prévus malgré l'information relayée par la Ville et les panneaux « décharge interdite » (mail le Corbusier, tour d'auvergne, place Charles Cros…)

- ➔ Les bois et parcs sont en revanche épargnés (hormis le bois de Lognes : dépôts de déchets verts)
- ➔ Pas de numéro vert type « allo propreté »

Des déchets en majorité traités par incinération avec récupération d'énergie

- **Incinération** avec récupération d'énergie à l'usine d'incinération des ordures ménagères (UIOM) de Saint-Thibault-des-Vignes depuis 2006 pour les déchets ménagers résiduels (près de 50% de la production totale en 2009)
  - ➔ UIOM certifiée ISO 9001 et ISO 14001 ; des mâchefers transportés par voie fluviale avec traction hippomobile d'une barge entièrement réalisée en aluminium recyclé et valorisés par l'usine YPREMA (démarche d'écologie industrielle)
  - ➔ Les résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères (REFIOM) sont expédiés au centre d'enfouissement de Villeparisis
- **Tri** dans le centre de Chelles pour les matériaux recyclables issus des collectes sélectives (37% de la production totale en 2009) qui sont ensuite envoyés dans les filières de valorisation adaptées
  - ➔ Un taux moyen de refus de tri pour le territoire du SIETREM en baisse en 2009, mais tout de même de près de 19% ; un taux moyen meilleur à Lognes entre 13 et 15%
    - ✓ Un taux de refus moyen régional égal à 26 %
  - ➔ Une labellisation QUALITRI décernée par l'ADEME et ECO-EMBALLAGES, 2008 (à renouveler cette année 2011, un des critères principaux est un taux de refus de tri inférieur 20%)
- **Enfouissement** au centre de classe 2 de Claye-Souilly (13% de la production totale en 2009)
- Le Département s'engage à soutenir les collectivités locales et les acteurs du territoire dans la création de recycleries, avec l'idée à terme, que l'ensemble du territoire soit couvert par un véritable réseau d'équipements de ce type (Agenda 21)
- Entre 2004-2010, 20 communes du SIETREM (sur 30) dont Lognes ont vu baisser leur taux propre de TEOM malgré l'impact de la nouvelle taxe sur l'incinération

Des actions pour respecter le Plan régional d'élimination des déchets ménagers et assimilés

- Le Plan régional d'élimination des déchets ménagers et assimilés (2009), les objectifs pour 2019 sont :
  - ➔ diminuer la production de déchets de 50 kg/habitant
  - ➔ augmenter de 60% le recyclage des déchets ménagers
  - ➔ doubler la quantité de compost conforme à la norme
  - ➔ diminuer de 25% les déchets incinérés et de 35% les déchets enfouis
  - ➔ favoriser une meilleure répartition géographique des centres d'enfouissement

Des actions engagées par le SIETREM en anticipation et en respect de ces objectifs

- Construction de l'UIOM de Saint-Thibault-des-Vignes, afin de réduire la part de mise en décharge et les émissions de dioxines et développement des déchèteries

- Mise en place (début 2011), en partenariat avec l'ADEME, d'un programme de prévention des déchets avec un objectif de réduction de 7% des déchets sur 5 ans, via notamment les familles d'actions suivantes :
  - ➔ Promotion des achats moins générateurs de déchets ;
  - ➔ Actions d'évitement de la production de déchets ;
  - ➔ Compostage domestique ; Stop pub ;
  - ➔ Prévention des déchets des collectivités ;
  - ➔ Actions de prévention quantitative des déchets des entreprises et prévention qualitative ;
  - ➔ Animation / communication et interventions d'animateurs du SIETREM : dans les écoles et centres de loisirs de Lognes pour sensibiliser les enfants au tri, et auprès des particuliers pour l'amélioration de l'efficacité du tri
    - ✓ Nombre de classes sensibilisées au tri dans les écoles de Lognes sur les 4 dernières années : 2010/2011 : 5 classes sensibilisées à l'école primaire du Segrais ; 2009/2010 : 4 classes sensibilisées dont 3 à l'école primaire « le village » et 1 à l'école primaire du Segrais ; 2008/2009 : Néant ; 2007/2008 : 8 classes sensibilisées dont 5 à l'école de la Maillière et 3 à l'école Le Four.
    - ✓ Des contacts pris avec les Sietrem par des centres de loisirs de Lognes mais aucune animation n'a été sollicitées sur les 4 dernières années.
    - ✓ D'où importance de la sensibilisation et de l'implication des enseignants et des animateurs dans ces démarches

Quelques actions menées par la ville de Lognes

- Relais local du SIETREM (politique, information, courriers de rappel aux riverains sur les modalités de collecte)
- Invitation d'un délégué du SIETREM lors d'évènements communaux (fête de quartier, …)
- Diffusion d'information sur le tri sélectif lors des Comités de quartiers en 2010, dans la presse locale (rappel mensuel des jours de collecte et règles de tri), dans les écoles
- Accompagnement de la mise en place du tri sélectif dans les écoles volontaires, au collège de la Maillière, puis bientôt au collège de Segrais
- Quelques initiatives spontanées de compostage dans l'habitat individuel à Lognes (mais pas dans l'habitat collectif), cependant la Ville n'est pas entrée dans le dispositif du SIETREM

Les déchets d'activités à Lognes, une problématique moins bien connue du fait d'un manque de centralisation des informations

- À Lognes, des entreprises soumise à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (OM), alors que beaucoup de communes exonèrent les entreprises
- Dans l'ensemble de la ville, y compris dans les ZAE, une limite de collecte des OM fixée à 1500 Litres / semaine
- Une difficulté à connaitre le gisement de déchets d'activités et l'organisation de leur collecte et traitement du fait que chaque producteur de déchets industriels est responsable de leur élimination (pas d'information centralisée)

Les déchets des bâtiments municipaux, un gisement peu suivi

- Pas de connaissance du gisement de déchets des bâtiments municipaux, ni de son évolution (collecte comprise dans les circuits du SIETREM)
  - ➔ Hormis pour la production de papier en 2010 : 7,59 tonnes (0,28 pour les envois de papiers et enveloppes à en-tête, 7,31 tonnes pour les publications et informations municipales)
- Peu de pratique du tri des déchets municipaux
  - ➔ Pas de tri dans les services de la mairie
    - ✓ Difficulté de mise en place du fait du sous-dimensionnement des locaux-poubelle dans la copropriété à laquelle appartient la mairie
    - ✓ Pour info, Un Tri sélectif du papier en place au SAN
  - ➔ Un tri peu développé dans les autres bâtiments municipaux (5 écoles sont dotées de conteneurs de tri sélectif, mais 2 seulement le pratique, ainsi que les crèches municipales)

Quelques bonnes pratiques déjà à l'œuvre :

- ➔ Récupération des cartouches d'encre produites par les services municipaux
- ➔ Utilisation de papier éco-labellisé pour l'impression des publications municipales (Imprim'vert)
- ➔ Envoi d'une partie des mobiliers usagers des écoles dans des pays en voie de développement (Afrique, …)
- ➔ Un début de prise en compte de l'environnement dans les manifestations municipales

- Mais pas encore de politique globale ni de sensibilisation générale des agents : à la réduction de la consommation de papier, impression recto-verso, dématérialisation, suppression des gobelets en plastiques…
  - ➔ Des compteurs viennent d'être installés sur les photocopieurs de la mairie

Les nuisances sonores, une nuisance présente et prise en compte localement et à l'échelle du SAN

Une des principales nuisances ressentie par la Franciliens, le bruit est également une des principales contraintes environnementales de la ville de Lognes.

- Des sources de bruit non négligeables sur le territoire de Lognes :
  - ➔ les grandes infrastructures autoroutières (A4, A199) ou à caractéristiques autoroutières (RN104, RN999), ainsi que la ligne A du RER et l'aérodrome de Lognes-Emerainville
- Le SAN Val Maubuée dispose de la compétence lutte contre le bruit pour la réalisation des cartes de bruit qu'il a délégué au Département
  - ➔ Globalement, l'environnement sonore de la commune de Lognes est marqué par une problématique de bruit routier à l'est et au sud-est du territoire (RD499, RD51e), et de bruit ferroviaire, plus localisé au cœur de ville (RER A).
    - ✓ La carte et les données suivantes traduisent une estimation des niveaux sonores, des populations ou bâtiments potentiellement exposés au bruit et non des données d'exposition réelle.

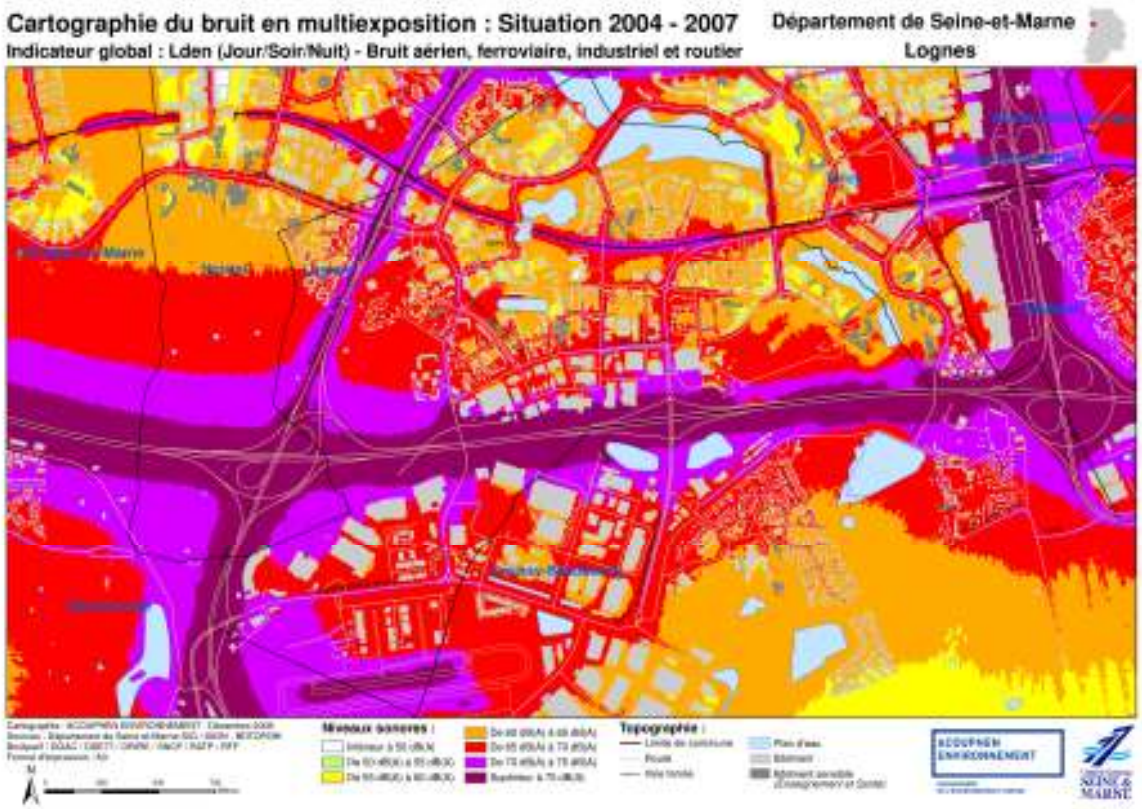
Cartographie du bruit en multiexposition : Situation 2004 - 2007
Indicateur global : Lden (Jour/Soir/Nuit) - Bruit aérien, ferroviaire, industriel et routier
Département de Seine-et-Marne
Lognes
Niveaux sonores :
Topographie :

  - ➔ 70% de la population de la commune est potentiellement exposée à des niveaux de bruit inférieurs à 65 dB(A) pour l'indicateur LDen (bruit diurne), et 98% de la population est potentiellement exposée à des niveaux de bruit inférieurs à 60 dB(A) pour la période nocturne, traduisant un environnement sonore global assez caractéristique d'un milieu urbain

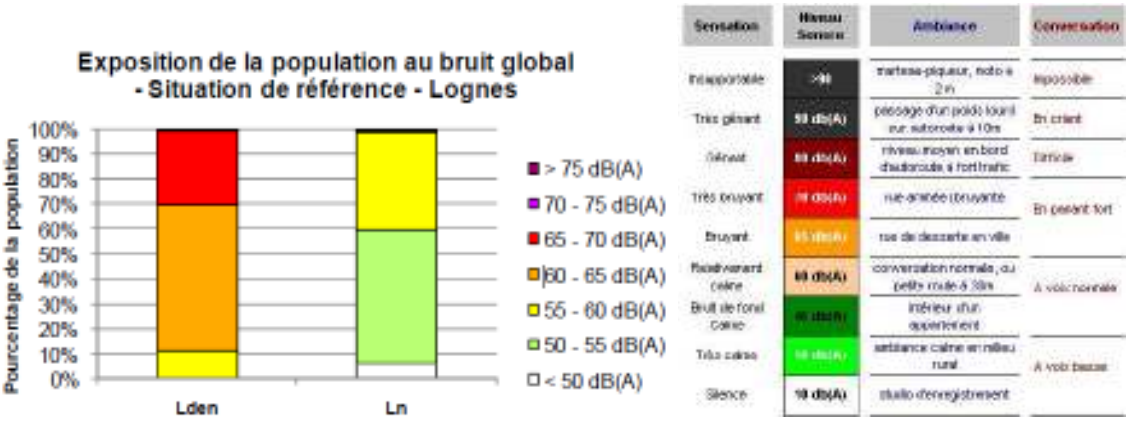

Source : Acouphen environnement pour le Département de Seine-et-Marne

- ➔ La population n'est pas exposée aux bruits industriels et aériens, du moins au sens de la Directive Européenne de 2002 relative à la lutte contre les nuisances sonores (encadrant la réalisation des cartes de bruits).
- ➔ Quelques dépassements de valeurs limites pour le bruit routier en LDEN et pour le bruit ferroviaire en période nocturne : Les sources de bruit à l'origine des dépassements (ou risques de dépassements) sont les infrastructures routières les plus importantes, principalement la RN104 et la RD499 à l'ouest, la RD51e au Nord de l'A4 et la ligne RATP (RER A).
- ➔ Pas de zones de calme de grande étendue (LDen<50dB(A))

- Le San va également réaliser un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement imposé, comme les cartes, par la directive européenne
  - ➔ celui-ci affinera le diagnostic, décrira les mesures prises afin de prévenir les effets du bruit, et de diminuer la nuisance et de préserver des zones calmes
- Un PEB pour l'aérodrome de Lognes-Emerainville qui date de 1985 et basé sur des trafics et des engins qui ont beaucoup évolués
  - ➔ Une actualisation en cours

Un parti pris urbain et des actions visant à maîtriser les nuisances sonores

- Un éloignement et un isolement des secteurs résidentiels par la formation d'écran acoustique : implantation d'activités économiques et d'équipements publics de part et d'autre de l'A4, derrière un talus paysager, ainsi qu'en bordure de la RN999
- La réhabilitation des chaussées de l'A4 (2001) a peut-être également réduit les nuisances sonores de quelques décibels, mais aucune mesure récente ne permet de l'affirmer avec certitude.
- Des travaux d'élargissement de la RN104 accompagnés de la réalisation de protections phoniques (écrans antibruit), notamment pour le territoire communal de Lognes au niveau de l'échangeur du Val Maubuée
- Pour le moment, aucune protection phonique n'accompagne le passage de la ligne du RER, alors même que de nombreuses habitations, ainsi que des équipements publics se trouvent à proximité immédiate
- D'autres mesures prises par la ville de Lognes qui peuvent également contribuer à réduire les nuisances sonores : limitation de la vitesse des véhicules, une ville quasi en zones 30…

Cependant un fond sonore constant à Lognes ressenti par certains habitants

- Un fond sonore constant à Lognes, mais ressenti de façon mitigée par la population (probablement parce qu'il a baissé suite au respect des couloirs de bruit et installations de réducteurs de bruit sur les petits avions / aérodrome et suite à la finalisation des travaux / aéroport de Roissy)
    - ➔ peu de plaintes
    - ➔ quelques gènes ressenties le matin, l'été, mais cela dépend du lieu d'habitation

Le retrait-gonflement des argiles, principal risque naturel à Lognes

- Le risque mouvements de terrain, un risque majeur selon le dossier département des risques majeurs (DDRM) 77 :
  - ➔ des formations géologiques au droit de la commune de Lognes essentiellement à dominante argileuses ou marneuses donc sensibles à la pluviométrie (retrait en période sèche et gonflement en période humide)
  - ➔ Une cartographie de l'aléa a été effectuée par le BRGM
    - ✓ Les 7 départements de la région Ile-de-France (hors ville de Paris) font partie des 17 départements français pour lesquels les coûts cumulés d'indemnisation pour des sinistres liés au retrait-gonflement sont les plus élevés. Les Yvelines sont les plus touchées, suivies de près par la Seine-et-Marne.

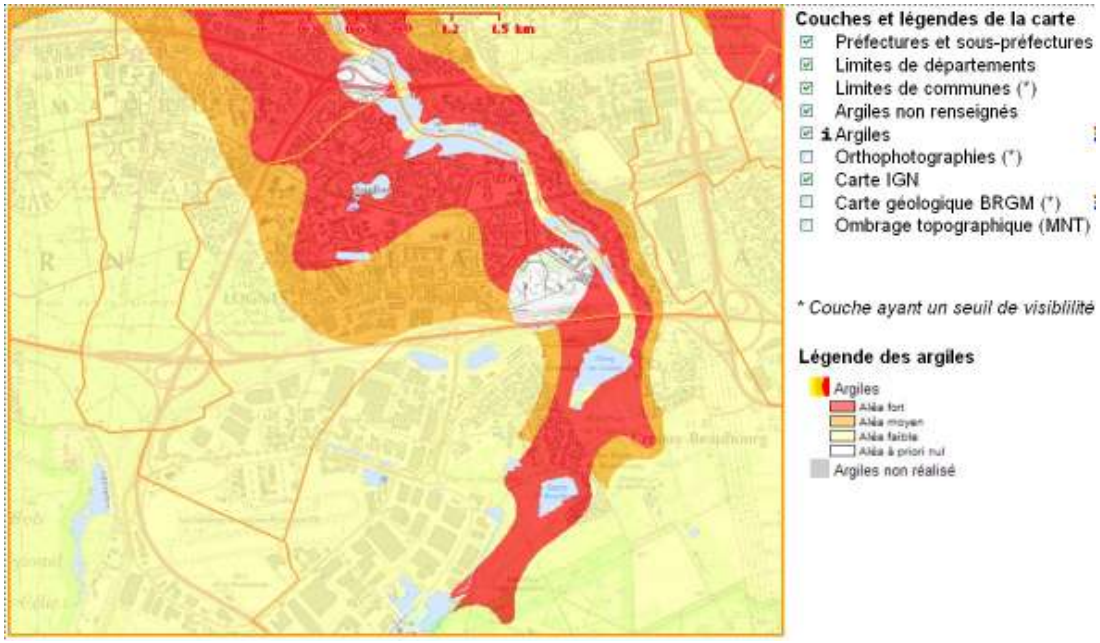

  - ➔ plusieurs sinistres à Lognes liés à ce phénomène
    - ✓ 6 arrêtés de catastrophe naturelle ont été pris depuis 1989 (année depuis laquelle ce risque est considéré comme une catastrophe naturelle) : en 1992, 94, 98, 99, 2004 et 2010
    - ✓ La destruction/reconstruction en cours du collège de la Maillière suite à un sinistre
  - ➔ Une analyse du terrain au regard de ce risque est vivement conseillée (règlement PLU) lors de nouvelles constructions sur la ville
  - ➔ Pas de connaissance de l'impact du réchauffement climatique sur ce risque
- Cependant pas de plan de prévention du risque (PPR) de mouvement de terrain prescrit à Lognes
  - ➔ Une réflexion est en cours pour définir une stratégie cohérente à l'échelle régionale, Lognes pourrait peut-être être concernée
- Pas de risque lié aux inondations (pluviales et par remontée de nappe)
- En l'absence de PPR, pas d'obligation d'information sur les risques naturels et technologiques majeurs : Une information cependant disponible délivrée par la mairie sur demande

Un risque technologique présent, mais mineur, à Lognes

- Selon le DDRM 77, Lognes n'est pas concernée par un risque technologique majeur (lié à la présence d'industries, au transport de matières dangereuses, …)
  - ➔ Cependant présence de 17 installations classées pour l'environnement dont 9 soumises à autorisation (un inventaire réalisé par la Ville en 2009)
- Pas de sites et sols pollués (ou potentiellement pollués) appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif (source : base de données BASOL)
  - ➔ Cependant 8 sites répertoriés dans l'inventaire historique de sites industriels et activités de services (source : base de données BASIAS) à prendre en compte dans les aménagements futurs

Les autres nuisances, des problématiques faibles pour Lognes

- Un remplacement au cas par cas des candélabres pour du matériel orientant l'éclairage au sol afin de limiter les nuisances lumineuses
- La prise en compte des nuisances électromagnétiques liées aux antennes-relais n'est pas un sujet fort à Lognes, malgré la présence d'antennes relais téléphonique (ondes multidirectionnelles) à proximité d'écoles
- Le centre de stockage de données bd F. Chopin (paraboles émettant des ondes directionnelles orientées vers des satellites géostationnaires) a fait l'objet d'un « portrait de société » dans le journal municipal. L'exploitant du site est disposé à accueillir des visites des habitants.

Une mairie attentive à la sécurité de ses agents

- Un Document Unique (DU) d'évaluation des risques professionnels, actualisé annuellement dans le cadre d'une démarche participative
  - ➔ DU = un inventaire exhaustif et structuré des risques et un plan annuel d'actions correctives et préventives ; en libre accès pour les agents
  - ➔ Des marges de progrès quant aux mesures de réduction des risques à la source (remplacement des produits de nettoyage par des produits non toxiques, choix de tuyauterie non enduite de vernis à base de brai de houille, choix de produits phytosanitaires naturels…)
- Une prise en compte des risques et nuisances au travail pour les agents
  - ➔ Achat de matériels électriques pour l'entretien des espaces verts et publics moins bruyants et moins polluants
    - ✓ Mise en place d'un local de stockage spécifique pour les produits phytosanitaires ; leur recyclage après usage sera pris en compte lors du renouvellement du marché. Cependant une filière peu organisée et difficulté de trouver des entreprises qui reprennent les bidons vides sur site
  - ➔ Sensibilisation des agents à la sécurité / aux risques professionnels
    - ✓ Formations spécifiques obligatoires sur le port du casque et de protections, les gestes et postures, utilisation de produits chimiques, d'entretiens…
- Une attention des agents des espaces verts et voirie aux horaires de démarrage de leurs travaux afin de limiter les nuisances sonores pour les habitants
  - ➔ Pas de plainte remontée à ce sujet

Proposition d'indicateurs-clés pour suivre l'évolution du territoire et de ses politiques

- Surface des espaces identifiés à enjeux pour la préservation de la biodiversité et part de celles-ci couvertes par une mesure de gestion durable
- Contribution à la trame écologique nationale, régionale et départementale
- Part et répartition des espaces boisés consommés par l'artificialisation
- Indice d'abondance des populations d'oiseaux
- Comptage des abeilles et mesure de la qualité de leur pollen
- Consommation annuelle moyenne en eau potable par habitant à l'échelle de la ville et par agent à l'échelle des bâtiments municipaux
- Taux de non-conformité de l'eau destinée à la consommation
- Consommation de produits phytosanitaires par les agents municipaux
- Évolution de la production de déchets ménagers et assimilés
- Consommation de papier rapportée au nombre d'agent
- Proportion d'achat de fournitures et matériels éco-labellisés
- Taux de recyclage des déchets

Ces propositions d'indicateurs ont été extraites des indicateurs de la Stratégie Nationale de Développement Durable 2010-2013 ( ) ou en ont été adapté pour correspondre au cas d'une commune de la taille et ayant les compétences de Lognes. Les indicateurs concernant le fonctionnement interne de la Ville de Lognes sont signalés en vert.

Synthèse du diagnostic

La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

ATOUTS	FAIBLESSES
- Une forte présence d'espace verts diversifiés et protégés, et de l'eau (étangs, ru) - Une connaissance de la biodiversité qui s'affine - Un patrimoine architectural intéressant - Grâce aux étangs, une maitrise du risque inondation et de la pollution de la Marne (avec également un suivi régulier du SAN) par les eaux pluviales - Une eau potable distribuée de bonne qualité - un traitement des eaux usées respectant les normes fixées, des réseaux d'alimentation en eau potable et assainissement en bon état et un réseau de collecte en séparatif sur Lognes - Une production de déchets/habitant qui diminue - Une collecte et un traitement des déchets globalement bien organisés - Une commune peu concernée par les risques technologiques	- Une disparition de la biodiversité et des systèmes écologiques originels de Lognes - Des discontinuités dans la trame verte, bleue et paysagère - Quelques rares points noirs (réseaux assainissement et eaux pluviales) à Lognes - Une faible connaissance des déchets d'activités du fait d'un manque de centralisation des informations - Pas de zone de calme à Lognes au sens de la directive européenne sur le bruit, quelques dépassements de valeurs limites malgré un parti pris urbain qui vise à minimiser ces nuisances sonores - Plusieurs sinistres liés au phénomène de retrait-gonflement des argiles - Quelques actions, mais globalement une faible implication de la Ville dans l'éco-responsabilité (réduction des consommations d'eau, d'énergie, de la production des déchets et de leur valorisation), peu de sensibilisation
OPPORTUNITES	**MENACES**
- Une présence des représentants de la ville dans les grandes instances compétentes en matière de biodiversité et de gestion de l'environnement - Des projets mobilisateurs en cours sur la gestion durable des paysages et de la biodiversité (Euroscape et Scop) - Un projet de SCOT qui met en avant l'importance des continuités écologiques - Des pistes définies dans le diagnostic écologique (SAN) pour améliorer la biodiversité à Lognes - un engagement émergent de la gestion différenciée à Lognes qui pourra s'appuyer sur l'expérience du SAN en la matière - Le développement de la politique de prévention des déchets du SIETREM - Une obligation de réaliser un plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE)	- Le manque de sensibilité des habitants aux actions en faveur de la gestion différenciée, du tri des déchets… - L'impact du changement climatique sur la biodiversité et les risques naturels ? (ex : retrait-gonflement des argiles)

4.Garantir l'épanouissement de tous les êtres humains, la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

Le défi de l'épanouissement de tous les êtres humains, la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations

Pourquoi est-ce un enjeu ?

- La France a un niveau de développement élevé et une politique de cohésion sociale ancienne
- Mais 70% de la richesse est détenue par 25% de la population et 4,3 millions de Français vivent sous le seuil de pauvreté en 2008 (791 euros/mois après impôts et prestations sociales)
- Les inégalités se creusent
  - ➔ Environ un tiers des chômeurs a moins de 25 ans ou plus de 50 ans.
  - ➔ 20% des français habitent à plus de 45 minutes de leur travail, alors que la moyenne française est de 27 minutes.
  - ➔ 10% des cadres supérieurs n'ont lu aucun livre en 2008, comme 50% des agriculteurs et 45% des ouvriers. En 2007, 62,8% des Français ont un niveau de formation inférieur au bac et 30,9% ont au mieux le certificat d'études primaires.
- La crise financière aggrave ces phénomènes
- En 2006, 6,4% des ménages en France vivent dans un logement sans chauffage, 1/3 des ménages n'a pas les moyens de se payer une semaine de vacances dans l'année, 10% n'ont pas les moyens de recevoir de la famille ou des amis
- Sur les 1,2 millions de personnes handicapées, la moitié a des difficultés à accéder à son logement depuis la rue
- L'accès à l'offre et à la pratique culturelle, artistique, sportive est inégalement partagée
- Le solde migratoire positif pose la question de l'intégration linguistique, économique et sociale, des résidents étrangers
- La population vieillit… affectant le système actuel des retraites et révélant de nouveaux besoins
- En France l'espérance de vie sans incapacité est parmi les plus élevées au monde
- Avec près de 9% du PIB consacré aux dépenses de santé la France est également le pays européen qui dépense le plus pour soigner sa population…
- …alors même que la dégradation de l'environnement a des conséquences sur la santé

Des pistes pour relever le défi

- Connaître « sa » population et ses besoins existants et émergents
- Garantir la satisfaction des besoins fondamentaux (logement décent, santé, éducation, culture…) et l'accès aux services et équipements (crèches, maisons de retraite, services sociaux, loisirs…)
- Œuvrer pour un environnement sain favorable à la santé
- Favoriser l'insertion sociale et le retour à l'emploi
- Renforcer les solidarités (hommes - femmes, enfants - adultes - personnes âgées, handicap, démunis), lutter contre l'isolement
- Favoriser la mixité sociale (notamment via le logement)
- Respecter les différences culturelles et cultuelles
- Lutter contre la pauvreté
- Développer la coopération décentralisée

A Lognes, la croissance exponentielle de la population atteint un palier

- Une croissance spectaculaire de la population jusque dans les années 90 conséquence de l'urbanisation soutenue de la ville nouvelle

  ➔ De 248 habitants en 1972 à 13 000 en 1990, 14 738 en 2007

- Une croissance désormais faible, avec un solde naturel qui compense tout juste le solde migratoire négatif (dans une ville pourtant encore attractive mais pour les jeunes en début de cycle de vie – IAU) car moins de constructions neuves donc moins d'arrivées ; par ailleurs au-delà de 50 ans, un certain nombre de départs en province (IAU)

  ➔ Solde migratoire de 1999 à 2007 : -0,9% - Solde naturel de 1999 à 2007 : 1,4%

- Le PLU affiche un objectif de stabilisation de la population à 15 000 habitants dans un contexte de « raréfaction » de foncier disponible, confirmé par l'étude récente de l'IAU…le SCOT retient une croissance maîtrisée

  ➔ Le SCOT prévoit un développement démographique qui vise à accueillir un maximum de 95 350 habitants à horizon 2030 (entre les scénarios 2 et 3) ; elle nécessite la construction de 260 à 400 logements par an à horizon 2030

Une population encore très jeune qui amorce son vieillissement, une taille des ménages qui diminue

- Une population encore jeune mais en cours de vieillissement, à l'image de celle du département (projection de 25% de plus de 60 ans en 2030 – IAU)

  ➔ La Seine-et-Marne se situe ainsi au 2ème rang des départements franciliens les plus jeunes, après le Val d'Oise. Ce sont les villes nouvelles qui concentrent les taux les plus élevés des moins de 20 ans (Préfecture 77).

  ➔ A Lognes, 30% de la population a moins de 20 ans. Les 20-29 ans sont sur-représentés par rapport au département (19% contre 13%) ; Les plus de 65 ans sont sous représentés : un peu plus de 4% à Lognes, 11% dans le 77 (et peu de 4ème âge) → Un indice de jeunesse deux fois plus élevé que celui du département (INSEE 2008)

  ➔ Entre 1999-2008, Lognes enregistre la plus forte baisse des -20 ans (-18 points) et l'augmentation la plus forte de l'âge moyen du SAN (4,9 ans)

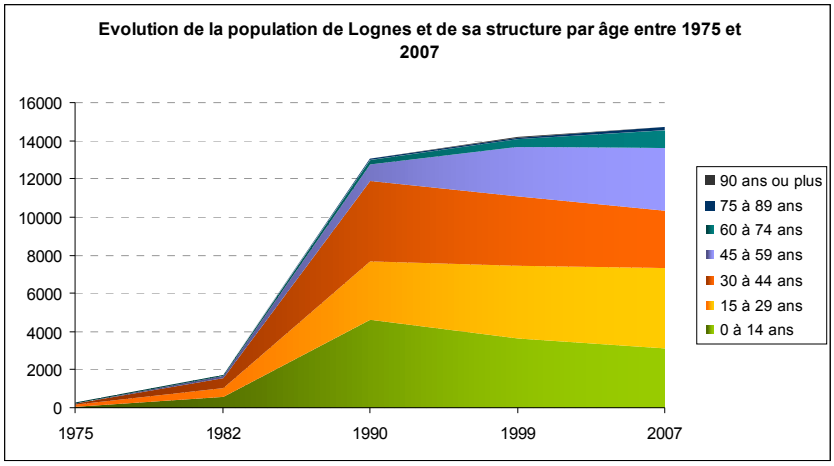

- Aujourd'hui, presque autant de petits ménages (en forte croissance) que de familles de 3-4 personnes, deux fois plus de familles nombreuses qu'en Ile-de-France même si leur nombre est en diminution

- A l'origine, une population « homogène », formée de jeunes couples avec enfants, arrivés simultanément lors de la construction de la ville nouvelle dans les années 80
- Une taille moyenne des ménages plus importante qu'en Seine-et-Marne (3 contre 2,6 en 2007) mais qui poursuit sa baisse du fait de la décohabitation et de la baisse des constructions neuves et sa réorientation vers logements plus petits (elle est passée de 3,68 en 1999 à 3 en 2007)
  - ➔ La part des grands ménages demeure supérieure aux moyennes départementale et régionale, mais elle tend à diminuer.
  - ➔ Une nette augmentation du nombre de petits ménages, mais un taux qui demeure inférieur aux moyennes départementale et régionale

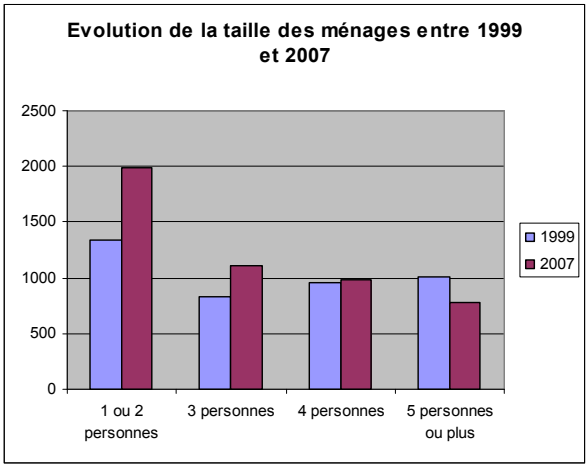

Comparaison de la taille des ménages en 2007

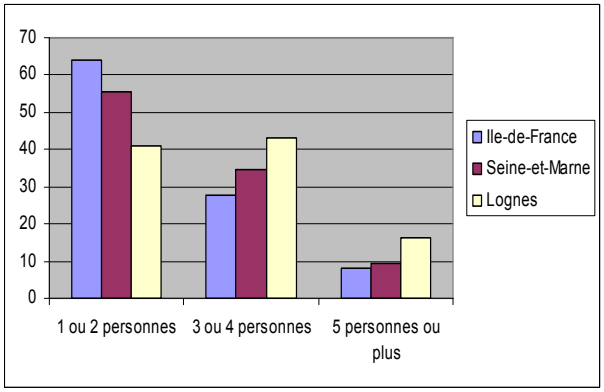

Source : INSEE

Des besoins à anticiper

- Cette population exceptionnellement jeune a, logiquement, vieilli. La plupart des jeunes couples arrivés dans les années 80 se sont fixés. Ces couples ont vieillit et leurs enfants sont devenus adolescents et jeunes adultes. Parallèlement, la réduction importantes des nouvelles constructions ne permet plus l'arrivée de jeunes couples avec enfants, qui pourrait maintenir le profil jeune de la population. La fermeture de 3 groupes scolaires en raison d'une baisse significative des effectifs scolaires, témoigne de cette évolution et de ses incidences sur l'évolution des besoins en équipements de la population lognote.

Une population d'origines diverses relativement bien intégrée

- Un fort taux de population d'origine étrangère arrivée pendant la phase de croissance de la ville, principalement d'Asie du Sud-Est
  - ➔ 11,6% de population d'origine étrangère[3] (7,5% dans le 77), en baisse (21,5% en 1990) selon l'INSEE

[3] Selon l'INSEE, est immigrée toute personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Certains immigrés ont pu devenir français, les autres restent étrangers. Les populations étrangères et immigrées ne se

- Des actions pour intégrer cette population et faire de ce « métissage » un atout
  - ➔ Les LCR ont permis aux communautés étrangères de développer des activités propres à leur culture et de les partager :
  - ➔ La ville soutient des associations (ex. : Culture et solidarité) qui proposent des cours d'apprentissage du français
  - ➔ Actions de la maison des associations et de la vie associative (MDAVA) - la ronde des pays (partage de repas de toutes les cultures)- de la maison enfance et famille (MEF), la MJC-MPT, fête de Lognes…qui sont autant d'occasions de rencontres entre les populations d'origine différente
  - ➔ Réflexion sur la mise en place d'une politique culturelle basée sur cette richesse humaine
  - ➔ La Commune coopère au développement de la MJC de KAMPOT au Cambodge, en participant financièrement à l'action de l'association Accueil Cambodgien
  - ➔ Réalisation d'un reportage sur les différences de vie des jeunes dans leur pays d'origine (via le point 15/18, en 2008)
- Mais certaines populations plus difficiles à atteindre (aînés…)
- Pas de politique de jumelage, une action indirecte de coopération décentralisée via le soutien à des associations (Accueil cambodgien notamment)

Une volonté de cohésion sociale freinée par des partis pris d'aménagement initiaux

- Un sentiment d'appartenance tantôt à la ville nouvelle, à la commune ou au quartier selon le lieu d'habitation et les modes de vie, renforcé par le parti pris d'aménagement
  - ➔ Urbanisation sous forme de ZAC « autonomes » (-> quartier) qui en même temps chevauchent parfois les limites communales et masquent dans le tissu urbain le passage d'une commune à l'autre (->ville nouvelle)
  - ➔ Dissémination/partage des commerces (pas de grands pôles sur Lognes mais parfois de petits commerces « mutualisés »), des équipements culturels…(->ville nouvelle)
  - ➔ En réponse à cela, l'objectif du service animation (selon le rapport d'activité de la de la direction cohésion sociale 2009) est de proposer des animations conviviales et festives destinées à créer un sentiment d'identité et d'appartenance à la ville
  - ➔ Selon un habitant « *tout est fait dans notre organisation pour qu'on s'ouvre, malgré nous* »
- Des coupures urbaines physiques mais pas toujours perçues comme telles
  - ➔ Les infrastructures liées à l'A4, la RN 999, le RER A « isolent » des quartiers (Le Hameau, Le Village), l'encerclement de la commune par la D199, RN 999 et N 104 l'isole des communes voisines, les étangs forment une barrière « naturelle »…mais

confondent pas : la qualité d'immigré est permanente (c'est-à-dire même si l'individu devient français) car c'est le pays de naissance et non la nationalité à la naissance qui définit l'origine géographique de l'immigré

ces coupures physiques ne sont souvent pas perçues comme des obstacles par les personnes interrogées

Carte extraite du PLU de Lognes

- Un manque de centralité (ni centre urbain ni repères au centre), en revanche de nombreux espaces publics
- Pour citer Monsieur le maire, « *Nous avons aménagé la ville, il faut maintenant conforter le mieux vivre à Lognes. Que ce soit un peu moins métro, boulot, dodo. Nous sommes dans la grande couronne parisienne. Ces villes se bâtissent à toute vitesse, mais il faut leur donner une âme* » (interview donnée au journal 20 minutes en 2008).

Une cohésion sociale néanmoins en construction

- Une journée annuelle d'accueil des nouveaux habitants (rencontre avec les élus), des évènements festifs fédérateurs mais surtout, des politiques sociales, culturelles, éducatives…qui y contribuent
- Le contrat urbain de cohésion sociale(CUCS) du Val Maubuée identifie 2 quartiers prioritaires sur Lognes : le Segrais et le Mandinet Nord ; le quartier des Colliberts présente les mêmes caractéristiques. Pour citer le CUCS : « *La ville nouvelle ne l'est plus que par son statut, les quartiers, notamment en CUCS, ont vieilli, souvent prématurément, et nécessitent des interventions de diverses natures (réhabilitation, requalification, résidentialisation), sachant que les actions sociales menées auprès des habitants ne*

sauraient porter leurs fruits sans un travail d'amélioration de leur environnement urbain, réalisé en parallèle ».

Zoom sur : Le Contrat urbain de cohésions sociale (CUCS)

Le CUCS vise à rendre opérationnel le projet urbain de cohésion sociale qui a été défini en faveur des quartiers les plus en difficulté d'un territoire, à la suite d'un diagnostic social et urbain. Pour cela, les signataires du CUCS, en particulier l'Etat et les collectivités territoriales, se fixent des objectifs d'intervention pour une durée de trois ans (2007-2009), correspondant à cinq thématiques :

- L'habitat et le cadre de vie
- L'accès à l'emploi et le développement économique
- La réussite éducative et la parentalité
- La citoyenneté et la prévention de la délinquance
- L'accès aux soins et la prévention des conduites addictives

En Seine et Marne, en plus de ces cinq axes, le Préfet a souhaité inscrire la lutte contre les discriminations, transversale auparavant dans le cadre du contrat de ville, comme une thématique à part entière afin d'en accroître la lisibilité.

Dans ce contexte, un CUCS a été souhaité par les élus du Val Maubuée afin de mettre en œuvre le projet urbain de cohésion sociale ainsi défini : « *Il s'agit de lutter contre les processus de dévalorisation des quartiers et de spécialisation de leur population en modifiant leur image, en les aidant à acquérir un statut de quartier « banalisé », voire valorisé et, ainsi, d'amoindrir leurs différences avec le reste de l'agglomération. Pour cela, le projet urbain de cohésion sociale visera à poursuivre l'amélioration du cadre de vie des quartiers les plus en difficulté de l'agglomération et le développement d'actions en direction de leurs habitants correspondant aux difficultés qu'ils rencontrent* ». Une convention-cadre a ainsi été signée, le 5 juillet 2007, par le SAN du Val Maubuée, les communes de Champs Sur Marne, d'Emerainville, de Lognes, de Noisiel et de Torcy, l'Etat, le Département, la CAF et les organismes HLM représentés par leur association régionale (Aorif).

- Mais un ressenti contemporain d'habitants de moins en moins mobilisés (dans la préparation et l'animation des fêtes, dans la vie associative…), à Lognes comme ailleurs

Une ville nouvelle qui cherche à construire sa mémoire

- Un territoire initialement rural qui s'est métamorphosé en peu de temps : conservation de quelques traces du passé (corps de fermes briards, petit patrimoine –fontaine-, toponymie)
- Des actions pour faire connaître ce passé et ce patrimoine
  - ➔ Participation aux journées européennes du patrimoine
  - ➔ Un service « mémoire de ville » et depuis 2005, des expositions intitulées « **mémoire** de **ville** », afin de porter un regard sur le passé contemporain de chacun des six quartiers. Depuis 2009, les expositions s'attachent à des recherches approfondies, avec des approches portant non seulement sur l'environnement et l'architecture, mais aussi sur la vie sociale et la mixité, et les perspectives d'évolution.
  - ➔ Une réflexion autour d'un musée de la ville nouvelle à l'échelle du SAN

Entreprises et lognots, deux mondes qui semblent se méconnaître

- 7600 emplois, soit 1 emploi pour 1 actif, mais ces deux « mondes » ne se connaissent pas, au mieux se croisent (RER etc.)
- Pas de temps/lieux de rencontres entre actifs venus d'ailleurs et résidents lognots, pas de possibilité pour les actifs de participer aux instances de concertation de la ville, aucune action pour privilégier leur participation aux activités sur la ville ; à l'inverse les centres d'intérêts dans les ZAE pour les lognots sont faibles, quelques restaurants pas toujours ouverts le soir et le week-end, un club de sport (Orange bleue)…
- Quelques partenariats ont existé mais ont périclité
  - ➔ Dans le passé, possibilité pour les lognots de bénéficier des équipements/activités sur le site de la banque de France et de l'école de la RATP, de bénéficier de la cantine du ministère
  - ➔ Essai de partenariat avec l'entreprise de chocolat Lefevre mais qui n'a pu être reconduit faute de motivation de la part de l'entreprise
- Le service emploi de la ville travaille en particulier avec des entreprises locales pour favoriser l'embauche de lognots

Un niveau de vie « moyen »

- Au niveau de Lognes comme du SAN, le revenu moyen par foyer fiscal est en-deçà des moyennes départementales et régionales (en 1999 comme en 2007) : Le Val Maubuée a en effet joué le rôle initial d'accueil massif de population de la région parisienne que lui attribué l'Etat. Il en a résulté la conception d'un habitat constitué à 80% de logements aidés, permettant à des jeunes ménages aux revenus moyens et modestes de se loger.
    - ➔ En conséquence, la population du Val Maubuée présente des caractéristiques socio-économiques relativement homogènes avec notamment des revenus inférieurs à la moyenne départementale. 77% des ménages du Val Maubuée, compte tenu du montant de leurs revenus, pourraient prétendre à un logement locatif social (Source : filocom 2007). Revenu moyen de 1822 €/mois
    - ➔ Le revenu net imposable moyen à Lognes = 20 559 € en 2007 (moyenne des foyers fiscaux) est inférieur à l'Ile-de-France (environ 30 000 euros) mais supérieur à la moyenne française (23 000 €)
    - ➔ 34% des foyers fiscaux déclarent à peine plus d'un SMIC, 39% ne sont pas imposables
- De plus, des contrastes importants existent au sein même du territoire. Les quartiers les plus en difficulté n'ont pas profité du dynamisme et des atouts de l'agglomération. Des écarts se sont creusés entre l'ensemble du Val Maubuée et ces secteurs. le Mandinet Nord et le Segrais à Lognes.
- Ils connaissent des difficultés liées au contexte économique global mais les problématiques rencontrées trouvent également leur origine dans les conditions d'installation des familles (nombreux prêts aidés, système de cooptation dans certaines copropriétés, ménages ayant de faibles ressources orientés systématiquement vers les résidences locatives sociales où les loyers sont les moins élevés…).
- Les services sociaux ressentent une augmentation du nombre de personnes en « grande difficulté » sans pour autant pouvoir la mesurer (un indicateur toutefois, le nombre de demandes pour la prime des aînés augmente)
    - ➔ 345 allocataires du RSA (2010, source MEP), 675 bénéficiaires de la CMU complémentaire (2008, source MIPES)
- Pour citer Monsieur le maire : « Nous sommes dans la tranche des 20 à 30% des villes de plus de 10.000 habitants les plus pauvres de France. » (interview de M. Ricart, journal 20 minutes 2008)

Un chômage plutôt élevé qui concerne surtout les jeunes et les seniors

- Un chômage plus élevé qu'en moyenne en Ile-de-France
    - ➔ Plus d'1 chômeur sur 4 est un chômeur de longue durée (Source : Pôle Emploi, 31/12/2009)
- Une forte augmentation du chômage liée à la crise, qui semble rattraper celle de l'Ile-de-France

Evolution des chômeurs inscrits au Pôle Emploi au 31 décembre - Base 100 en 2000

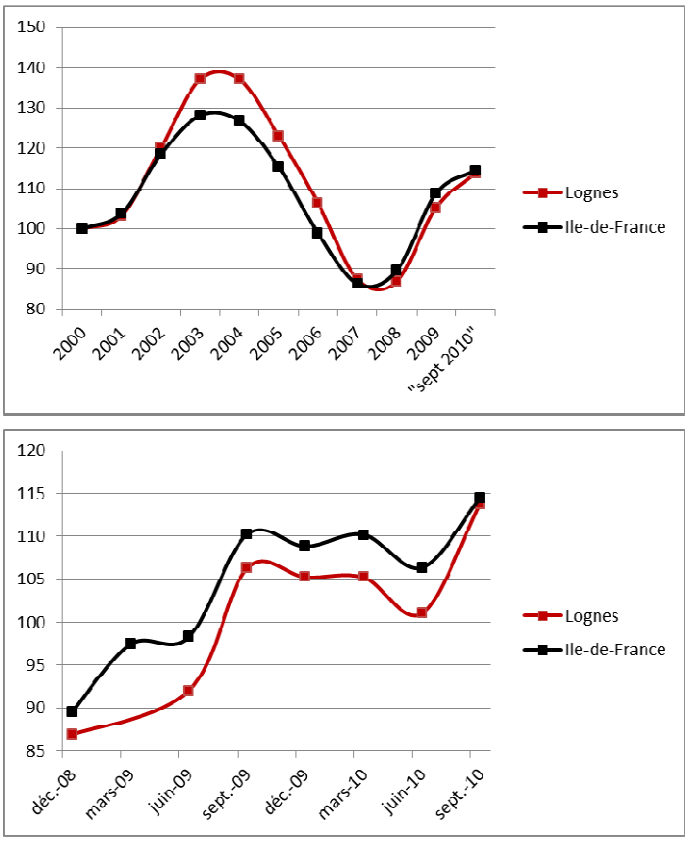

Evolution des chômeurs inscrits au Pôle Emploi en fin de trimestres - Base 100 en 2000
Sources : Pôle Emploi, DARES, SAN du Val Maubuée (SIGU), DEFM de catégorie A

- Une part importante de moins de 25 ans (liée à la structure locale de la population) et de plus de 50 ans parmi les chômeurs (comme dans le reste de la France)
  - ➔ Le taux de chômage des jeunes et des seniors est plus élevé qu'en moyenne en Ile-de-France (Source : Pôle Emploi, 31/12/2009)
  - ➔ Plus d'un tiers des chômeurs ont moins de 25 ans ou plus de 50 ans à Lognes (Source : Pôle Emploi, 31/12/2009)

Taux de chômage par catégories d'âge	**Taux de chômage et part de différents types de chômage à Lognes et en Ile-de-France**
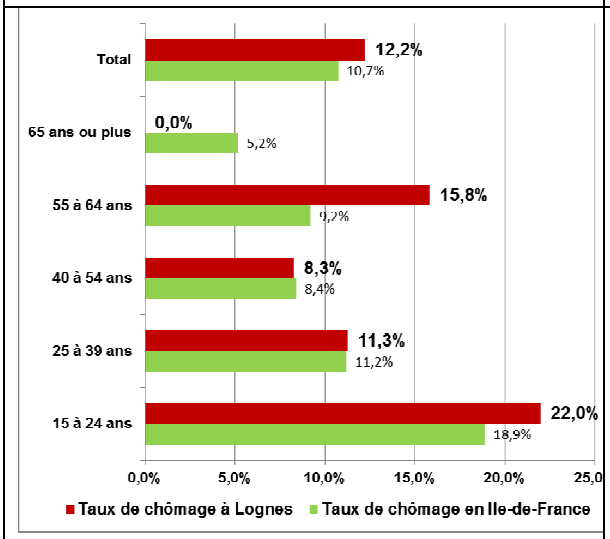	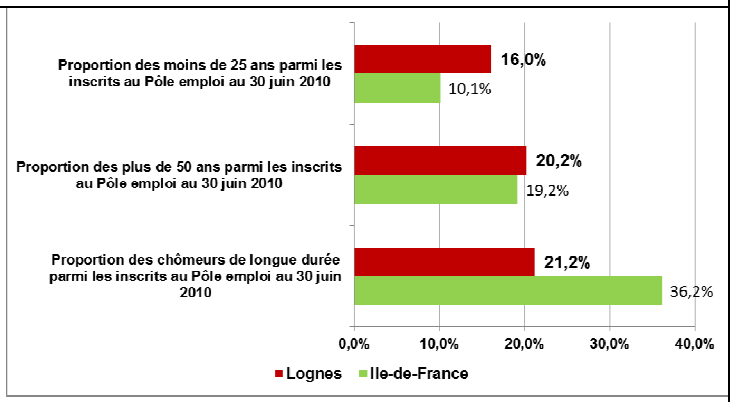
Source : INSEE, 2007	Sources : DARES, Pôle Emploi DEFM, catégories ABC

- Moins de jeunes non diplômés qu'en moyenne en Ile-de-France
  - ➔ 16,5% des jeunes de moins de 25 ans sont sortis du système scolaire sans diplôme, soit 149 personnes en 2007 (Source : INSEE)

Part des jeunes de moins de 25 ans sortis du système scolaire sans diplômes

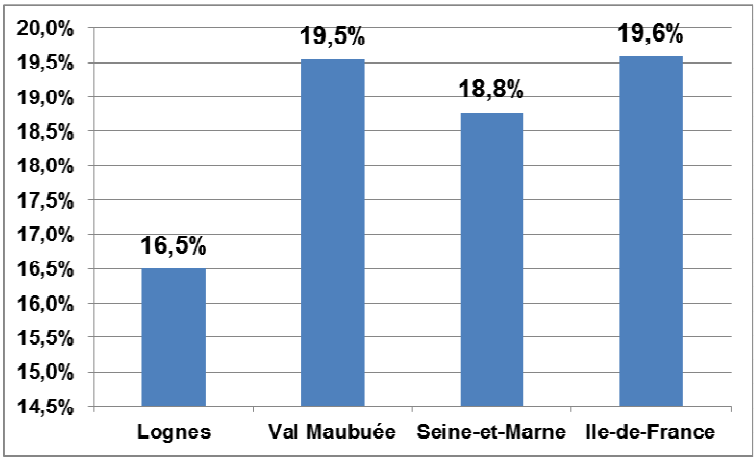

Source : INSEE, 2007

L'aide au retour à l'emploi, une politique prioritaire qui s'appuie sur une richesse de structures à l'échelle du SAN

- De nombreuses structures d'aide au retour à l'emploi complètent l'action du service emploi de la ville : La maison de l'emploi et de la formation (MDEF) développe des actions structurantes à l'échelle de 4 agglomérations, en complémentarité de la mission locale pour l'emploi à l'échelle du Val Maubuée et de ses rencontres pour l'emploi, de la Mission d'Education Permanente du département, de l'APEC sur Lognes
  - ➔ La Mission locale pour l'emploi de Marne La Vallée-Val Maubuée accueille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans. Elle intervient sur 10 communes comprenant les 5 villes signataires du CUCS du Val Maubuée, soit un territoire d'une population de plus de 110 000 habitants (dont 85 869 au Val Maubuée). Son siège est situé à Torcy,
  - ➔ Les « rencontres pour l'emploi » sont organisées par une association émanant du SAN (association des rencontres pour l'emploi) au Centrex (situé à Lognes) ; La commune, au travers son service emploi, y participe activement
  - ➔ Le plan local insertion emploi (PLIE) a cessé son activité en 2010, faute de moyens financiers (baisse des fonds européens)- La MEDF devrait palier, en partie à cette disparition, mais elle à une échelle plus grande, moins dédiée au SAN et à Lognes
  - ➔ Une dizaine d'associations intermédiaires et organismes de formation sont présents au Val Maubuée : Alisep, la Focel, Infrep, Upromi, retravailler IDF, la Cared, Estim formation et le Greta. 5 d'entre elles sont situées au sein de l'un des quartiers prioritaires. Un accompagnement social et professionnel vers l'emploi (dont des formations linguistiques) est proposé par ces structures. En termes de lieux de coordination, Upromi gère la plate-forme linguistique destinée aux jeunes et la Focel gère la passerelle-jeunes. L'Infrep anime la coordination des formations linguistiques pour les adultes et les diagnostics préalables.
  - ➔ Le CCAS offre un « coup de pouce » pour financer les coûts de transport liés à la recherche d'emploi

Zoom sur : le service emploi de la ville

Le service emploi est un service de proximité existant depuis de nombreuses années, mis en place par la municipalité afin de favoriser un accompagnement personnalisé et régulier des demandeurs d'emploi Lognots (280 personnes ont fréquenté le service emploi en 2008, 40 régulièrement – source : rapport d'activité du service emploi). Deux conseillers aide à définir le projet professionnel, faire le point sur la recherche d'emploi, rédiger curriculum vitae et lettre de motivation, préparer l'entretien d'embauche, rechercher des offres ou des formations adaptées. Le service emploi apporte également des informations, en lien avec Pôle Emploi, concernant les indemnisations et les aides l'embauche. Un appui logistique pour faciliter les recherche sur place (ordinateur, accès internet…). D**es ateliers collectifs** sont proposés, concernant le traitement de texte, la navigation sur Internet, la télé candidature sur le site du Pôle emploi. En partenariat avec la MDEF, des ateliers de redynamisation sont en outre organisés, portant sur le langage de la gestuelle, les postures, la communication verbale, la préparation de son entretien et la valorisation de ses atouts, l'organisation de sa journée de recherche d'emploi, de ses relances et de ses recherches…

- ➔ Parmi la quarantaine de personnes suivies régulièrement par le service emploi de la Ville, 15 ont trouvé un emploi en 2009 dans des entreprises partenaires nouvellement installées à Lognes
- ➔ Opération estivale « tornade blanche » sur Lognes pour aider de jeunes lognots (16 et 25 ans) à financer un projet : une vingtaine de personnes en bénéficie, et travaille ainsi une semaine à temps complet l'été dans les équipements de la commune, où ils assistent les personnels municipaux dans leurs travaux de nettoyage.

- Plusieurs acteurs de l'insertion à l'échelle du SAN
  - ➔ Pas de structures d'insertion sur Lognes mais plusieurs sur Torcy (régie de quartier, jardins d'insertions, Servi Plus, Pro-emploi intérim)
  - ➔ La Maison d'éducation permanente (MEP) accompagne vers l'emploi les bénéficiaires du RSA orientés par la maison des solidarités de Noisiel ; elle porte un chantier d'insertion sur la gestion des espaces verts
  - ➔ Face à l'augmentation du chômage, le SAN a décidé d'attributions complémentaires aux associations locales œuvrant à l'insertion des publics les plus éloignés de l'emploi (juin 2009)

La collectivité comme employeur

- La Ville, 3è employeur de la commune, emploie environ 360 agents
  - ➔ Des emplois stables : plus de 90% de titulaire ou stagiaires (Dans les collectivités d'Ile-de-France, 18% des agents sont non titulaires)
- Un vieillissement du personnel particulièrement parmi les agents techniques et d'entretien (la moitié des agents a plus de 45 ans dont 1/4 plus de 50 ans)
- Une certaine parité : 67% de femmes parmi les agents, 50% parmi les élus
- Un taux de travailleurs handicapés (4,5%) en deçà du seuil légal (6%)
- Une aide au retour à l'emploi et à l'apprentissage : 2 contrats adulte relais et 6 contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE), 7 contrats emplois solidarités dont 1 passerelle (-de 26ans).. pas d'apprentis mais accueil de stagiaires (plus de 80 en 2010)
  - ➔ Un accompagnement important des agents en termes de formation : plus de la moitié des agents ont eu accès à une formation en 2010
  - ➔ Pas d'intégration du DÉVELOPPEMENT DURABLE dans les formations et pas de formation spécifique au développement durable mais quelques demandes individuelles en lien avec le lancement de l'agenda 21
- Pas d'assistance sociale pour le personnel ; Appui sur le médecin du travail et le CCAS pour des situations de difficultés particulières d'agents
- Prévention des risques professionnels : une démarche appuyée d'élaboration du « Document Unique » avec tous les agents réunis en groupe de travail par secteur d'activité, adopté en 2011; 1 agent chargé de mettre en œuvre les règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) à temps plein
  - ➔ Le document unique permet de consigner, sous la forme d'un inventaire, les résultats de l'évaluation des risques professionnels identifiés dans chaque unité de travail. Il engage l'employeur à mettre en place un plan dans le but de faire disparaître ces risques, de diminuer l'importance de ceux que l'on ne peut faire disparaître totalement et d'améliorer aussi les conditions de travail
  - ➔ De nombreuses formations (obligatoires) aux risques liés à l'hygiène et la sécurité
  - ➔ Pas de démarches pour l'achats de produits moins toxiques notamment (produits d'entretiens, produits espaces verts…)
- Mise en place d'une nouvelle démarche d'entretien professionnel favorisant l'échange sur les compétences et les objectifs de travail au-delà de la notation.
  - ➔ Cette nouvelle procédure a été accompagnée d'une formation de tous les encadrants évaluateurs
  - ➔ En 2011, à titre expérimental, la collectivité a décidé de supprimer à titre expérimental la notation au profit du seul entretien professionnel
  - ➔ Une volonté de renforcer les pratiques managériales avec l'accompagnement (via CNFPT) en ce sens auprès de tous les encadrants
  - ➔ Des aides peuvent être accordées sous condition, pour des séjours d'enfants, allocations pour enfants handicapés ou atteints de maladie chronique, tarifs préférentiel avec des mutuelles avec lesquelles la collectivité a négocié des accords…; pas d'accès privilégié aux prestations de la ville (places en crèches, etc.)
- Une amicale du personnel (œuvres sociales), subventionnée par la mairie, qui propose des activités à tarif préférentiel
- Le dialogue social s'instaure au sein des instances statutaires (CHS, CTP) et lors d'une réunion mensuelle avec les représentants syndicaux, la direction générale et direction des ressources humaines

Un parcours résidentiel difficilement réalisable à Lognes

- Un parc plutôt récent, confortables, essentiellement collectif : un peu plus de 5000 logements, 74% en collectif, équitablement réparti entre propriétaires (54%) et locataires (source : INSEE)
  - ➔ 98% des logements construits après la première réglementation thermique (1975) et plus d'1 sur 4 après 1990
  - ➔ 4 logements sans douche ni baignoire, sinon 164 avec douche et/ou baignoire mais hors pièce réservée
- Une offre locative privée restreinte et plutôt chère[4]
- Un large parc social (38%) géré par 16 bailleurs sociaux ; le nombre de demandes de logements pour le parc social augmente chaque année (527 en 2010 pour environ 10 logements attribués)
  - ➔ 8 logements sociaux attribués en 2010 pour plus de 500 demandes
  - ➔ 3 bailleurs (Antin résidence, Efidis et Scic Habitat Ile-de-France) gèrent 45% du parc social
  - ➔ A priori, dans le PLU, ni emplacements réservés ni Servitudes de mixité sociale – les projets à venir sont plutôt de l'accession à la propriété
  - ➔ Construction de 52 logements sociaux en cours de livraison en sept 2011 au Cap Maubuée
  - ➔ Entre fin 2010 et début 2011, des réunions ont été menées avec le service habitat, le service action sociale-logement, et le service vie des quartiers auprès de chaque résidence et en présence de chaque bailleur. Ces réunions transversales sont l'occasion de faire le point sur de nombreuses thématiques, relevant de la ville ou des bailleurs.

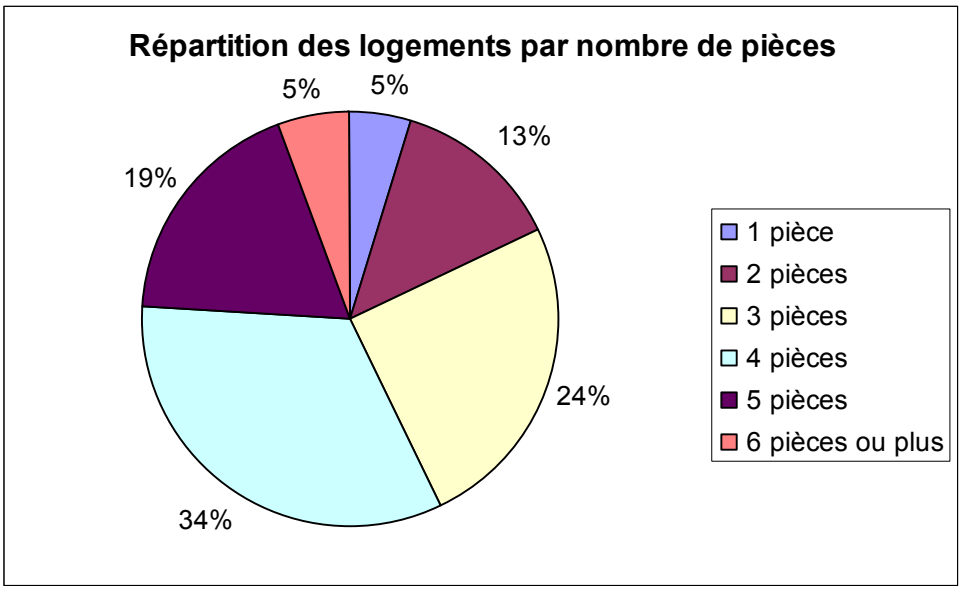

Source : INSEE, 2007

- Un manque de petits logements pour les jeunes : Un nombre moyen de pièces par logement plutôt élevé (3,6) alors que la taille moyenne des ménages diminue et que le vieillissement des jeunes va accélérer le phénomène de décohabitation

[4] Sources : Lettre de l'observatoire de l'Habitat, février 2010

- Un effort de construction à maintenir: Un objectif de construction de 260 à 400 logements/an à l'échelle du SAN d'ici 2030 (SCOT du Val Maubuée) qui nécessite d'optimiser les réserves foncières restantes, dans le respect des formes urbaines existantes

Un marché tendu, un parc vieillissant

- Un marché attractif pour les ménages franciliens y compris les primo-accédants, plutôt basé sur la revente que le neuf
- Un marché tendu car l'offre est rare et relativement chère : taux de vacance faible (2,6% à Lognes), une faible rotation dans le logement social et la résidence sociale
- Un parc de logements récent mais qui vieillit
  - ➔ La plupart des logements de la ville nouvelle ont été construits entre 1975 et 1990. Construit de façon massive sur une courte période, parfois au détriment de la qualité du bâti, le parc montre des signes de vieillissement (en particulier en terme de déperdition énergétique) ; mais seul 1% des résidences principales est jugé d'état médiocre à très médiocre selon le cadastre[5].
    - ✓ Le SAN a lancé, dans le cadre du Plan Local Habitat (PLH) une étude sur les 350 copropriétés du Val Maubuée. L'objectif est de les classifier et de prévenir la dégradation des plus fragiles d'entre elles. Par ailleurs, un observatoire, récemment mis en place, est chargé d'éditer annuellement un rapport sur la situation et l'évolution de l'habitat sur le territoire. L'étude a conclu que sur 46 copropriétés , 2 étaient « dégradées » 6 fragiles et 19 à surveiller : 5 vont faire l'objet d'un diagnostic approfondi et d'une stratégie d'intervention (Cap Maubuée, Villas du Lac, Botticelli, Clos des musiciens, terrasses du parc)
  - ➔ L'un des objectifs du PLH est d'aider les propriétaires à revenus modestes à réhabiliter leur logement. Le SAN a donc lancé un "dispositif de soutien à l'habitat" visant à aider, chaque année, la réhabilitation de 90 logements privés. Parallèlement, dans les quartiers prioritaires de la "Politique de la ville", le SAN va subventionner des travaux de rénovation sur les façades des bâtiments HLM, les espaces extérieurs et les parties communes. Chaque année, 230 logements HLM seront réhabilités dans le cadre de ce dispositif.
  - ➔ A Lognes, les quartiers Mandinet Nord et Segrais bénéficient du CUCS, de la convention régionale de renouvellement urbain et du C3D, le quartier des Collibert a fait l'objet d'interventions dans le cadre du contrat de ville, des copropriétés « en situation de fragilité » (5) font l'objet d'un diagnostic approfondi pour élaborer une stratégie d'intervention (SAN) ; Pas d'OPAH
  - ➔ La Région n'a pas été signataire des CUCS, toutefois, elle est restée partenaire des communes, en contractualisant avec elles dans le cadre de l'amélioration et de la rénovation des quartiers prioritaires (conventions régionales de renouvellement urbain signées sur la période 2008 - 2014).
  - ➔ Le Département a également soutenu les projets d'investissement portés par les communes et le SAN, en particulier concernant les quartiers prioritaires. Ces projets ont été inscrits dans le chapitre Habitat / Cadre de Vie Cohésion sociale / Politique de la ville du Contrat Départemental de Développement Durable et ont bénéficié d'une subvention globale de 1 976 157,20 €, sur la période 2007-2012

[5] Source : Lettre de l'observatoire de l'Habitat, février 2010

Une offre de logements qui répond à de nombreux « besoins spécifiques »

- Des places en centre d'hébergement et de réinsertion sociale; l'association PHARE gère des appartements pour l'hébergement d'urgence sur Lognes (mais également ouverts aux non-lognots)
- Une résidence sociale pour les jeunes travailleurs (96 places) : La résidence sociale est « saturée », car le temps de séjour y est limité mais les jeunes peinent ensuite à trouver un logement dans les circuits classiques du fait d'un faible turn-over dans le logement social et d'un marché privé onéreux. Le PLH, dans son diagnostic, pointe effectivement un manque de place en hébergement temporaire et d'urgence par manque quantitatif et manque de rotation ; et un manque d'une structure intermédiaire entre logement d'urgence/logement autonome
- 3 appartement relais gérés par l'association relais jeunes : elle dispose d'une classification foyer de jeunes travailleurs agréée résidence sociale ; ils proposent un hébergement à des jeunes 18-30 ans et accompagnement vers une insertion sociale
- 200 logements étudiants
- Une aire d'accueil des gens du voyage (30 places / 30 familles accueillies) qui arrive à saturation_: les familles sont en semi-sédentarisation, grande précarité, enfants scolarisés sur Lognes
- Pas de logements/résidences pour personnes âgées dans un contexte de vieillissement de la population (Nombre de places suffisant actuellement à l'échelle du SAN mais résidences publiques complètes alors que taux d'occupation des résidences privées <100%)
- Pas de logements artistes (mais résidences à la ferme du Buisson)
- Deux foyers de travailleurs migrants sur le Val Maubuée : un total de 461 places gérées par la Sonacotra (=30% de la capacité totale du 77)
- Un manque de logements adaptés aux personnes en situation de handicap selon l'association des paralysés de France, mais les bailleurs adaptent progressivement les logements à la demande

Habitat : Des documents de planification cohérents

- *Pour maintenir la jeunesse lognote, nécessité de leur offrir de petits logements à loyer modéré. En l'absence de réserves foncières substantielles, mettre à profit tout espace susceptible d'accueillir de petites opérations de logements* (source : PLU)
- Un PLH adopté en 2007, prévoit :
  - ➔ *de produire une offre de logements permettant de stabiliser la population et de répondre aux différents besoins*
  - ➔ *de faire de l'amélioration de l'habitat un levier pour l'attractivité du territoire, la fidélisation de la population, et la mixité sociale (-> aides)*
  - ➔ *de renforcer le partenariat entre les différents organismes et institutions en charge des questions d'habitat afin de favoriser une meilleure mixité sociale dans les quartiers et de répondre aux besoins en logements*
  - ➔ *de répondre aux besoins des populations spécifiques*
- Négociation lors de l'élaboration des directives d'urbanisme EPA/ville avec les promoteurs pour réserver la vente privée aux lognots pendant un certain délai ->équivalent à un projet d'accession sociale
- D'après le SCOT :
  - ➔ Un turn-over très faible dans les grands logements alors qu'ils sont nombreux

➔ Une offre en petits logements insuffisante

➔ « *Reconquérir le parc de logements par une politique de rénovation et impulser une meilleure diversité et répartition typologique des nouveaux logements* » (DOG)

Plusieurs structures d'aide sociale qui travaillent en partenariat avec un réseau associatif

- Un service action sociale, un CCAS qui outre le conseil et l'instruction des dossiers pour les aides légales, gère notamment une épicerie sociale et des ateliers d'insertion (le Blé actif) ; pas d'assistances sociales municipales
  - ➔ Le **Blé actif** est une action mise en place dans le cadre de la politique sociale municipale. Il regroupe une épicerie sociale et des ateliers. L'épicerie sociale est animée par les bénévoles du Grenier Lognot et une coordinatrice, qui accueillent et apportent un soutien financier aux familles en difficulté (sur décision du CCAS). Les ateliers du **Blé Actif** sont des lieux de rencontre, d'information et de reprise de confiance en soi ouverts à tous.
  - ➔ CCAS : le « coup de pouce » /transports pour la recherche d'emploi, « C'est mon toit », des permanences d'écrivains publics…
- Des associations partenaires de la commune - Le grenier lognot, 4AS (aide au montage de dossiers de surendettement), secours catholique, secours populaire, resto du cœur (pas d'antenne sur Lognes)- et la maison des solidarités du département, soutenues par la ville
- L'accès de tous à un certain nombre de services (restauration scolaire, centres de loisirs, etc.) est favorisé par la mise en place de tarifs modulés en fonction du quotient familial
  - ➔ La restauration scolaire, les classes de découverte, les centres de loisirs, centres d'accueil et études surveillées, l'école municipale des sports et éveil multi-sports, structures petite enfance, ludothèque… sont rendus accessibles à toutes les familles par la mise en place de tarifs, de quotients adaptés aux revenus (un barème de 13 tranches)

Une politique « aînés » en cours d'évolution : la nécessité d'anticiper le vieillissement de la population

- Une population qui amorce son vieillissement, avec des attentes en termes de dépendance et de prévention des risques de santé
  - ➔ L'âge moyen a progressé de 4,9 ans ces 10 dernières années
- Un service intergénération
  - ➔ Des activités de loisirs, sorties, repas
  - ➔ Des actions de prévention santé : atelier mémoire , conférence diététique et sport…
  - ➔ Distribution de colis de Noël
  - ➔ Rédaction du journal l'écho des aînés
  - ➔ Réflexions à envisager sur les futurs besoins en portage des repas et en mobilité
  - ➔ Des actions inter-âges menées à l'initiative de la ville ou d'autres partenaires : animation d'un jardin au collège de la Maillère, atelier tricot et intervention dans les centres de loisir
- Peu de structures dédiées aux personnes âgées ; La fondation hospitalière Sainte-Marie œuvre au maintien à domicile des personnes âgées notamment sur Lognes (financé par CCAS) ; un CLIC à Lagny
  - ➔ A priori pas de Colocation étudiants-seniors
  - ➔ La navette 77 ne fonctionne pas très bien
- Un conseil des sages en réflexion

Une ville plutôt accessible aux personnes à mobilité réduite de par sa conception récente

- Le Conseil municipal a créé en 2008 une commission d'accessibilité (obligatoire pour les villes de plus de 5 000 habitants) en application de la législation nationale. Selon la loi du 11 février 2005, les établissements recevant du public (ERP) devront, en effet, être rendus accessibles à toutes les personnes à mobilité réduite. Cela concerne la signalétique, les entrées, la largeur des portes, l'accès aux fauteuils roulants aux étages et l'utilisation des sanitaires. Un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics en cours (un plan des itinéraires sensibles classés par degré de priorité)
- Un diagnostic sur les transports gérés par le STIF (40% du réseau accessible dont la gare RER A),
- Un diagnostic obligatoire en cours sur les établissements recevant du public
    - ➔ On constate effectivement aujourd'hui un manque de connaissance à ce sujet (accessibilité précise par bâtiment)
    - ➔ L'ensemble des crèches est accessible dans la pratique, son personnel formé à l'accueil d'enfants handicapés
    - ➔ 1 CLIS pour accueil enfants handicapés
- Au-delà de l'accessibilité des bâtiments, la municipalité a également réalisé un diagnostic sur la circulation des personnes handicapées en ville, afin d'envisager les travaux d'amélioration en concertation avec les usagers
- La ville verse une cotisation au syndicat intercommunal des centres de pédagogie et réadaptation pour handicapés (CRPH)
- Diverses actions de sensibilisation (jardin des différences, ateliers de sensibilisation au langage des signes pour les 11-14 ans…)
    - ➔ **Le jardin des différences :** pour lutter contre les discriminations et œuvrer à la valorisation des différences liées au handicap

Une offre abondante d'accueil pour la petite enfance

- Une offre multiple en accueil de la petite enfance mais encore insuffisante pour répondre aux besoins dans une ville jeune
  - ➔ 183 berceaux complétés par des offres d'accueil ponctuels (3 crèches collective, 1 crèche familiale, 2 haltes jeu) et un relais d'assistantes maternelles mais 132 demandes non satisfaites en 2010 - 156 places réellement occupées (par manque de personnel)
    - ✓ L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande 6 berceaux pour 1000 habitants, le ratio est de 12,4 pour 1 000 à Lognes
    - ✓ Le réseau assistantes maternelles (RAM) est un lieu d'information et d'échanges pour les parents, les assistantes maternelles agréées indépendantes et toutes les personnes souhaitant obtenir des renseignements sur les modes d'accueil et la profession d'assistante maternelle ; lieu d'échange entre assistantes maternelles, où elles peuvent se rencontrer avec les enfants
    - ✓ La Maison de l'Emploi et de la Formation du Nord-Ouest Seine et Marne a mis en place le « réseau Balle au bond » sur le territoire afin de proposer aux parents isolés bénéficiaires des minima sociaux une solution pour la garde de leurs enfants, notamment, en horaires décalés
    - ✓ Il y eu une crèche parentale (la ville mettait à disposition le local et subventionnait) mais son activité s'est arrêtée faute de parents volontaires ; un partenariat avec la Banque de France également arrêté, qui permettait de financer des places
    - ✓ Pas de possibilité d'accueil des enfants des salariés n'habitant pas Lognes ; un projet de crèches d'entreprise, une Micro-crèche maison rouge : 3 à 9 enfants, local privé
- Une antenne PMI sur Lognes qui complète l'offre sur Noisiel
- Pas de prise en compte spécifique du développement durable dans ces structures
- Des liens avec la médiathèque (qui vient parfois sur place), la ludothèque, le bibliobus ; des spectacles proposés dans les crèches

Une offre éducative qui s'adapte à l'évolution de la population

- Une offre complète, publique, de la maternelle au lycée, des bâtiments en bon état (entretien régulier) hormis un collège et le lycée en préfabriqué « durable » (mais des projets de reconstruction en dur)
  - ➔ 5 groupes primaires, 2 collèges et 1 lycée (tous publics) : le Collège Maillière va être reconstruit, lycée idem mais probablement à une échelle intercommunale avec Torcy et Noisiel.
- Une dizaine d'établissements d'enseignement supérieur sur Lognes, proximité de la cité Descartes
- Des effectifs scolaires en primaire qui après avoir subi de fortes baisses, amorcent une légère hausse

- ➔ Sur les 8 groupes primaires initiaux, 3 ont fermé (transformés depuis en équipements publics culturel, loisir…), les effectifs diminuant régulièrement (fin croissance population, vieillissement) : -36% en 15 ans (près de 1600 enfants à la rentrée 2010). Mais aujourd'hui, légère hausse (+3,7% des effectifs ces 5 dernières années)
- ➔ Les effectifs collège sont en baisse, plus variable pour le lycée

- Toutes les écoles primaires sont dotées d'une salle informatique (et connexion Internet haut débit)
- À la suite de la consultation nationale lancée en septembre 2010 par le Ministère de l'Education Nationale, relative aux rythmes scolaires, la municipalité de Lognes a souhaité organiser une grande conférence sur les rythmes de l'enfant. Animée par un médecin scolaire, un psychologue scolaire, des représentants de la FCPE Seine-et-Marne et de la FOCEL Seine-et-Marne, cette conférence est ouverte à tous et notamment aux familles lognotes intéressées par ce débat. Des thématiques tels que la notion de sommeil, l'alimentation, le cycle de vigilance et d'attention des enfants suivant leur âge pourront être abordées. (8/02/11)

Une large offre d'accueil sur les temps extra-scolaires

- Un Projet éducatif local 2009-2012, qui prévoit notamment des activités sur le temps du midi et sur le temps extra-scolaire
  - ➔ des actions éducatives sur temps du midi : intervention ludothèque, basket, initiation jardinage à l'école du Four dans le cadre des jardins partagés
  - ➔ Le PEL concerne tous les établissements scolaires, sauf le lycée
- Des structures pour accueillir les enfants de maternelle et primaire soirs et matins ainsi que la possibilité d'études surveillées, complétées par des centres de loisirs (mercredi et vacances scolaires)
- 3 espaces 11-14 (aide individuelle au devoir possible), l'infojeune pour les11-25 ans (structure d'information et de prévention), une réflexion sur la place des 15/18
  - ➔ Les clubs 11/14 accueillent les jeunes Lognots et proposent des animations sportives, loisirs et culturelles, des sorties, l'organisation de manifestations d'été, de l'aide à la réalisation de projets. L'objectif de ces clubs est de favoriser la citoyenneté et l'écoute, développer des espaces de créativité et, d'expression, de loisirs adaptés répondant à la diversité des attentes et des publics en étant vigilant à créer les conditions de rencontre de jeunes d'horizons socioculturels différents. L'autonomie au sein des clubs est également visée.
  - ➔ L'infojeune accueille les jeunes en quête d'informations sur l'enseignement, les métiers, les formations, la vie quotidienne et les loisirs. En janvier 2010, l'infojeune a proposé des ateliers pour permettre de se perfectionner dans des domaines tels que l'informatique ou même la rédaction de lettre de motivation. Il ne s'agit pas d'un espace de loisir
- Partenariat collèges/ville (infojeune, service citoyenneté, service intergénération) : petits déjeuners diététiques, cours de jardinage avec seniors à La Maillière, ateliers théâtre et organisation de jeux de stratégie sur pause déjeuner, journal
- Plus de conseil municipal des enfants, pas de conseil des jeunes

Des liens développés entre écoles et offre sportive et culturelle

- Des équipements et des intervenants dans les écoles
  - ➔ A chaque groupe scolaire est annexé un plateau d'éducation physique et sportive, tous les primaires vont à la piscine ; Des éducateurs sportifs, employés par la

Mairie, interviennent auprès des élèves de cycle 3 ;4 tournois sportifs annuels inter-écoles, participation au parcours du cœur, téléthon

➔ Depuis la rentrée 2009, la commune confie l'intervention musicale dans les écoles au conservatoire du Val Maubuée : un intervenant musical se déplace à raison de 8h par semaine pour toutes les écoles (+classe CHAM au Collège de Champs s/Marne)

- Créations artistiques avec la ferme du Buisson(Charivari), école et cinéma, liens avec la médiathèque, la ludothèque, la MJC-MPT, le service citoyenneté (dans les établissements scolaires ou in situ)

Zoom sur : la ferme du buisson

Dans le cadre du partenariat entre la commune, le Centre d'Art et de Culture de Marne-la-Vallée et l'Education Nationale, durant toute l'année scolaire, des artistes initient les élèves des classes volontaires de la Maillière, du Four, du Mandinet et du Segrais aux pratiques artistiques

- De ces rencontres sont nées des productions autour de la danse et du théâtre. L'esprit créatif des enfants est ainsi mis en valeur à travers un travail de fond encadré par des professionnels. Le fruit de ce partenariat est présenté chaque année à la Ferme du Buisson dans le cadre de « Charivari », point d'orgue du travail entre artistes, enseignants et élèves.
- Une opération qui permet de sensibiliser les enfants aux pratiques artistiques. En effet, introduire les arts à l'école est pour la municipalité de Lognes un facteur d'intégration puisqu'une vision de l'art contemporain permet de dépasser les cultures particulières et de donner en partage à tous les enfants les clés d'une expression artistique qui les nourrit.

La Ferme du Buisson fait partie du dispositif École et cinéma, en collaboration avec le dispositif Les Enfants de cinéma, qui a pour but d'éveiller la curiosité et l'intérêt des enfants par des films de qualité, par la découverte d'œuvres contemporaines et du patrimoine visionnées en salle.

- Les CM2 partent chaque année en classe découverte, des séjours organisées pour les jeunes (pas de thèmes développement durable)
- Pas d'agendas 21 scolaires, de démarches éco-écoles, ni de pédibus (mais souhait émis via comité de quartier Tour d'Auvergne), possibilités de partenariats avec SIETREM et SIAM (classes d'eau) mais peu de demandes des classes

➔ Le SIETREM fait des interventions sur demande sur le tri des déchets : ils fournissent sac de tri et poubelles, 1 cahier de texte distribué aux CM1 avec conseils développement durable

Un accès à la culture assez dépendant du Val Maubuée et des associations

- L'accès à la culture s'organise autour de 3 échelles géographiques:

➔ Un réseau d'équipements culturels complet et de qualité à l'échelle du SAN dont une scène nationale : médiathèques, ferme du Buisson (scène nationale, Noisiel), conservatoire, 3 cinémas

- Ferme du buisson : mission de création et de diffusion. A noter que « son » cinéma propose des tarifs préférentiels (1€ au lieu de 3€) pour des publics pré-identifiés « en précarité ». Le partenariat culture et solidarité permet l'accès aux spectacles à des tarifs préférentiels

➔ Complété d'équipements intercommunaux situés sur Lognes (médiathèque du Segrais, annexe du conservatoire), et d'équipements communaux : MJC (dans le centre Simone Signoret), salle polyvalente, salles des fêtes, salle de danse, maison de l'animation et de la vie associative

➔ A l'échelle des quartiers, Locaux Collectifs Résidentiels (LCR), gérés par la ville et mis à disposition des associations

- Peu de lieux dédiés aux représentations sur Lognes, hormis l'église et possibilité de la salle du citoyen, projet de construction d'un petit lieu (capacité 100 personnes)
- Des équipements en bon état, pas de soucis de créneaux
- Peu d'œuvres d'art dans les quartiers, plus largement pas de parcours culturel (pas de cours municipaux, pas de lien entre les éventuelles programmations artistiques et les activités scolaires/extra-scolaires…) mais une réflexion en cours à l'échelle du SAN sur un parcours musical (idée de lier éducation musicale, offre musicale etc.)

Des atouts à valoriser pour développer une politique culturelle locale et partagée dont l'écriture est en cours

- La ville coordonne l'existant (les associations qui se manifestent, les fêtes de la ville…) mais cherche peu à révéler, susciter et fédérer toutes les énergies et la richesse cosmopolite qui la caractérise
- Les nombreux espaces publics (abords des étangs, places) sont autant de lieux potentiels de représentation peu exploités aujourd'hui
- Hormis pour les scolaires (charivari et spectacle de fin d'année), la ville profite peu de l'offre culturelle de la ferme du Buisson
- Une démarche « lieux de vie, lieux de création » concrétisée en alternance par les évènements « trot'art » et « bozarts » qui vise à la rencontre pérenne entre artistes et population, d'autres actions ponctuelles
    - ➔ Tremplin musical ZICLOG (action du Plan éducatif local - PEL) : opportunité pour les 11-30 ans qui possèdent une maîtrise musicale suffisante de se produire sur scène lors de la fête de la musique– sélection sur audition
    - ➔ Atelier culture urbaine (action du Plan éducatif local - PEL): ateliers de sensibilisation à la musique dont MAO, écriture de textes, danse, graph, …

Zoom sur : Trot'art

Les objectifs de cette manifestation sont de :

1/ Impliquer les adhérents, et pour cela l'ensemble des bénévoles et des animateurs d'ateliers de la MJC MPT, dans la conception et la réalisation des projets

2/ Proposer des rencontres et des temps de création partagée entre des artistes professionnels et la population

3/ Développer nos partenariats : en étant dans une proposition d'action et non de consommation, en décloisonnant pour trouver de nouveaux types de partenariats

4/ Avoir un travail spécifique en direction de publics n'ayant pas facilement accès à la pratique artistique, et de façon plus large des habitants des quartiers en politique de la ville

5/ Renforcer les liens intergénérationnels et interculturels sur la ville, créer du lien social et une mémoire collective

- Méconnaissance de la ville sur les artistes résidants à Lognes, pas d'offre de résidence ou d'ateliers-logements mais quelques expositions dédiées aux artistes locaux
- Aujourd'hui, pas de liens culture et développement durable
- La Ville devrait « remédier » à ces différents constats par le projet et une saison culturelle en cours d'élaboration

Des manifestations qui ne prennent pas en compte le développement durable

- Réflexions sur une possible charte des éco-manifestations
- Le thème du dernier carnaval était la récupération (des déchets)

Le sport, composante essentielle de la ville de Lognes

- De nombreux équipements sportifs en plus des LCR qui peuvent accueillir des pratiques sportives et des espaces verts, complétés par 2 piscines intercommmunales à proximité, disséminés sur la ville ; un parcours sportif aménagé dans le bois à l'initiative de l'ex-CME
- Une saturation de tous les équipements à l'échelle de Lognes et du Val Maubuée qui empêche toute pratique libre (en dehors des plateaux sportifs annexés aux écoles)
- Des partenariats ont existé avec des entreprises lognotes qui mettaient à disposition leurs équipements sportifs, mais ils ont cessé
- Des équipements plutôt en bon état, bien entretenus, facilement accessibles à pied / transports en commun
- L'école Municipale des sports accueille les 5-10 ans pour des initiations à différents sports ; stages d'initiation sportif pendant les vacances, journées multisports
    - ➔ Augmentation constante des inscriptions à l'école municipale des sports (de 85 enfants en 2006-2007 à 138 en 2009-2010) ; afin de permettre à chacun de s'y rendre, des navettes de bus ont été mise en place avec 7 arrêts sur la ville (source : rapport d'activité 2009 service des sports)
- Un Office municipal des sports, lieu de discussion Ville/associations (22 associations sportives) , à redynamiser, en complémentarité d'un service des sports qui s'est étoffé au cours des années
    - ➔ Une vingtaine d'associations sportives, 3 500 licenciés dont des non-lognots

Les associations, un facteur de cohésion sociale, une force vive

- Plus de 80 associations subventionnées, à vocation sportive, culturelle, sociale, etc.
- Un sentiment général (et national) de baisse d'implication faute de bénévoles (« *on consomme de l'association plus qu'on ne s'implique* »)
- Pas de critères d'attribution des subventions /développement durable
- Certaines seraient engagées dans le développement durable
- Des lieux et temps de rencontre entre la ville et les associations : maison des associations et de la vie associative (MDAVA), forum des associations, ronde des pays…
    - ➔ La maison des associations et de la vie associative (MDAVA) est un lieu d'information d'hébergement, aide comptable et administrative : ses assemblées générales régulières permettent aux et associations de se rencontrer

Une sécurité de proximité assurée par des policiers municipaux en parallèle de la police nationale

- La dizaine d'agents de la police municipale veille à la tranquillité publique, à la sécurité, au bon ordre
  - ➔ Pour ses missions « supplétives » de sécurité la Police municipale compte 10 agents (5 policiers, 4 adjoints de sécurité, 1 secrétaire). Le conseil municipal réfléchit à une reconfiguration de ses missions et à un effort budgétaire supplémentaire en 2011.
- Une cellule de veille qui se réunit 1fois par mois pour discuter des problèmes de sécurité (police municipale, cabinet, services jeunesse, vie des quartiers)
- Mise en place d'une commission sécurité qui s'est récemment réunie pour réfléchir à la reconfiguration des missions de cette police de proximité
- Pas d'opérations de prévention (ex. : intervention dans les écoles, organisation de matchs de foot comme cela avait lieu lors des « opérations pied d'immeuble »)
- A l'échelle du SAN, un groupement Local de traitement de la Délinquance (GLTD) qui regroupe les maires et représentants de polices municipales, pour gérer cette question
- Un sentiment d'insécurité exprimé par certains qui va croissant malgré une baisse du nombre de délits (6&à% entre 2007 et 2010, entre 500 et 600 délits/an)

Une offre de soins plutôt faible, à l'image du département

- Lognes présente le taux d'équipement en lits le plus faible d'Ile-de-France[6], un faible taux de médecins (caractéristique de la Seine et Marne)
  - ➔ La pénurie de médecins est caractéristique de la Seine-et-Marne. En effet, la densité médicale dans le département est inférieure de 28% à la moyenne nationale et de 41% à celle de l'Ile-de-France.
  - ➔ La moyenne nationale est de 3,37 médecins (généralistes et spécialistes) pour 1000 habitant[7] : ce ratio est inférieur à 0,2 à Lognes (28 médecins installés selon le site internet de la ville)
  - ➔ 5 pharmacies à Lognes donc 1 pour 2948, plus que la moyenne nationale (1 pharmacie pour 2 696 habitants - moyenne masquant cependant de fortes disparités (ex : le Limousin compte 1 pharmacie pour 2 174 habitants et l'Alsace 1 pharmacie pour 4 000 habitants ; Source : Ordre des Pharmaciens, 2009)
- Le Val Maubuée ne possède pas de grand équipement de santé publique. Le plus proche, à Lagny, est mal relié en transports en commun
- Pourtant problèmes de santé soulevés par les jeunes[8] (toxicomanie, alcoolisme, contraception, santé mentale…). Quelques actions spécifiques menées envers eux dans le cadre du PEL
- Un centre médico-psychologique (CMP), un centre d'hygiène alimentaire, un centre d'hygiène sociale à Lognes, quelques actions ponctuelles
  - ➔ Plan pluriannuel d'installation de défibrillateurs entièrement automatisés dans certains bâtiments communaux. Dans un premier temps, les espaces sportifs seront équipés.
- Dans le cadre de son A21, le Département de Seine-et-Marne vient de signer avec de nombreux partenaires sociaux le plan de « démographie médicale » (plan d'actions sur 5 ans) dont le but est de renforcer l'accès aux soins et à la santé des Seine-et-Marnais et de favoriser l'installation des médecins dans le département

[6] Source : diagnostic du PLU
[7] Source : OCDE, 2009 (données 2007)
[8] Source : PLU (étude menée dans cadre contrat de ville du Val Maubuée)

Proposition d'indicateurs-clés pour suivre l'évolution du territoire et de ses politiques

- Structure par grandes classes âge de la population
- Indice de jeunesse
- Distribution des revenus (rapport du revenu moyen du dernier décile sur celui du premier décile et rapport interdécile)
- Taux de logements sociaux
- Répartition parc logements/nombre de pièces (en regard taille des ménages)
- Nombre de travailleurs pauvres et allocataires de minima sociaux
- Taux de chômage et taux de chômage de longue durée
- Taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans
- Part des jeunes de 16 à 25 ans sans emploi et sans formation
- Part des agents et des élus ayant bénéficié de journées de formation continue (dont part liée au développement durable)
- Part des personnes handicapées dans l'effectif de la collectivité (écart par rapport à la réglementation)
- Part des femmes et niveau de responsabilité dans l'administration et parmi les élus
- Répartition des inscriptions dans les tranches du quotient familial
- Nombre d'actions (budget) consacrées à l'accès à la culture et au sport des publics « empêchés » (personnes en situation de handicap, personnes âgées, bénéficiaires de minima sociaux)
- Part et diversité des habitants ayant accès aux sports et aux loisirs soutenus par la collectivité
- Proportion des lieux publics et de points d'arrêt en transports en commun accessibles aux personnes à mobilité réduite et en situation de handicap
- Taux de médecins
- Aide publique au développement

Ces propositions d'indicateurs ont été extraites des indicateurs de la Stratégie Nationale de Développement Durable 2010-2013 ( ) ou en ont été adapté pour correspondre au cas d'une commune de la taille et ayant les compétences de Lognes. Les indicateurs concernant le fonctionnement interne de la Ville de Lognes sont signalés en vert.

Synthèse du diagnostic : Garantir l'épanouissement de tous les êtres humains, la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

ATOUTS	FAIBLESSES
- Une population jeune, - Une population d'origines diverses relativement bien intégrée - Une cohésion sociale en construction depuis longue date grâce à des politiques anciennes sociales, culturelles, éducatives… - Des logements récents, confortables, un large parc social, une offre pour la plupart des publics spécifiques - Un marché du logement attractif, - Plusieurs structures d'aide sociale qui travaillent en partenariat avec un réseau d'associations - Des tarifs aux prestations modulés en fonction du quotient familial - Une richesse de structures d'aide au retour à l'emploi complémentaires de l'action du service emploi de la ville - Beaucoup d'espaces publics, un bon cadre de vie - Une ville plutôt accessible aux PMR - Une offre abondante d'accueil petite enfance - Une large offre éducative, , des structures d'accueil extra-scolaires, des liens développés entre école/sport/culture : une approche globale et cohérente au travers un PEL - Une politique forte envers le sport - Une vie associative bien présente - Un fort taux d'équipement	- Une volonté de cohésion sociale freinée par des partis pris d'aménagement initiaux (notamment absence de centre-ville) - Une ville nouvelle qui a rapidement émergé, ville « dortoir » qui doit trouver son âme et construire sa mémoire - Une force vive, les nombreux actifs, dont ne se saisit pas la ville - Un parcours résidentiel difficilement réalisable - Un chômage plutôt élevé qui concerne surtout les jeunes et les seniors, Un niveau de vie « moyen » - une politique de coopération décentralisée peu visible - Une offre culturelle dépendante du Val Maubuée, qui ne s'appuie pas assez sur ses propres atouts - Des équipements sportifs saturés - Le ressenti d'une baisse de la mobilisation des habitants, notamment associative (on « consomme » de l'association) - Une faible offre de soins - Un sentiment d'insécurité
OPPORTUNITES	**MENACES**
- PLU, PLH et SCOT répondent aux faiblesses constatées (parc vieillissant, manque de petits logements), CUCS - Plusieurs politiques en cours d'écriture : aînés, culture, handicapés… - Un futur conseil des sages? - Constructions d'un nouveau lycée et nouveau collège	- Une raréfaction du foncier - Une population qui amorce son vieillissement, une taille des ménages qui diminue -> des besoins à anticiper - Le vieillissement simultané des logements et équipements (mais des réhabilitations réalisées progressivement) - Une augmentation du chômage (phénomène national) - Une augmentation du nombre de personnes en grande difficulté dont des seniors (le nombre de « prime des aînés » distribué augmente)

5. Adopter des principes de bonne gouvernance

Le défi de la gouvernance

Pourquoi est-ce un enjeu ?

- Le développement durable implique :
  - ➔ Des méthodes de travail plus collectives et plus transversales,
  - ➔ Une organisation participative qui rende possible la co-production
- Le développement durable suppose la mise en œuvre d'une stratégie d'amélioration continue fondée sur l'évaluation

Des pistes pour relever le défi

- Adopter une stratégie d'amélioration continue
  - ➔ Etablir un état de référence,
  - ➔ Fixer des objectifs clairs et engageants au regard des enjeux du territoire et des finalités du développement durable
  - ➔ Améliorer les méthodes de travail
- Organiser le pilotage
  - ➔ Représentation de l'ensemble des champs du développement durable dans l'instance de pilotage
  - ➔ Formaliser les critères de choix, les règles de décision, rendre compte…
- Faire participer les acteurs
  - ➔ Repérer les acteurs (en interne - élus, agents - et en externe –population, associations, monde économique…),
  - ➔ Les sensibiliser, les former, être pédagogique
  - ➔ Les associer (Consulter, concerter, coproduire), les mobiliser dans la durée, rendre compte
- La transversalité
  - ➔ Approche globale et cohérente, décloisonnement
  - ➔ Partage des connaissances et des savoirs
  - ➔ …
- L'évaluation
  - ➔ Etablir un état de référence,
  - ➔ Suivre puis évaluer,
  - ➔ Aide à la décision

A Lognes, une évolution majeure du contexte

- Fin de l'urbanisation « exponentielle » de Lognes et plus généralement du Val Maubuée
- Aujourd'hui, volonté de sortir du statut de ville nouvelle mais pas de l'Opération d'intérêt nationale (OIN)
- Passage souhaité d'un SAN à une communauté d'agglomération (a priori sur le même périmètre ; choix des compétences en cours d'élaboration ; un projet de territoire sera élaboré, en s'appuyant sur le SCOT, etc.)

Des instances de consultation mises en place depuis quelques années

- Depuis 2007, 6 comités consultatifs de quartier qui « *permettent à la municipalité d'informer les membres des dossiers les plus importants et, en retour, aux élus d'être sensibilisés à certains problèmes rencontrés sur le terrain* », réunis au moins une fois par an en Assemblée Municipale Consultative présidée par le maire – le choix de consulter des représentants (d'associations, de propriétaires, de commerçants, etc.) plus que des individus pour défendre l'intérêt collectif - pas de budget participatif

Zoom sur : les comités de quartier

Chaque comité de quartier est composé de façon identique et comprend :

- le maire, les adjoints et conseillers délégués
- les conseillers municipaux résidants dans le quartier
- les représentants des parents d'élèves et les directeurs d'école du quartier
- les représentants des copropriétés et des amicales de locataires du quartier, ainsi que les gardiens d'immeuble
- les responsables des associations socio-culturelles et sportives résidant dans le quartier
- les commerçants du quartier

- Un conseil des enfants qui a disparu après essoufflement, pas de conseil des jeunes, une réflexion pour un conseil des sages
- Diverses instances de dialogue sur des sujets particuliers : Un office municipal des sports, des commissions accessibilité, sécurité, « temps du midi »(elle gère tout ce qui se passe sur temps du midi, dont les menus), un comité consultatif des crèches, un comité de pilotage partagé du PEL
- Pas de charte de concertation
- Plusieurs questionnaires adressés en 2011 : l'un aux entreprises lognotes (très faible taux de réponse) ; l'un aux habitants, sur leur appréhension du développement durable et leur appréciation quant à l'engagement de la ville (une centaine de réponse) ; l'un aux agents, sur l'éco-responsabilité en interne (une soixantaine de réponses)

Illustration des réponses au questionnaire « habitants ». A la question « Pour vous, le développement durable à Lognes, c'est avant tout agir pour :»

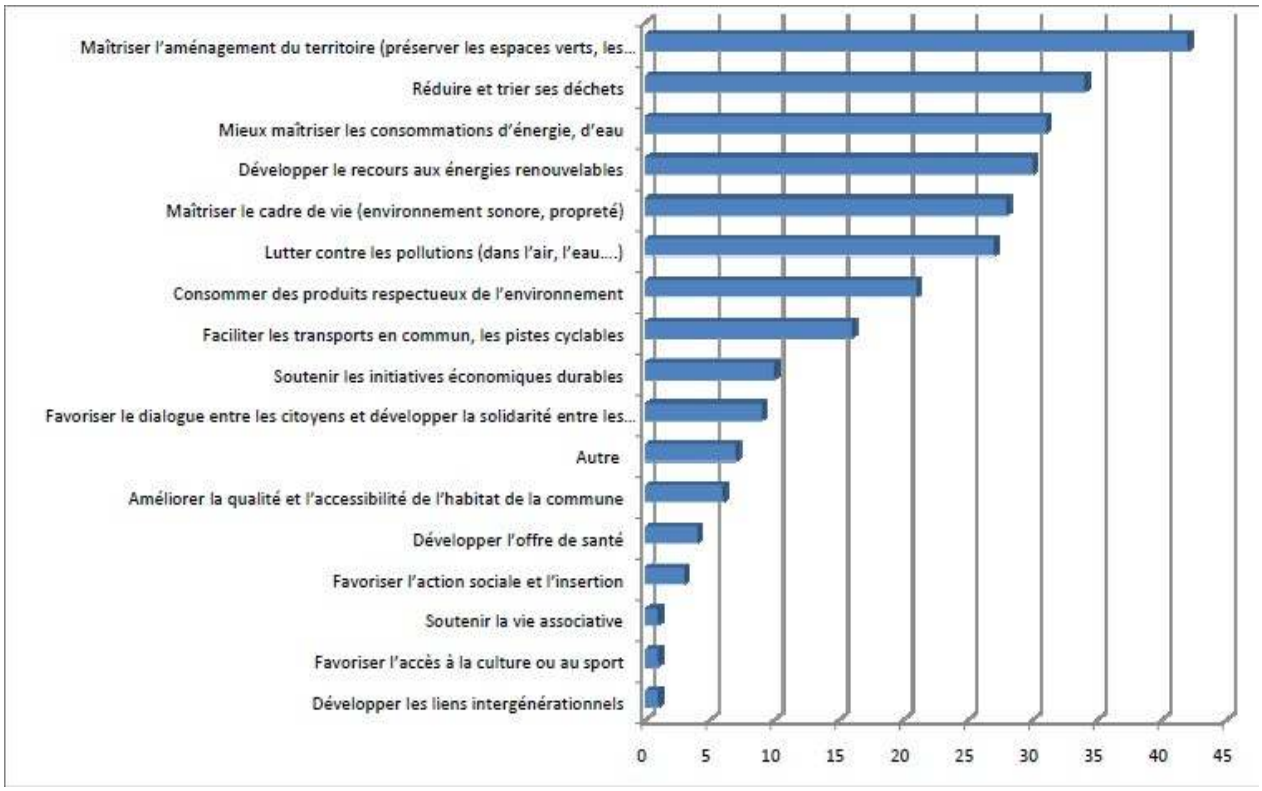
Maîtriser l'aménagement du territoire (préserver les espaces verts, les...
Réduire et trier ses déchets
Mieux maîtriser les consommations d'énergie, d'eau
Développer le recours aux énergies renouvelables
Maîtriser le cadre de vie (environnement sonore, propreté)
Lutter contre les pollutions (dans l'air, l'eau....)
Consommer des produits respectueux de l'environnement
Faciliter les transports en commun, les pistes cyclables
Soutenir les initiatives économiques durables
Favoriser le dialogue entre les citoyens et développer la solidarité entre les...
Autre
Améliorer la qualité et l'accessibilité de l'habitat de la commune
Développer l'offre de santé
Favoriser l'action sociale et l'insertion
Soutenir la vie associative
Favoriser l'accès à la culture ou au sport
Développer les liens intergénérationnels
0
5
10
15
20
25
30
35
40
45

Illustration des réponses au questionnaire « agents ». A la question « Quels sont, d'après vous, les deux sujets ou actions sur lesquels les efforts devraient porter en priorité ? »

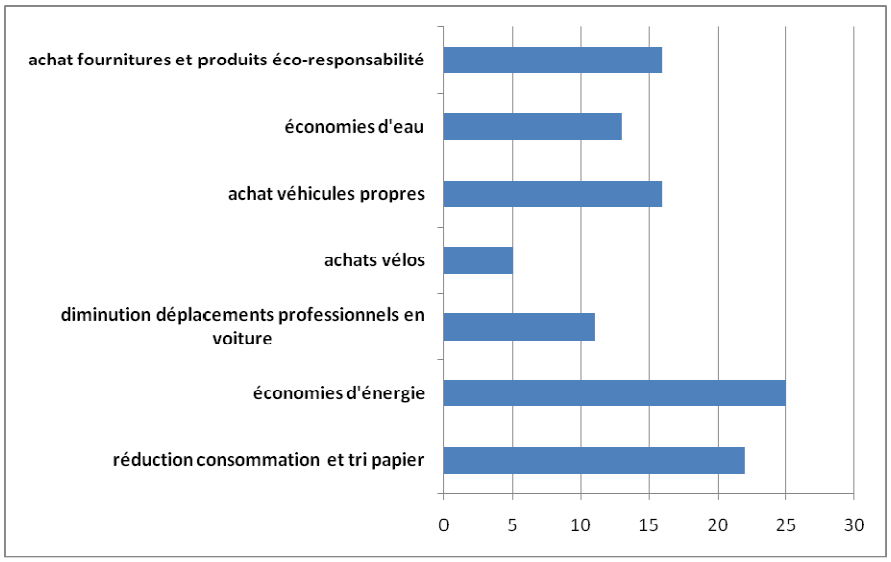

Des moyens originaux d'information

- En plus du classique journal municipal et site Internet (et journal interne), un journal d'expression des jeunes (Log'in), L'écho des aînés (réalisé par les seniors), une télé locale à l'échelle de SAN et au-delà (canal coquelicot) et une radio locale
- Diffusion classique des comptes-rendus des conseils municipaux (via site Internet notamment), pas de comptes-rendus pour les autres comités de quartier/AMC, les comptes-rendus des autres commissions sont diffusés uniquement à leurs membres

Une bonne desserte en réseau mais peu d'accès publics pour les technologies de l'information et de la communication

- Une desserte en haut-débit sur tout le territoire (2Mb/s) (Source : Etude Tactis 2005 - SAN)
- Une desserte en très haut-débit des zones d'activités Pariest et Valorée étendue par le SAN à toutes les zones d'activités d'ici fin 2011
- Pas d'espaces publics comprenant un accès gratuit à Internet hormis infojeune, service emploi et médiathèque ; réflexion en cours pour la création d'un espace numérique.

Un début de sensibilisation et formation au développement durable

- Une sensibilisation au développement durable des membres de l'AMC, des élus de la majorité et des Directeurs et responsables de service des élus
- Pas de formation prévue de l'ensemble des élus et services (considérée comme trop prématurée à ce stade)
- Un début d'intégration du développement durable dans le programme de formation

Une stratégie d'amélioration continue à élaborer

- Un pré-diagnostic développement durable déjà réalisé, un diagnostic développement durable actuellement en cours
- Pas d'analyse des projets au regard du développement durable

Une culture et des outils de l'évaluation à créer

- Un rapport annuel d'activité des services
- Mais pas de tableaux de bord, pas d'indicateurs
- A noter : évaluation (obligatoire) du CUCS

Une organisation peu propice à la transversalité

- Un élu en charge du développement durable, pas de commission développement durable
- Un poste de chargé de mission A21 peu transversal
- Un CP A21 : il réunit les élus du bureau municipal et le Conseiller municipal en charge du développement durable, la Directrice du cabinet et de la communication, le DGS, le DST, la

Responsable département environnement et cadre de vie. Il est élargi lorsque nécessaire à l'ARENE et au Conseil Régional

- Des délégations qui couvrent presque tous les champs du développement durable
- Une organisation classique peu propice à la transversalité
  - ➔ Pas de démarches projet ni de chargés de missions « transversaux »,
  - ➔ 9 directions, des réunions de directions tous les 15 jours, des réunions des chefs de service mais uniquement au sein de leur direction
  - ➔ L'ensemble des agents est réuni à 1 AG/an + vœux du maire ; une journée d'accueil des nouveaux agents
- Des services disséminés sur de nombreux sites
- Pas de projet de « référents développement durable » au sein des services

Un travail partenarial à l'échelle du SAN dont la ville pourrait plus se saisir

- La ville fait partie du SAN, les principales compétences techniques sont déléguées à des syndicats (SIAM, SIETREM….)
- Le SAN est engagé dans plusieurs projets européens - Euroscape, Greenov, Ciudad - et réseaux, la ville s'appuie peu sur cette richesse aujourd'hui
  - AMF, ENTP-Plate-forme des villes nouvelles européennes (le SAN est membre, pas la ville), Fédération nationale des Offices Municipaux des Sports, réseau des Projets Educatifs Locaux
- Pas d'engagement dans des réseaux de type : Comité 21, réseau des villes durables, villes sans OGM, ville du commerce équitable, etc.

Proposition d'indicateurs-clés pour suivre l'évolution du territoire et de ses politiques

- Baromètre de la connaissance par les ménages de la notion de développement durable
- Part des projets pilotés par plusieurs services ou plusieurs commissions[9]
- Pourcentage des objectifs stratégiques affectés d'un indicateur de résultat quantifié (ou d'une tendance), assorti d'une échéance et suivi régulièrement[10]
- Taux de réalisation du programme d'action[11]
- Nombre de jours consacrés à la construction d'une culture partagée développement durable par les élus et les agents[12]

Ces propositions d'indicateurs ont été extraites des indicateurs de la Stratégie Nationale de Développement Durable 2010-2013 ( ) ou en ont été adapté pour correspondre au cas d'une commune de la taille et ayant les compétences de Lognes. Les indicateurs concernant le fonctionnement interne de la Ville de Lognes sont signalés en vert.

[9] idem
[10] idem
[11] idem
[12] idem

Synthèse du diagnostic : Adopter des principes de bonne gouvernance

ATOUTS - Quelques instances de consultation - Divers enquêtes menées auprès des agents, de la population, des entreprises - Des moyens originaux d'information - Un début de sensibilisation au développement durable - Un pilotage dédié à l'A21 - Une habitude du travail partenarial via la ville Nouvelle	**FAIBLESSES** - Des instances d'information plus que de concertation - Peu de réunion de ces instances - Disparition du conseil des enfants, pas de conseil des jeunes alors que ville jeune - Une sensibilisation au développement durable qui n'a touché qu'une minorité d'agents (mais cadres) - Pas de culture et d'outils d'évaluation - Peu d'accès publics aux NTIC
OPPORTUNITES - Le passage en communauté d'agglomération - Le réseau en fibre optique dans toutes les zones d'activité	**MENACES**

ENTRE DIAGNOSTIC ET STRATEGIE : LES ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE A LOGNES

Le croisement des différentes forces et faiblesses, atouts et opportunités de la ville de Lognes révèle des enjeux auxquels il faudra répondre pour poursuivre et renforcer la démarche de développement durable dans laquelle la commune s'est engagée. Ils peuvent être considérés comme une « passerelle » entre l'exercice de diagnostic et l'élaboration de la stratégie de l'agenda 21.

Lognes est une commune francilienne de taille moyenne au sein d'une ville nouvelle

Elle partage donc avec les villes de même typicité un certain nombre de caractéristiques fortes et particulières :

- La **jeunesse de sa population**
- Une forte **présence du monde économique** (ville attractive et accessible), hormis le petit commerce
- Une **bonne offre de services et d'équipements** (même si elle est par ailleurs qualifiée, par de nombreux habitants, de « ville dortoir »)
- Une **difficulté à se loger** particulièrement pour les jeunes (manque de petits logements, marché onéreux)
- Un **vieillissement simultané de ses bâtiments et logements**, même si certains ont déjà pu bénéficier de réhabilitations (« le gros » reste à venir)
- Une **desserte en transports en commun** facilitant les liaisons avec Paris (RER A) mais des **déplacements** qui restent, dans leur globalité, **dominés par la voiture** (relative faiblesse des transports en commun au sein de l'agglomération, proximité d'axes routiers majeurs - A4, N104, RN 999, A199, une voirie plus propice à la voiture qu'aux modes doux)
- Une **bonne qualité de vie**[13], liée notamment à la forte présence d'espaces verts et bleus (chaine des étangs, bois, espaces verts…)
- Un **étalement qui s'achève et une densification de la ville qui s'opère progressivement** (objectifs partagés avec le SAN - SCOT et PLH – et l'Etat dans le cadre de l'Opération d'intérêt national))

Lognes est une commune où la forte présence du monde économique et la jeunesse de la population sont des forces vives

Le territoire lognot ne pourra prétendre à un développement durable sans travailler pour la jeunesse et le monde économique, deux forces vives structurantes du territoire.

PROPOSITION D'ENJEU DONT LA VILLE POURRAIT SE SAISIR : Amélioration de la connaissance du monde économique et positionnement de la ville comme un partenaire de ses acteurs

Les activités économiques sont présentes sur une large partie du territoire de la ville et drainent de très nombreux salariés. L'amélioration de la connaissance de ces acteurs et de leurs initiatives,

[13] Une étude menée par l'IAURIF en 2005 sur la population des villes nouvelles indique que 95% des habitants de Marne-la-Vallée estiment leur quartier agréable à vivre

notamment en matière de développement durable, permettrait de positionner la ville, aux côtés du SAN dont relève la compétence liée au développement économique, comme un acteur d'un développement économique durable de son territoire. L'amélioration de la connaissance par la ville des besoins des entrepreneurs et de leurs salariés, par exemple en matière de services et commerces, contribuerait à accroître la faible participation de ces acteurs à la vie publique lognote et permettrait de développer des activités économiques qui pourraient être portées par des Lognots et profiter au reste de la ville.

PROPOSITION D'ENJEU DONT LA VILLE POURRAIT SE SAISIR : Réflexion sur un développement économique durable

En lien avec le SAN, la ville pourrait envisager le développement d'une économie « verte » sur le territoire à partir de filières existantes, voire de nouvelles filières dont on pourrait chercher l'accueil ; ainsi que le développement de zones d'activités éco-responsables à partir de sites existants ou à venir.

PROPOSITION D'ENJEU DONT LA VILLE POURRAIT SE SAISIR : Développement du dialogue et des actions en faveur de la jeunesse

Les jeunes sont nombreux à Lognes, pourtant il existe peu d'instances de concertation impliquant ce public. La jeunesse peut être considérée comme une ressource et pourrait être mobilisée pour participer à la réflexion sur ses besoins, voire ses projets, et sur sa façon de percevoir le sentiment de ville dortoir et des moyens d'agir pour le dépasser.

Le déploiement d'une politique culturelle (en cours d'écriture) qui s'appuiera sur les atouts locaux : de nombreux espaces publics, une diversité de cultures, la proximité d'une scène nationale…, pourrait également être mobilisée notamment au service des jeunes et d'une réflexion pour une nouvelle image de la ville.

Lognes est une commune qui ne s'est pas encore dotée d'objectifs environnementaux à la mesure des enjeux

Lognes se situe dans la moyenne des communes franciliennes s'agissant de :

- **L'empreinte carbone,** liée à la consommation d'énergie dans les bâtiments, notamment les logements majoritairement collectifs, de « moyenne » qualité thermique, dans les déplacements dominés par le routier…
- **Les consommations de ressources** : consommation d'eau, production de déchets
- **La valeur écologique des milieux** et espaces de nature en ville (estimée de moyenne à faible[14])
- Les **nuisances** (sonores) et les risques naturels (retrait-gonflement d'argile)

PROPOSITION D'ENJEU DONT LA VILLE POURRAIT SE SAISIR : Réduction des empreintes carbone et environnementale et maîtrise des nuisances et des risques

Face au constat d'une empreinte carbone moyenne, on note un certain nombre d'actions en matière d'économie d'énergie et de développement des énergies renouvelables (géothermie), de développement des déplacements alternatifs à la voiture (redéfinition en cours des lignes de bus, développement des pistes cyclables à l'échelle du SAN), mais pas de ligne directrice, transverse à l'ensemble des politiques de la ville, qui reprendrait ces enjeux. Plus généralement, la ville ne s'est pas donné d'objectifs forts en matière de lutte contre le changement climatique et d'adaptation à celui-ci. A titre d'exemple, le PLU n'en mentionne presque rien. Cette réflexion sur l'atténuation et l'adaptation du territoire peut également porter sur la problématique des nuisances et risques. Dans le même temps, la Région s'est engagée avec l'Etat dans un schéma climat-air-énergie, le

[14] Diagnostic écologique à l'échelle du Val Maubuée (Département, SAN)

Département et le SAN se sont tous deux engagés dans un plan climat énergie territorial. Le contexte et les enjeux à venir concourent donc à inciter la ville à trouver sa place et se positionner sur le sujet de manière forte en agissant sur les leviers qu'elle maitrise : les déplacements, l'aménagement, les bâtiments, les comportements des acteurs et des citoyens.

De la même manière, face au constat de forte présence d'espaces verts et de nature (mais de qualité écologique faible), de consommation « moyenne » des ressources… mais d'absence de politique générale en la matière, alors même que la Région et l'Etat s'engagent dans un schéma de cohérence écologique et que le SAN a entamé des démarches d'envergure (projet européen Euroscape, schéma de cohérence et d'orientation paysagère mais aussi gestion différenciée), la ville pourrait également trouver sa place et se positionner de manière globale et transverse sur ces sujets en agissant sur les leviers qu'elle maitrise : l'aménagement, la gestion, les comportements des acteurs et des citoyens.

PROPOSITION D'ENJEU DONT LA VILLE POURRAIT SE SAISIR : Innovation et performance du cadre bâti, Lognes un territoire laboratoire ?

Le vieillissement simultané des logements et équipements d'une part ; la faible « part » de foncier restant à aménager d'autre part ; la qualité du patrimoine bâti associé à de grands noms de l'architecture ; enfin, la difficulté du parcours résidentiel (inadéquation offre/demande par rapport à la taille des logements, cherté…) : l'ensemble de ces constats fait émerger un enjeu autour de la construction et de la réhabilitation des bâtiments, que l'on peut souhaiter « plus durable », mais également innovante, pour construire des logements « abordables » (sans rogner sur leur qualité notamment environnementale), pour rechercher de nouvelles formes, optimisant l'espace (et donc l'économie de ressource)… Pourquoi ne pas chercher à faire de Lognes un territoire laboratoire sur ces questions, d'autant que de nombreux acteurs locaux disposent de compétences en la matière ?

Lognes dispose encore de marges de progrès dans ses pratiques et dans la manière de concevoir et conduire ses politiques

PROPOSITION D'ENJEUX DONT LA VILLE POURRAIT SE SAISIR : Engagement d'une démarche forte d'exemplarité en interne

En interne, le diagnostic recense quelques actions d'éco-responsabilité, mais pas de stratégie globale ni de sensibilisation à ce sujet, alors même que l'un des objectifs affichés préalablement à l'élaboration de cet agenda 21 était d'inciter la population à l'éco-citoyenneté. Une réelle démarche d'exemplarité interne aiderait le développement de l'agenda 21 sur le territoire. Porter des bonnes pratiques légitime le fait de solliciter la population (et les associations, les entreprises).

PROPOSITION D'ENJEU DONT LA VILLE POURRAIT SE SAISIR : Diffusion du DD dans les différentes politiques municipales

Le diagnostic met en avant de nombreuses actions que l'on peut qualifier de « développement durable » déjà menées par la commune, mais il s'agit d'actions ponctuelles (dans le sens où elles ne sont la résultante d'une démarche globale et transversale). A terme, on vise pourtant, dans toute démarche de développement durable, la « percolation » des principes du DD dans toutes les politiques de la ville.

Comme l'élaboration de cet agenda 21 est concomitante à l'écriture de plusieurs politiques : aînés, handicap, culture, la ville dispose là d'une occasion de diffuser le DD dans l'ensemble de ses politiques.

PROPOSITION D'ENJEU DONT LA VILLE POURRAIT SE SAISIR : Renforcement des partenariats avec les instances supra-communales

Les acteurs institutionnels sont engagés dans de multiples politiques et programmes d'actions qui concernent le territoire de Lognes :

- la Région (schéma de cohérence écologique, schéma air, climat énergie, agenda 21,…)
- la Département (agenda 21, plan climat,…)
- le SAN (plan climat, Euroscape,…)

Le SIETREM et le SIAM sont également engagés dans des pratiques durables, par exemple : écologie industrielle pour le premier, agenda 21 pour le second.

Nombres d'actions de DD pourront donc trouver une traduction sur le territoire de Lognes. Mais la ville pourrait également profiter de ces démarches pour faire avancer ses propres projets en la matière. Dans ce double échange gagnant-gagnant à construire, la ville pourrait prendre sa place dans la gouvernance locale du DD.

Par ailleurs, la ville pourrait nouer des partenariats avec d'autres acteurs aujourd'hui moins engagés dans le but de les inciter à le faire (actions, pratiques)

PROPOSITION D'ENJEU DONT LA VILLE POURRAIT SE SAISIR : Développement de nouveaux partenariats avec des acteurs locaux

La ville est entourée d'un certain nombre d'acteurs déjà engagés en matière de développement durable, sur lesquels elle s'appuie peu aujourd'hui alors qu'ils disposent de connaissances qu'elle n'a pas et seraient à même de l'aider à avancer, rapidement, sur le chemin du développement durable. La réunion avec les partenaires, qui a eu lieu, dans le cadre de l'élaboration de ce diagnostic, en avril 2011, l'a bien révélé. Certains de ces acteurs sont partants pour travailler en partenariat avec la ville : espace info énergie, maison de l'emploi et de la formation, l'ISEADD, le pôle de compétitivité ville et mobilité durable « Advancity »… Ces « ressources locales » sont une richesse dont peut se saisir la ville dès maintenant.

LISTE DES ACRONYMES

AFTRP	Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne
C3D	Contrat de développement durable du Département
CCAS	Centre communal d'action sociale
DOG	Document d'orientation générale (une des parties du SCOT)
IAU / IAURIF	Institut d'aménagement et d'urbanisme (anciennement Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Ile-de-France)
MDAVA	Maison des associations et de la vie associative
MDEF	Maison de l'emploi et de la formation
MEF	Maison enfance et famille
MJC-MPT	Maison des jeunes et de la culture – Maison pour tous
NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
PADD	Projet d'aménagement et de développement durable
PEL	Plan éducatif local
PLH	Plan local de l'habitat
PLU	Plan local d'urbanisme
SCOT	Schéma de cohérence territoriale
SIAM	Syndicat intercommunal d'Assainissement de Marne-la-vallée
SIETREM	Syndicat mIxte pour l'Enlèvement et le Traitement des REsidus Ménagers

BIBLIOGRAPHIE

Documents généraux
SCOT (dossier d'arrêt – Février 2011), dont : Point info Bureau Municipal octobre 2009 et août 2010 Document de travail « Réceptivité du territoire et stratégies de développement » (juillet 2009) et support de la commission SCOT du 9 sept. 2009 « Scénarios de développement et réceptivité du territoire »
Plan local d'urbanisme de la ville de Lognes (2007)
CPER (extrait qui concerne la ville) et Point info Bureau municipal 2008
Contrat départemental de développement durable (C3D) Délibérations Conseil Municipal 2008 et 2010 Fiche sur les travaux de réaménagement du mail Gérard Philipe dans le cadre du C3D
Agenda 21 du département de Seine-et-Marne
Plaquette « A la découverte du Val Maubuée, le cœur de Marne la Vallée »
Dossier de demande de subvention au conseil régional pour l'A21, dont : Pré-diagnostic à l'élaboration de l'agenda 21 Délibération municipale lancement agenda 21 - Powerpoint de sensibilisation à l'agenda 21
Lognes le magasine : dossier agenda 21 (janvier 2010, n°105), cadre de vie (n°97)
INSEE Chiffres clés pour Lognes (juin 2010) Chiffres clés Politique de la ville Quartier des Segrais
Note de débat sur l'évolution de la politique municipale des ainés, pour la commission municipale animation/vie des quartiers (janvier 2011°
Projection de population à l'horizon 2030 pour le Val Maubuée, document de synthèse (IAU, 2008)
Atlas des données socio-économiques du val Maubuée (décembre 2010)
Les villes nouvelles adoptées par eurs habitants (note rapide, IAURIF, octobre 2005)
Bilan d'activité des services 2008 et 2009
Profession de foi du maire aux dernières élections, vœux janvier 2010
Budget municipal
Documents relatifs à l'habitat, l'aménagement
Contrat urbain de cohésion sociale, dont : Rapport d'évaluation du CUCS au1er avril 2010 Délibérations 2008/2009/2010 programmation des actions de fonctionnement du CUCS Convention régionale pour le renouvellement urbain Avenant – délibération du conseil municipal du 6 juillet 2009
Programme Local de l'Habitat du Val Maubuée Guide pratique des aides à l'habitat (juillet 2009) issue du PLH Compte-rendu du dernier comité de pilotage (Déc. 2010)
Lettre de l'Observatoire de l'Habitat n°1 (février 2010)
Appréciation par les bailleurs de l'état des logements locatifs sociaux (fichier excel)
Dossier mémoire de ville
Point d'information au conseil municipal sur l'étude SAN sur les copropriétés dégradées
Contribution de l'AORIF à l'observatoire de l'habitat du Val Maubuée (2009 et 2010)
Données sur prix immobilier (extrait rapport BET Codra sur état du parc privé du SAN, 2010)

Etude sur la restructuration de la D199/D499 (délaissés) – Avril 2010
Air, énergie, climat, déplacements
Plan climat départemental de Seine-et-Marne
Plan Climat du Val Maubuée : Cahier des charges du PCET et échéancier (note récapitulative au maire de Lognes)
Diagnostic du Plan Local de Déplacements (SAN du Val Maubuée) Point d'avancement du PLD (janvier 2011) Rapport technique final (juillet 2006), dont informations accidentologie (pp. 48-50)
Etude pour l'amélioration du réseau de transports collectifs desservant le Val Maubuée (Rapport technique 3) – SAN du Val Maubuée (2010)
Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et/ou l'aménagement d'itinéraires cyclables structurants sur le Val Maubuée – Diagnostic de la zone orange – SAN du Val Maubuée (2009)
Présentation du chauffage urbain du Val Maubuée – Géoval, 2010
Demande de permis de recherche d'un gîte géothermique basse température au Dogger – Etude SAN du Val Maubuée (novembre 2008)
Notes d'information de l'EPA Marne sur des projets de plate-forme et chaufferie biomasse à Marne-la-Vallée
Rapport d'activités du service public du chauffage urbain – Dalkia (2008 et 2009)
Fiches diagnostic de performance énergétique de 18 bâtiments communaux – Qualicontrôle (2008)
Rapports d'activités sur la distribution du gaz et d'électricité à Lognes - ErDF, GrDF - 2007, 2008, 2009
Restitution des enquêtes PLS 2009, OPS 2009 et Attribution 2009 - AORIF/Observatoire du logement social en Ile-de-France (2010)
Consommations d'électricité, de gaz et de chaleur des bâtiments municipaux – Ville de Lognes (données fournisseurs)
Consommations de chaleur par sous-stations du réseau – SAN du Val Maubuée (données Dalkia 2008 et 2009)
Biodiversité, espaces verts, patrimoine
Diagnostic écologique du territoire du Val Maubuée (SAN, Agence des espaces verts d'Ile-de-France, avril 2010)
Schéma de cohérence et d'orientation paysagère / programme Euroscapes : Dossier de presse du lancement du programme Euroscapes (février 2010) Compte-rendu conférence de lancement du projet Euroscape (Euroscape news, février 2010) Plaquette de présentation
Au cœur du Val Maubuée, des arbres remarquables (plaquette du SAN)
Des reliefs dans le paysage (sur parc du Segrais) – CAUE et CG 77
Plaquette circuit touristique architectural à travers le SAN
Nuisances, déchets
Cartes de bruit et résumé non technique, orientations pour un plan de prévention du bruit dans l'environnement
SIETREM Rapports d'activités (2005 à 2009) Réponses de la ville au questionnaire du SIETREM sur la prévention des déchets (juin 2010) Résultats du contrôle de qualité du tri sélectif (2010) Tonnages collectés par les bennes des centres techniques municipaux (chiffres ville 2009 et SIETREM 2010) Fichier dotations des entreprises collectées Tableau tonnages bennes CTM 2009 auprès Ville et 2010 auprès du SIETREM

Plan prévention déchets SIETREM
Lognes magazine, dossier sur tri sélectif (n°102)
Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Lognes-Emerainville (séance du 6 avril 2010), comporte présentation avant-projet du PEB
Eau
Le Val Maubuée au fil de l'eau (l'eau et l'assainissement dans le Val Maubuée) (SAN, 2006)
Chiffres et informations clés sur l'eau à Lognes (Département de Seine et Marne, site internet)
Qualité de l'eau distribuée à Lognes en 2009 (DDASS77)
Lognes magazine, dossier sur l'eau (n°99)
Rapports d'activités des services publics d'eau potable et d'assainissement 2009
Note sur les classes d'eau du SIAM
Economie, emploi
L'économie du Val Maubuée 2009 - Synthèse de l'Observatoire du SAN (2010) Tableau de bord de l'économie à Lognes en 2009 – SAN du Val Maubuée (2010)
Les demandeurs d'emploi fin juin 2010 sur le territoire et les communes du Val Maubuée - SAN du Val Maubuée, Pôle emploi (2010)
Statistiques municipales de création, radiation, suppression de commerces – SAN du Val Maubuée (2010)
Social, culture, éducation
Statistiques sur l'évolution de la délinquance à Lognes (cellule de veille)
Bilan actions de sensibilisation et de valorisation des différences liées au handicap (2008-2009-2010)
Présentation et bilan Trot'art 2010, présentation Bozarts 2011 et bilan 2009
Convention signée avec l'association Accueil Cambodgien (projet de solidarité internationale)
Diagnostic fait par l'Etat concernant les équipements de santé sur les quartiers prioritaires du Val Maubuée
Plan éducatif local
Liste des associations sur la commune (nombre et objet)
Document unique hygiène et sécurité de la Municipalité
Schéma directeur d'accessibilité Ile de France (STIF, 2009)
Note sur le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (Lognes, Département de Seine et Marne, août 2009)
Note sur la mise en accessibilité voirie et bâtiments publics (DSTAU, ville de Lognes, avril 2011)